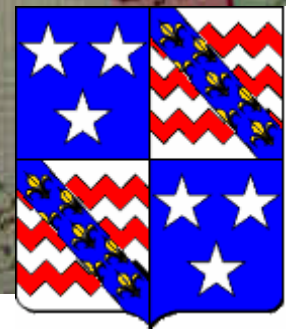
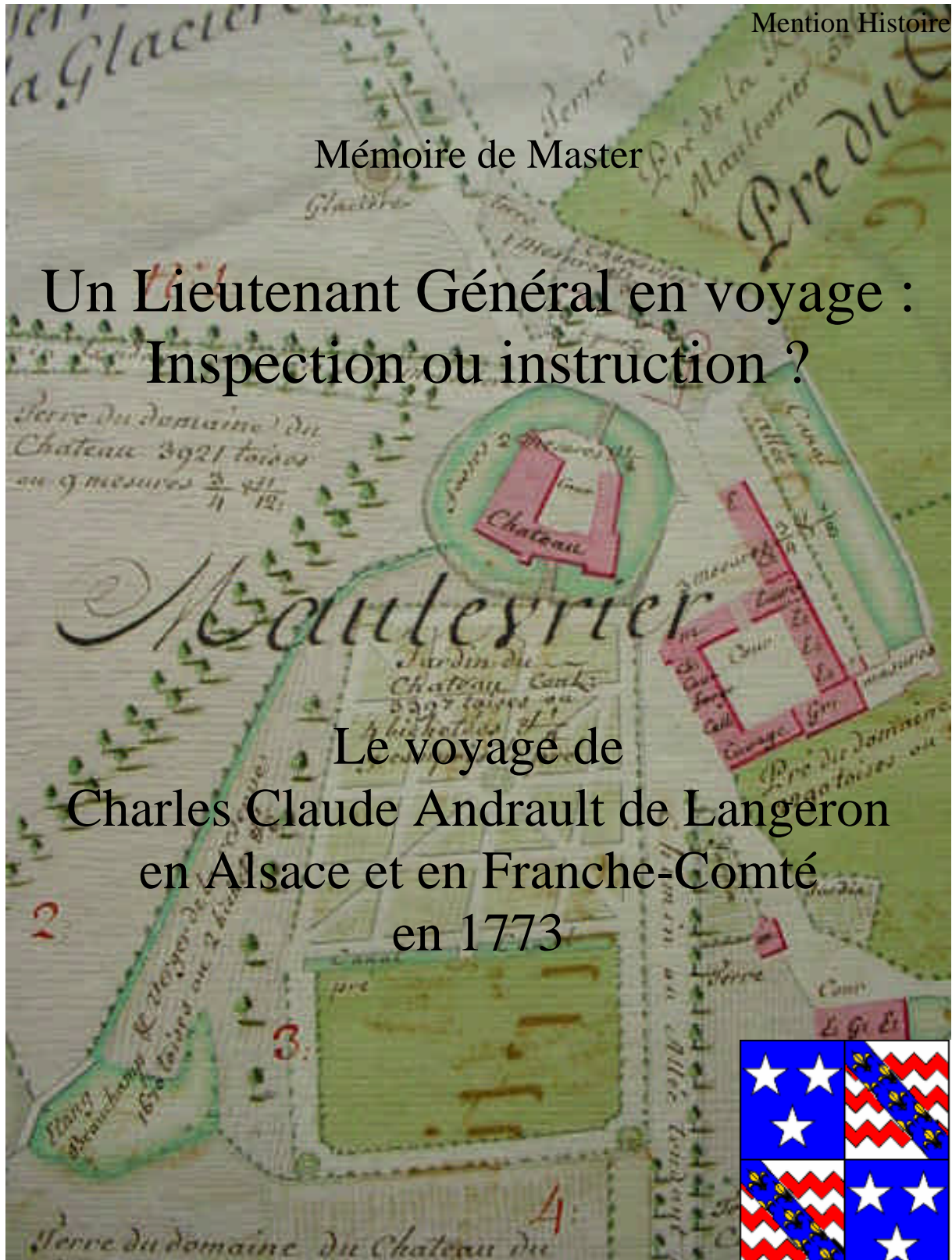


Mémoire de Master

Un Lieutenant Général en voyage : Inspection ou instruction ?

Le voyage de
Charles Claude Andrault de Langeron
en Alsace et en Franche-Comté
en 1773



REMERCIEMENTS

Au terme de ces deux années, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Je tiens à remercier madame le professeur Anne Radeff pour son aide inestimable et son soutien tout au long de ces deux années de Master.

Merci à monsieur Georges Thorat et aux agents administratifs de la ville de Melay pour leur aide précieuse.

Merci à Pierrette Chapelle, professeur d'histoire au lycée André Boulloche, et à mes parents pour leur aide dans la relecture ce mémoire et leurs conseils éclairés.

Un très grand merci à Chrystel, qui, par son soutien quotidien depuis de nombreuses années, a permis à ce mémoire de voir le jour.

Enfin, je tiens aussi à remercier Anne, Laura et Magali pour les nombreuses discussions que nous avons eues et qui m'ont permis de faire évoluer la rédaction de ce mémoire.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé, dont les noms ne sont pas cités, mais qui se reconnaîtront.

Première de couverture :

- « Plan de la terre et seigneuries de Maulévrier et Bagnaulx situées en la paroisse de Melay appartenantes à haut et puissant seigneur messire Charles Claude Andrault de Langeron chevalier marquis de Maulévrier seigneur d'Artaix, & Chenay, barron d'Oyé, Comte de Chevrières, gouverneur des ville et forts de Briançon & Lieutenant général des armées du Roy », 1764.
- Armoirie de Charles Claude Andrault de Langeron, marquis de Maulévrier.

A Chrystel

TABLE DES MATIERES

	Page
Remerciements	1
Table des matières	3
Introduction : Un Lieutenant Général en voyage.	6
<i>Charles Claude Andrault de Langeron : essai biographique d'un marquis.</i>	6
<i>Limites, choix et problématique.</i>	10
<i>Sources et bibliographie</i>	12
<i>Sources manuscrites.</i>	12
<i>Sources imprimées.</i>	16
<i>Bibliographie.</i>	18
Chapitre 1 : Un texte, un auteur et des mots : essai d'analyse lexicologique.	22
I. Deux hommes et un discours.	22
A. <i>L'auteur : une ou deux personnes ?</i>	22
B. <i>La place d'Andrault et celle de son fils dans le discours.</i>	23
C. <i>Andrault et les chiffres : une opération mentale complexe</i>	32
II. Le vocabulaire, maître mot pour comprendre le voyage.	36
A. <i>Essai d'étude lexicologique : une tentative de statistique lexicale.</i>	36
B. <i>De la géographie au vocabulaire militaire.</i>	42
III. Quelques exemples d'études.	47
A. <i>Un exemple : « plus » et « très ».</i>	47
B. <i>Les différentes façons d'évoquer la route et les lieux.</i>	50
C. <i>« Beau », « bien », « bon » : un jugement superficiel de ce qu'il voit.</i>	57
Chapitre 2 : La géographie, élément essentiel pour un esprit militaire.	61

I.	<i>Le parcours : Temps, distance et matérialité.</i>	62
	A. <i>Plus de 280 villes et villages cités ...</i>	62
	B. <i>... durant un voyage de trois mois ...</i>	71
	C. <i>... pour un parcours de plus de 1 500 km ...</i>	76
	D. <i>... à l'allure du cheval.</i>	81
II.	<i>Le paysage : Observer, décrire et avancer.</i>	86
	A. <i>Observer le paysage pour mieux le décrire.</i>	86
	B. <i>Le chemin : appréhender la route.</i>	91
	C. <i>Etude de deux villes : Metz et Strasbourg.</i>	96
 Chapitre 3 : L'inspection militaire : un regard critique.		101
I.	<i>Le rôle d'inspecteur : La revue des troupes.</i>	102
	A. <i>Les régiments et leur situation en 1773.</i>	102
	B. <i>Les soldats et les officiers.</i>	106
II.	<i>Dépasser ce rôle d'inspecteur des revues : les fortifications et les bâtiments militaires.</i>	111
	A. <i>Les fortifications.</i>	111
	B. <i>Faire circuler et dormir une armée.</i>	118
III.	<i>Critiquer pour avancer et protéger.</i>	124
	A. <i>« Réflexion militaire du marquis de Langeron ».</i>	125
	B. <i>Un critique des fortifications à la française pour expliquer sa façon de défendre le royaume.</i>	130
 Chapitre 4 : Se cultiver et s'instruire en voyageant : Andrault, un homme des Lumières ?		136
I.	<i>L'enseignement de l'histoire.</i>	136
	A. <i>Dates et événements.</i>	136
	B. <i>Histoire des villes.</i>	140
II.	<i>La religion.</i>	144
	A. <i>Visite et histoire des lieux religieux.</i>	144
	B. <i>La religion d'Andrault ?</i>	149

III.	<i>Un réseau de relations.</i>	152
	<i>A. Les personnes rencontrées et leur fonction.</i>	152
	<i>B. La création d'un réseau de relations pour son fils.</i>	156
IV.	<i>Instruire son fils à l'art militaire.</i>	158
	<i>A. Une façon indirecte de lui montrer.</i>	158
	<i>B. Un mémoire pour instruction ?</i>	161
Conclusion		164
Annexes		
	<i>ANNEXE 1 : La famille Andrault de Langeron : militaire depuis le XV^{ème} siècle.</i>	167
	<i>ANNEXE 2 : Tableaux des correspondance entre la lieue et la toise.</i>	172
	<i>ANNEXE 3a : Généalogie de la famille Andrault : arbre des ascendants et des descendants.</i>	173
	<i>ANNEXE 4 :Ecriture de Charles Claude Andrault.</i>	173
	<i>ANNEXE 5 : Tableau des lieux cités par Andrault.</i>	147
	<i>ANNEXE 6 : Typologie des épithètes associées au mot ville pour les cinq voyageurs.</i>	176
	<i>ANNEXE 7 : Vues actuelles de quelques lieux traversés par Andrault.</i>	177
	<i>ANNEXE 8 : Photographies du château de Maulévrier.</i>	194
	<i>ANNEXE 9 : Tableau des correspondances entre les lieux et le numéro qui leur a été attribué.</i>	195
	<i>ANNEXE 10 : Liste des personnes rencontrées et citées.</i>	196
	<i>ANNEXE 11 : Liste des lieux traversés.</i>	199
Bibliographie		202
Listes des sources manuscrites et imprimées		109
Glossaire		213
Chronologie		217
Chronologie du voyage		220
Table des illustrations		227

« Neque enim longitudo aetatis, aut annorum numerus artem
bellicam tradit, sed continua exercitationis meditatio »
Végèce¹

Introduction : Un Lieutenant Général en voyage.

Charles Claude Andrault de Langeron : essai biographique d'un marquis (1720-1792).

Charles-Claude Andrault de Langeron (abrégé Andrault), chevalier marquis de Maulévrier, comte de Chevière, baron d'Oyé, Lieutenant Général des armées du roi, Gouverneur de la ville, du château et du fort de Briançon et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis², commandant en second de la Bretagne est né le 7 septembre 1720. Baptisé dans la paroisse de Melay³, il est le fils de Jean-Baptiste-Louis Andrault⁴, Marquis de Maulévrier-Langeron, Comte de Banains, né le 3 novembre 1677 et d'Elisabeth le Camus, fille de Nicolas, Seigneur de Bligny, premier Président de la Cour des Aides de Paris⁵, décédée en 1786.

Andrault entre au service du roi en 1735 comme aide de camp de son père à l'âge de 15 ans, la même année il devient cornette au Régiment Dauphin cavalerie dès le 15 juin⁶. Il rejoint son père à l'armée d'Italie, d'où il ne revient qu'après le traité de paix signant la fin de la guerre de succession de Pologne en 1736. Il est fait lieutenant au même régiment le 07 février 1737 et obtient une compagnie, en tant que capitaine, dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon le 28 avril 1741. Il passe avec ce régiment en Bavière au mois de mars 1742 et sert successivement sous les ordres du Duc de Harcourt⁷ et du Comte de Saxe⁸. Il s'est trouvé

¹ « En effet, ce n'est pas l'ancienneté de l'âge ou le nombre des années qui apporte l'art de la guerre, mais une constante réflexion sur sa pratique » : Andrault de Langeron, Charles Claude, « Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776) », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la Revue Rétrospective, 1892, cinquième semestre, P45 (traduction : Georges Thorald)

² Bibliothèque Mazarine, Ms 3114 (abrégé BM, Ms 3114).

³ BM, Ms 3114 et Carré d'Hozier 24.

⁴ Annexe 1 - La famille Andrault de Langeron : militaire depuis le XVème siècle, pages 1 à 5.

⁵ Aubert de la Chenaye des Bois, François, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1863, rééd. 1980.

⁶ Pinard, M., *Chronologie historique militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges ... des troupes de la Maison du Roi ... Enfin, une table raisonnée des ordonnances militaires, rendues depuis le règne de Louis XIV jusqu'à présent ...* (suivi de la liste alphabétique des officiers généraux jusqu'en 1762 par Léon Lecestre), Paris, C. Hérisant, 1760-1778, 8 vol.

⁷ Anne Pierre De Harcourt (1701-1783).

⁸ Maurice de Saxe (1696-1750).

à toutes les « petites actions »⁹, tant en la qualité de capitaine qu'en celle de volontaire¹⁰. Il rentre en France avec l'armée au mois de juillet 1743. Il est fait colonel lieutenant du régiment Condé infanterie par commission du 22 août suivant, rejoint ce régiment à Landau où il finit la campagne. Il sert en 1744 dans l'armée du Rhin, où il se trouve à la reprise de Weissembourg. Passé en Bavière au mois de septembre sous les ordres du Comte de Ségur¹¹, il y demeure pendant l'hiver, se distingue au combat de Pfaffenhoffen et à la retraite de Bavière en avril 1745 puis rejoint au mois de mai l'armée du Bas Rhin. Il fut chargé « d'importantes commissions »¹² mais ceci n'est pas expliqué et il n'est pas possible de connaître, en l'état actuel des recherches, ce qu'il devait faire.

Le Marquis de Langeron suit le régiment de Condé sous les ordres de M. le Prince de Conti¹³ et aide à la défense de la Provence aux mois de janvier et de février 1747. Il sert au mois de mai à la reprise des Isles de Sainte-Marguerite en Méditerranée et de Saint-Honorat aux Anglais, dont il porte la nouvelle au roi à Bruxelles, et obtient le grade de Brigadier d'Infanterie par Brevet du 05 juin. Il repart de Bruxelles dès le 8, rejoint son régiment au camp de Tournoux en Dauphiné, et combat à l'attaque des retranchements du col de l'Assiette le 19 juillet. Il continue de servir sur cette frontière en 1748 mais il n'y a aucune opération, la paix s'est faite dès le mois d'avril. Il rédige un mémoire concernant les Alpes pendant l'hiver 1748 et reçoit la somme de 2000 Livres tournois (Lt) pour son travail. De plus, il reçoit une pension de 2 000 Lt sur le trésor royal pour son zèle et son application au service de sa majesté¹⁴.

Il s'unit le 15 janvier 1754 à Louise Perrinet, fille de David-Pierre, Sieur de Pezeau, Receveur Général des Finances de Flandres, Hainaut et Artois et de « Dame Jacqueline ». Le mariage a lieu à Versailles « de l'agrément et autorité de Sa Majesté et en présence et de l'agrément des Princes du sang royal, tant au château de Versailles qu'en leur hôtel à Paris »¹⁵. La dot est de 500 000 Lt valant 25 000 Lt de rente¹⁶, auxquelles s'ajoutent 300 000 Lt au décès des parents de la mariée. De cette union naquit entre autres, Charles Etienne

⁹ *Mémorial de filiation* ... (BM, Ms 3114)

¹⁰ *Mémorial de filiation* ... (BM, Ms 3114)

¹¹ Henri François de Ségur (1689-1751).

¹² *Mémorial de filiation* ... (BM, Ms 3114)

¹³ Louis-François de Bourbon Conti (1717-1776)

¹⁴ BM, Ms 3114

¹⁵ BM, Ms 3114

¹⁶ BNF - Richelieu, Pièces originales 58.

Louis, né le 21 juin 1756 à Paris et décédé le 24 décembre 1780 à l'âge de 24 ans, à Berne¹⁷ en Suisse. C'est ce fils qu'il emmène en voyage en 1773¹⁸ et 1774. Ils ont aussi trois filles et un garçon mais ce dernier meurt au bout de huit jours. Etant donné qu'il précise « fils unique »¹⁹ dans son journal n'exclut pas le fait qu'il ait eu des filles mais par contre entérine l'idée que ce deuxième fils est mort en bas âge ou tout du moins avant 1773.

Le roi accorde à Andrault la charge de gouverneur de la ville, du château et du fort de Briançon sur la démission du Maréchal de Maulévrier son père (décédé en mars 1754), par provisions du 11 janvier 1754. Le père d'Andrault démissionne de son poste et Andrault récupère le gouvernement de Briançon. Cette même année il est inspecteur du camp d'armurerie commandé par le maréchal Prince de Soubise.

Employé à l'armée d'Allemagne, par Lettres du premier mai 1757 il combat à Hastembeck, rejoint, avec un corps de troupes, l'armée commandée par le Prince de Soubise²⁰ et se trouve à la bataille de Rosbach le 05 novembre. Il est envoyé aux Etats de Bourgogne pour y donner son avis sur les propositions qui s'y feront pour le service de sa majesté. Au mois de janvier 1758, il commande une colonne de troupe qui marche sur Halbenstadt, sous les ordres du Marquis de Voyer²¹. Le Marquis de Langeron promu Maréchal de Camp par brevet du premier mai 1758 s'est démis du régiment de Condé. En 1758, de violentes attaques de nerfs l'empêchent de servir²². Il est employé sur les côtes de l'Océan en 1759 et 1760 par Lettre du premier juillet 1759. Il sert en Allemagne en 1761 et 1762 et est créé Lieutenant Général des armées du Roi, par pouvoir du 25 juillet 1762. En 1773 et 1774, il effectue deux voyages sur les frontières du nord et de l'est de la France. En 1776, il devient Commandant en second de la province de Bretagne. Il est nommé commandeur de Saint-Louis, le 25 août 1779, et chevalier du Saint-esprit, le premier janvier 1784²³. Il décède le 12 septembre 1792 à l'âge de 72 ans²⁴.

¹⁷ BM, Ms 3114 ; Roque, Louis de la, *Catalogue historique des généraux français, tome 2*, Paris, Bulletin héraldique de France, 1902, page 34 ; Desgranges, Hugues A., *Nobiliaire du Berry, Tome 1*, Saint-Amand-Montrond, 1971.

¹⁸ SHAT, 1 M 1789, *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773*, page 1.

¹⁹ SHAT, 1 M 1789, *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773*, page 1.

²⁰ Charles de Rohan, Prince de Soubise (1715-1787).

²¹ Antoine René de Voyer d'Argenson de Paulmy (1722-1787)

²² BM, Ms 3114

²³ Courcelles (Chevalier de), *Dictionnaire historique et biographique des généraux français depuis le 11^{ème} siècle jusqu'en 1820, vol. 1*, Paris, A. Bertrand, 1820, 9 vol.

²⁴ Desgranges, Hugues A., *Nobiliaire du Berry, Tome 1*, Saint-Amand-Montrond, 1971.

Lorsqu'il se trouve à Versailles, Andrault est entre autres acteurs danseur dans la troupe de Madame de Pompadour²⁵.

En 1773, Andrault a 53 ans. Il est père de cinq enfants dont Charles Etienne Louis. Il est proche du pouvoir royal et il a accompli une carrière militaire importante où il a beaucoup voyagé.

Andrault a écrit au moins deux journaux de voyage. Un en 1773 en Alsace et Franche-Comté, celui étudié, et le deuxième en 1774 lorsqu'il part dans le Nord et l'Est de la France. Lors de ces deux voyages, il emmène son fils Charles Etienne Louis.

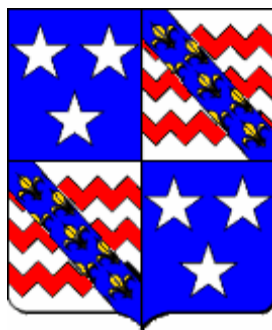
Il a aussi écrit des mémoires concernant les militaires, ainsi que des mémoires sur des sujets divers comme l'approvisionnement en nourriture des troupes ou bien les hôpitaux militaires.

Charles Claude Andrault de Langeron (1720-1792) est Lieutenant général des armées du roi en 1773. Il a participé à différentes guerres (guerre de succession de Pologne, guerre de succession d'Autriche, Guerre de Sept Ans) et a ainsi pu développer son esprit critique sur la stratégie et la tactique. Il a atteint les différents grades militaires au fil de ses actions dans l'armée et des récompenses que le roi lui a accordé. Il ne prend sa retraite qu'en 1790 après 56 ans de services et 17 campagnes de guerre.

« Les armes de la famille d'Andrault de Langeron sont : D'Azur, à 3 étoiles d'Argent, posées deux et une, qui est d'Andrault ; écartelé d'argent, à trois fasces de Gueules, vivrées, et une bande d'Azur, semée de fleur de Lis d'or, et brochante sur le tout, qui est de Gencien »²⁶.

²⁵ Lever, Evelyne, *Madame de Pompadour*, Paris, Perrin, 2000, page 115 ; Hours, Bernard, *Louis XV et sa cour*, Paris, PUF, 2002, page 125.

²⁶ Hozier, Louis-Pierre, *Armorial général de la France, registre 1^{er}, Première partie*, Paris, Jacques Collombet, 1738, rééd. 1970



Charles Claude Andrault (1720-1792)²⁷
Comte de Langeron Marquis de Maulévrier

Limites, choix et problématique.

Le *Journal* de voyage ne semble pas être destiné à être publié. Comme dans la plupart des voyages, Andrault n'écrit pas tout ce qui lui arrive, même si parfois il ajoute des notes dans la marge. Il ne note pas exactement tout ce qu'il voit ou fait et, parfois, précise même ce qu'il ne fait pas. Pour prendre un exemple, le 22 mai 1773 il se trouve à Metz et précise : « 3° *J'ai pris congé de tous les chefs. M. Le Comte de Montausier Colonel du Rég^t d'Orléans m'a fait voir les détails de son Rég^t. Ils sont au mieux. Il m'a appris 2 anecdotes que je supprime icy et dont la cour devroit être instruite, mais ...* »²⁸. Certains faits ou anecdotes ne sont donc pas couchés sur le papier. Dans ce passage, il précise que la cour doit être instruite de ces anecdotes. Comment les transmet-il à la cour ? A-t-elle vraiment connu ces deux anecdotes ? Envoie-t-il une lettre ou bien pense-t-il qu'il va s'en souvenir ? Est-ce le Comte de Montausier qui les transmet à la cour ? De nombreuses questions se posent sur la transmission des informations à la cour mais, en l'état actuel des recherches, il est difficile d'y répondre.

Pouvoir établir à quel moment de la journée (ou de la nuit), Andrault rédige son *Journal* constitue également une limite à l'étude. Au début de chaque journée, il fait un tableau des villes traversées et du temps de parcours effectué entre chaque ville, puis il explique ce qu'il a vu et fait pendant son trajet. Nous pouvons donc imaginer qu'il écrit le soir même. Parfois, il ajoute le lendemain ce qu'il n'a pas pu écrire la veille. Nous pouvons citer le passage suivant montrant qu'il écrit le soir après sa journée de voyage et avant qu'il aille dîner comme pour le 11 juin 1773 : « *Je visitay la citadelle et une partie des fortifications de la ville jusques à la*

²⁷ www.heraldique-europeenne.org/Armoriaux/Saint_Esprit/1784.htm et BNF - Richelieu, Pièces originales 58.

²⁸ *Journal*, 22 mai 1773.

grande ecluse » puis il précise dans la marge « *Le soir j'ay vu manœuvrer avec grand plaisir la légion Corse. Elle est en état de bien servir le Roy.* »²⁹. Etant donné que cette dernière phrase a été notée dans la marge, c'est quelle a été ajoutée a posteriori de la visite. Par conséquent, le moment de l'écriture se fait surtout le soir mais l'ajout d'informations le lendemain ou les jours qui suivent est avéré. Mais s'il n'écrit pas que le soir, à quel moment le fait-il ? Sa mémoire n'est-elle pas défaillante ? Ainsi les renseignements qu'il donne sont-ils toujours exacts ?

Dans le *Journal*, la forme est aussi importante que le fond. En effet, lorsqu'il y a des phrases écrites dans la marge ou bien des ratures, ceci montre que l'auteur change d'idée en cours de rédaction. Les ratures apparaissent surtout sur la fin du *Journal* et de façon plus régulières. Ainsi le 23 juin, il écrit : « *La mariée s'habille, passe dans ~~une~~ la salle ~~sur dans~~ dans la quelle il y a une table à manger* »³⁰. Sa phrase originale est « *La mariée s'habille, passe dans une salle dans laquelle il y a une table à manger* », puis après correction Andrault écrit finalement « *La mariée s'habille, passe dans la salle à manger* ». Ceci nous montre qu'il se relit et qu'il réfléchit en même temps. Il ne sait pas à l'avance ce qu'il va écrire. Cette explication est plausible car l'auteur ne fait que barrer les mots qui restent le plus souvent lisibles pour le lecteur.

Cette étude s'efforcera de montrer, à travers ce *Journal*, comment un officier de l'époque des Lumières, dont fait partie le Comte de Langeron, s'intéressent à l'art de la guerre. Andrault est Lieutenant Général des armées au moment de son voyage. Dans l'introduction de ce voyage, il précise qu'il veut instruire son fils à l'art de la guerre et à d'autres sciences mais fait aussi des visites d'inspections. Pourquoi fait-il réellement ce voyage ? Le fait-il vraiment pour son fils, qu'il n'évoque que rarement, ou bien le fait-il pour d'autres raisons ? Andrault se soucie presque à chaque observation qu'il fait, notamment géographique, de ce qui a trait au militaire et ce qui touche à l'art de la guerre. Il privilégie souvent l'observation de faits militaires, mais effectue aussi d'autres visites qui lui permettent de s'instruire comme lorsqu'il assiste à un mariage juif. Son voyage est un voyage d'ordre militaire sans conteste, mais dans quel but le fait-il ? Le but de son voyage est-il la réalité de ce qu'il évoque dans la

²⁹ *Journal*, 11 juin 1773.

³⁰ *Journal*, 23 juin 1773.

phrase de son préambule : « *J'ai fait ce voyage pour l'instruction de mon fils* »³¹ et son *Journal* en est-il le reflet ?

La pensée de l'auteur mais surtout ses façons d'écrire et de décrire, peuvent se comprendre par ses expériences personnelles et professionnelles.

Sources et bibliographie

Sources manuscrites.

La source principale du mémoire intitulée *Journal de voyage dans les évêchés, en Alsace et en Franche Comté 1773*³² (abrégé par la suite *Journal*) par Charles Claude Andrault de Langeron, Marquis de Maulévrier, se trouve au Service Historique de l'Armée de Terre³³ à Vincennes. D'autres sources annexes existent : les Archives départementales de la Nièvre et les Archives Municipales de Brest qui ont chacune un fonds Langeron. Il en est de même pour les Archives Nationales. De plus pour approfondir la recherche, les Archives Départementales de Strasbourg, la Bibliothèque Nationale de France et la bibliothèque Mazarine ont été exploitées.

Andrault a effectué deux voyages. Le premier, en 1773 en Alsace et en Franche-Comté, est l'objet de ce mémoire et le second en 1774 dans le nord et l'est de la France. Lors des deux voyages il a été accompagné par son fils. Le *Journal de voyage*, est le récit du voyage effectué par Charles Claude Andrault de Langeron de mai à juillet 1773 dans les Evêchés, en Alsace et en Franche-Comté. Depuis 1763 et la fin de la Guerre de Sept Ans, l'Europe et surtout la France connaît une période de paix relative.

Le *Journal de voyage* est manuscrit. Il a la forme d'un livre. Il compte 120 pages. Le récit du voyage commence à la page 1 et se finit à la page 107. Les pages sont numérotées par l'auteur. Une liste des villes traversées lors d'un deuxième voyage dans le Nord de la France en 1774³⁴ ainsi que l'histoire de chaque ville citée se situent de la page 109 à la page 118 (non numérotées par l'auteur). Sur la page 119 sont collées deux feuilles avec un tableau des villes où Andrault a couché et dîné en 1774, ainsi que la distance entre les principales villes

³¹ SHAT, 1 M 1789, *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773*, page 0.

³² Service Historique de l'Armée de Terre, 1 M 1789.

³³ Abrégé : SHAT

³⁴ SHAT, 1 M 1789.

traversées (malheureusement ce même style de tableau n'a pas été retrouvé pour le voyage de 1773) et deux tableaux³⁵ qui sont des tableaux de conversion entre la lieue et la toise. En effet, la lieue de Gascogne & de Provence, vaut 3000 toises³⁶ et la lieue tarifaire du transport de grains vaut 2400 toises³⁷.

Sur la première de couverture figure le titre du mémoire : *Voyage dans les Evêchés, Alsace et Franche-Comté pour l'instruction de son fils par le C^{te} de Langeron 1773* puis le numéro d'enregistrement lors de l'achat (« 1664 ») ainsi que la date de l'achat (« 19 juin 1896 »), le tampon des archives du SHAT et le numéro de classement (« 16 1789 »). « 1789 » étant le numéro de carton et « 16 » son ordre dans celui-ci. Sur la tranche, nous pouvons voir le nom de l'auteur et le titre du manuscrit « C^{te} de Langeron. Voyage dans les évêchés en Alsace et en Franche Comté 1773 ». Sur les deuxième, troisième et quatrième de couverture, aucune indication n'est mentionnée. La couverture a été sûrement ajoutée au moment de l'achat du manuscrit ou bien de l'enregistrement aux archives. En effet, l'écriture est différente.

Sur la première page, qui correspond visiblement à la première page écrite par le comte de Langeron, nous pouvons lire le titre de son manuscrit. Le titre est différent : *Voyage dans les Evêchés, Alsace et Franche-Comté pour l'instruction de mon fils* car il a été rédigé par l'auteur, contrairement à celui qui se trouve sur la couverture. Sur la deuxième page, l'auteur n'a rien écrit. Sur la troisième, numéroté « 1 » par l'auteur, la rédaction du journal de voyage commence à la date du premier mai 1773.

Le *Journal* est composé de cinq cahiers de 11 et 12 feuillets dont quelques pages du dernier ont été arrachées. Le premier cahier est numéroté de la page 1 à la page 22 (11 feuilles). Le deuxième continue de la page 23 à la page 46 (12 feuilles). Le troisième de la page 47 à la page 70 (12 feuilles). Le quatrième de la page 71 à la page 92 (11 feuilles) et le cinquième de la page 93 à une page non numérotée correspondant à la page 120 (14 feuilles).

Le journal de voyage commence à la page 1 et se finit à la page 107. Sur la page 108, rien n'est écrit. Sur les pages 109 à 118, nous pouvons lire le nom des villes traversées lors du voyage qu'il a effectué en 1774 dans le Nord de la France ainsi qu'un historique des différentes villes traversées.

³⁵ Annexe 2 - Tableau 1 et 2 des correspondances entre la lieue et la toise : page 6

³⁶ *Encyclopédie*, « Lieue »

³⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lieue>, consultation le 01 juin 2006.

Plusieurs hypothèses et questions apparaissent : pourquoi Andrault utilise-t-il le premier journal pour noter les lieux traversés dans le second ? Préparait-il le second voyage en même temps qu'il effectuait le premier ? N'avait-il pas assez de feuilles lors de son second voyage et a-t-il utilisé les feuilles qu'il restait sur le premier ? Cette dernière hypothèse est la plus plausible, étant donné la valeur monétaire du papier au XVIII^e siècle. Une troisième hypothèse apparaît : il conserve son *Journal* de voyage et l'emmène peut-être lors de son deuxième voyage. Plusieurs questions se posent alors : le relit-il ? S'en inspire-t-il pour écrire son voyage de 1774 de la même manière ? La forme est presque similaire.

Des correspondances consultables au Service Historique de l'Armée de Terre³⁸ et aux Archives Nationales³⁹ renseignent sur les relations d'Andrault. Plusieurs rapports ressemblant fortement au *Journal de voyage* décrivent les différentes places fortes et les distances entre les villes, notamment le mémoire de Lenchères écrit en 1775 intitulé *Reconnaissance militaire de la province d'Alsace indiquant les communications, les positions, ...*⁴⁰. Cette source peut expliquer en partie le parcours de Charles Claude Andrault et ses observations mais surtout apprécier les descriptions effectuées par le marquis lors de son voyage sur l'art militaire, la tactique et la stratégie en s'intéressant aux villes étudiées et à leurs positions stratégiques.

Charles-Claude Andrault de Langeron, Marquis de Maulévrier explique qu'il écrit ce *Journal* pour l'instruction de son fils qui l'accompagne lors d'un voyage en Alsace et en Franche-Comté. Il précise dans son introduction : « c'est a moy a luy montrer l'employ de la géographie, de l'histoire, de la géométrie, des fortifications, des mécaniques, de l'artillerie, du génie, de la tactique, de la physique, de la chimie, de la morale ... C'est une récapitulation de toutes nos études, c'est la grande étude, celles des choses et des hommes »⁴¹. C'est à nous, dès lors, de montrer si tel était son véritable but.

Le premier carton⁴² consulté aux Archives Départementales de la Nièvre⁴³ comprend quatre documents sur la famille Langeron, notamment des actes de propriétés et des correspondances d'autres personnes de sa famille sans lien direct avec le *Journal* de voyage mais pouvant apporter de nombreuses indications pour une future recherche sur sa famille.

³⁸ SHAT, 1 M 1789.

³⁹ AN, 118 AP 1

⁴⁰ SHAT, Article 4 Section 1 Alinéa 3 Carton 3.

⁴¹ SHAT, 1 M 1789, *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773*, page 1.

⁴² AD 58, 1 E 259.

⁴³ Abrégé : AD 58

Quatorze autres liasses⁴⁴ contiennent des documents allant du Moyen Age à la Révolution Française, dont certains concernent la famille de Charles-Claude Andrault, comme le testament de sa mère⁴⁵ datant de 1786. Elle était encore vivante lors de son voyage en 1773 et Andrault l'évoque au début de son *Journal*, « Je quitte une mère 8^ore [octogénaire] »⁴⁶. Ces documents permettent d'étudier une partie des réseaux sociaux et les relations de Charles-Claude Andrault car il s'y trouve plusieurs lettres, mais aussi des actes de propriété ainsi que différents documents comme des contrats de mariage et des actes de décès, qui permettent de reconstituer sa généalogie, ou bien recréer les relations d'Andrault. En revanche il n'existe pas de lien avec le voyage car aucune des personnes mentionnées dans les correspondances ne figure dans le *Journal*.

Un inventaire complet du Fonds Langeron des Archives Municipales de Brest⁴⁷ a été fait au moment de l'acquisition du fonds⁴⁸ par les archives (et notamment par Jean Foucher, archiviste municipal de la ville de Brest). Les documents ne concernent que la ville de Brest lorsque Charles-Claude Andrault y fut commandant en second (1776-1788). Ces archives sont riches sur la ville de Brest dans les années 1770-1780 et sur le lien entre Brest et les militaires.

Les Archives Nationales⁴⁹ conservent un fonds concernant la famille Langeron contenant beaucoup de correspondances, actives et passives⁵⁰, du Comte de Langeron mais aussi des autres membres de sa famille comme celle de son cousin Louis Théodose et de son neveu Louis Alexandre. Nous trouvons aussi plusieurs mémoires notamment sur l'éducation des soldats et des sous-officiers, mais aussi des correspondances dont une entre le comte d'Argenson et Jean Louis Baptiste Andrault, père d'Andrault⁵¹.

Les Archives Départementales du Bas-Rhin⁵² ont permis de retrouver des plans et des cartes sur les chemins autour de Strasbourg entre les villages (par exemple entre Strasbourg et

⁴⁴ AD 58, 1 E 7 à 1 E 20 bis.

⁴⁵ AD 58, 1 E 7, cf. Annexe 3.

⁴⁶ SHAT, 1 M 1789, *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773*, page 1.

⁴⁷ Abrégé AM Brest

⁴⁸ AM Brest, Série 2 S.

⁴⁹ Abrégé : AN

⁵⁰ AN, 118 AP 1.

⁵¹ AN, 118 AP 2.

⁵² Abrégé : AD 67

Sélestat) mais aussi des informations sur le juif Cerfberr de Medelsheim (1726-1793)⁵³ dont le mariage de sa fille est évoqué par Andrault.

La Bibliothèque Nationale de France⁵⁴ conserve un ouvrage manuscrit contenant de nombreux documents sur la famille Langeron. Certains des papiers recensés dans cet inventaire se situent aux Archives Municipales de Brest. Dans cette bibliothèque se trouve aussi le cabinet d'Hozier et d'autres sources sur l'armorial et la généalogie notamment celles de la famille Andrault de Langeron. Plusieurs de ces généalogies ont permis de faire une recherche précise sur les ancêtres de Charles Claude⁵⁵ et ainsi d'établir l'arbre généalogique de cette famille. Dans les carrés d'Hozier, nous pouvons voir des contrats de bailliage depuis 1470, mais aussi des titres et des contrats de mariages, des lettres du roi pour lever une armée ainsi que des extraits de baptêmes, de sépultures et des testaments. De plus nous trouvons les titres énoncés dans le *Mémorial de filiation* ... (BM, Ms 3114) notamment ceux de Charles Claude Andrault.

En définitive, la source principale de ce mémoire (le *Journal de voyage dans les évêchés d'Alsace et de Franche Comté 1773* par Charles Claude Andrault) se situe au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes et l'étude de celle-ci est complétée par d'autres fonds d'archives pouvant amener à des pistes de réflexion différentes de celles qui font l'objet de ce mémoire.

Sources imprimées.

L'art militaire et l'art de la guerre sont deux thèmes ayant une bibliographie très riche car ils regroupent des domaines variés (stratégies, tactiques). Tout d'abord, les ouvrages du XVIIIe et XIXe siècles sont des sources importantes car ils apportent de nombreux renseignements sur la façon d'expliquer les sciences de la guerre. Le livre du Comte Jean Dembarrère intitulé *Coup d'œil pour distinguer et classer les différentes parties de la science militaire ou de l'art de la guerre sur terre, sur-tout pour reconnoître l'étendue et l'influence*

⁵³ Blumenkranz, Bernhard, *Histoires des Juifs en France*, Strasbourg, Edouard Privot, 1972, page 478.

⁵⁴ Abrégé : BNF – Richelieu

⁵⁵ Annexe 3a et 3b – Généalogie de la famille Andrault de Langeron, page 7 et 8.

de celles qui appartiennent à l'arme du génie⁵⁶ est essentiel dans la compréhension du nombre élevé d'observations d'Andrault lors de son voyage. En effet, cet ouvrage fait l'apologie du regard et de l'observation pour les militaires. Il est très utile pour expliquer le *Journal de voyage*. La stratégie et la tactique moderne ont été en partie élaborées au XVIIIe siècle par des hommes comme le Comte de Guibert et son *Essai général de tactique* en 1772.

Afin de comprendre le voyage d'Andrault, nous pouvons le comparer avec d'autres récits effectués par d'autres voyageurs. Coquebert de Montbret a voyagé de Paris en Irlande en passant par la Normandie. Ce livre donne de nombreuses pistes de recherches et est une aide importante pour l'étude du *Journal* d'Andrault.

Dans ce *Journal de voyage*, la géographie, c'est-à-dire la matérialité du voyage, le paysage, les lieux traversés, est un des thèmes les plus importants avec le thème militaire. De même que pour l'art de la guerre, la bibliographie sur la géographie et sur les problèmes que les armées et les voyageurs rencontrent à cause des éléments naturels, est abondante. Pour commencer, deux ouvrages du XIXe siècle donnent les premières indications sur ce problème de la géographie dans l'armée. Le premier est l'ouvrage du Colonel Berthaut⁵⁷ qui permet de comprendre comment on fabrique une carte au XVIIIe siècle et ainsi de comprendre leur façon d'observer et de créer les cartes. Le second est le livre du Capitaine de Génie Marga intitulé *La géographie militaire*⁵⁸. Ce livre traite principalement du XIXe siècle et les réalités du terrain ne sont pas les mêmes mais amène des indications sur la façon d'observer et de raisonner d'Andrault.

Afin d'en connaître davantage sur le voyage d'Andrault, il faut étudier en partie sa vie et sa famille. Cela peut nous permettre de comprendre certaines observations qu'il fait lors de ses visites. Tout d'abord pour retrouver Andrault, il faut s'intéresser à son nom et à son titre. En effet, il est Comte et Marquis, il est donc noble. Ainsi nous pouvons commencer à chercher dans les dictionnaires de la noblesse et le premier est l'ouvrage de Louis-Pierre

⁵⁶ Dembarrère, Jean (Comte), *Coup d'œil pour distinguer et classer les différentes parties de la science militaire ou de l'art de la guerre sur terre, sur-tout pour reconnoître l'étendue et l'influence de celles qui appartiennent à l'arme du génie*, Paris, Magimel, An IX (1801).

⁵⁷ Berthaut, Henri-Marie-Auguste Colonel, *La carte de France, 1750-1898*, Paris, Imprimerie Service Géographie, 1898-1899.

⁵⁸ Marga Capitaine du génie, *La géographie militaire*, Fontainebleau, Ernest Bourges, 1879.

d'Hozier intitulé *Armorial général de la France*⁵⁹. Pour en connaître davantage sur sa vie militaire, deux ouvrages sont nécessaires. Il s'agit de l'ouvrage de Pinard, *Chronologie historique militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges ... des troupes de la Maison du Roi ... Enfin, une table raisonnée des ordonnances militaires, rendues depuis le règne de Louis XIV jusqu'à présent ...*⁶⁰ et celui du Chevalier de Courcelles⁶¹ qui reprend pour une très bonne partie le texte de Pinard mais qui est légèrement plus complet notamment en ce qui concerne Andrault. Enfin, par l'ouvrage important de Louis de la Roque, le *Catalogue historique des généraux français*⁶², et par celui de Louis-Pierre d'Hozier⁶³, la généalogie ascendante et descendante d'Andrault se précise.

Bibliographie.

Pour l'étude d'un journal de voyage écrit par un militaire, trois ouvrages sont essentiels. Le premier, celui d'Isabelle Laboulais-Lesage, *Lectures et pratiques de l'espace, l'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'Etat (1755-1831)*⁶⁴, porte sur la géographie et sur le voyage ; le deuxième, celui de Daniel Roche, *Humeurs vagabondes*⁶⁵, sur les voyageurs et sur le voyage ; et le dernier, celui d'André Corvisier, *Histoire militaire de la France*⁶⁶, sur l'art et l'histoire militaire.

Les ouvrages sur le voyage sont nombreux mais très peu traitent de la lexicologie. D'ailleurs, Daniel Roche et Gilles Bertrand ne l'évoquent jamais dans leurs différents ouvrages. La lexicologie est donc une démarche nouvelle par rapport à ces auteurs et peut apporter un point de vue différent du voyage et surtout du récit de voyage. En effet, l'étude du

⁵⁹ Hozier, Louis-Pierre, *Armorial général de la France, registre 1^{er}, Première partie*, Paris, Jacques Collombet, 1738, rééd. 1970.

⁶⁰ Pinard, M., *Chronologie historique militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges ... des troupes de la Maison du Roi ... Enfin, une table raisonnée des ordonnances militaires, rendues depuis le règne de Louis XIV jusqu'à présent ...* (suivi de la liste alphabétique des officiers généraux jusqu'en 1762 par Léon Lecestre), Paris, C. Hérisant, 1760-1778, 8 vol.

⁶¹ Courcelles (Chevalier de), *Dictionnaire historique et biographique des généraux français depuis le 11^{ème} siècle jusqu'en 1820, vol. 1*, Paris, A. Bertrand, 1820, 9 vol.

⁶² Roque, Louis de la, *Catalogue historique des généraux français, vol. 2*, Paris, Bureau du bulletin héraldique de France, 1902.

⁶³ Hozier, Louis-Pierre, *Armorial général de la France, registre 1^{er}, Première partie*, Paris, Jacques Collombet, 1738, rééd. 1970.

⁶⁴ Laboulais-Lesage, Isabelle, *Lectures et pratiques de l'espace, l'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'Etat (1755-1831)*, Paris, Honoré Champion, 1999

⁶⁵ Roche, Daniel, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

⁶⁶ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1997.

vocabulaire amène à comprendre ce que Andrault ne dit pas forcément explicitement. Isabelle Laboulais-Lesage dans son ouvrage sur Coquebert de Montbret ne fait pas non plus de chapitre sur la lexicologie. Ce voyage est effectué par un militaire. André Corvisier dans ses différents ouvrages et notamment, le tome 2 de *l'Histoire militaire de la France, de 1715 à 1871*⁶⁷, n'aborde pas non plus le thème de la lexicologie. La démarche par rapport à ses différents auteurs est donc nouvelle.

André Corvisier n'aborde pas non plus le thème du voyage militaire dans son ouvrage. Il n'évoque principalement que la vie militaire mais pas la vie des militaires en-dehors de leur fonction. Le voyage d'Andrault concerne sa vie militaire mais également sa vie privée. En effet, il veut instruire son fils à l'art militaire et entreprend un voyage privé en Alsace et en Franche-Comté mais étant donné ses fonctions il est reçu en tant que militaire et inspecte les villes en étant Lieutenant Général des armées du roi. Ses deux vies (privée et militaire) se confondent. Ce récit est donc nouveau par rapport aux ouvrages d'André Corvisier.

Une autre idée importante de cet ouvrage est ce qu'Isabelle Laboulais-Lesage appelle le « savoir voir », car c'est par ses compétences d'observations qu'un individu peut affronter le terrain plus ou moins efficacement. Pour les militaires ce « savoir voir » est essentiel pour appréhender le terrain propice au combat et les manœuvres nécessaires à la bataille et à la victoire. En effet, cela permet une lecture de l'espace et se rapproche du « coup d'œil » militaire. Isabelle Laboulais-Lesage a édité le journal du *Voyage de Paris à Dublin à travers la Normandie et l'Angleterre en 1789*⁶⁸ et cet ouvrage donne des indications pour en faire de même avec le *Journal*.

Dans son ouvrage, Daniel Roche évoque plusieurs sortes de voyages (humaniste, savant, d'éducation, ...) dont le voyage à la manière d'Andrault, c'est-à-dire à la fois militaire et éducatif. Pour commencer un voyage, il faut l'anticiper. C'est le cas de Coquebert de Montbret et c'est aussi ce qu'évoque Daniel Roche⁶⁹ mais Andrault ne précise pas s'il a anticipé son voyage et la façon dont il l'a préparé.

D'après Daniel Roche, « écrire son voyage est une pratique culturelle qui mobilise des références de tous ordres, catalysées par l'expérience, filtrées par l'écriture »⁷⁰. En effet,

⁶⁷ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1997

⁶⁸ Coquebert de Montbret, Charles Etienne, *Voyage de Paris à Dublin à travers la Normandie et l'Angleterre en 1789*, Saint-Etienne, Limonest, 1995, 214 pages.

⁶⁹ Roche, Daniel, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, page 71.

⁷⁰ Roche, Daniel, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, page 145.

Andrault s'intéresse à plusieurs thèmes comme il le cite dans l'introduction de son *Journal* et veut les enseigner à son fils. De plus, il fait partager son expérience et le précise.

Une absence très importante du discours d'Andrault est la matérialité du voyage. En effet, nous n'avons aucune indication du lieu exact où il dort et dîne. Nous ne connaissons que les villes où il s'arrête. Dans l'ouvrage de Daniel Roche, cette matérialité est présente et importante et celui-ci montre qu'elle est souvent évoquée dans les récits des voyageurs.

Daniel Roche consacre un chapitre à la franc-maçonnerie et plusieurs personnes de la famille d'Andrault ont été francs-maçons. Nous pouvons nous demander, par son voyage et les visites qu'il fait, si Andrault n'était pas lui-même franc-maçon. Ces derniers avaient un sens de l'hospitalité important, ce qui pourrait expliquer le fait que Andrault trouve toujours où se loger sans en parler et sans faire état des frais d'auberge ou autre. Mais ceci ne reste qu'une hypothèse et reste difficile à affirmer.

Andrault a été inspecteur du camp d'armurerie commandé par le Maréchal Prince de Soubise en 1754. Les inspecteurs ont permis de faire des progrès dans la gestion, la discipline et l'instruction de l'armée. Ce corps a atteint son apogée en 1776. Le voyage effectué par Andrault se rapproche du voyage d'inspection. En effet, ces inspecteurs ont été sollicités par Choiseul et Monteynard pour donner leur avis sur tous les projets intéressant la tactique ou la discipline et nous pouvons lire dans le journal de nombreuses critiques positives ou négatives sur les régiments mais aussi plusieurs remarques sur la tactique et la stratégie⁷¹.

De plus, nous pouvons voir qu'Andrault suit les schémas intellectuels de son temps en traitant de la tactique et de la stratégie.

Nous débuterons notre étude par une analyse lexicographique, thème et méthode peu abordés et peu utilisés par les historiens actuels. Nous essaierons alors de comprendre la pensée d'Andrault par l'étude du texte propre, c'est-à-dire par l'étude du lexique, des thèmes abordés et par des exemples précis comme l'emploi des termes militaires ou l'évocation de son fils.

Nous nous intéresserons ensuite à un point essentiel souvent évoqué par Andrault : la géographie. En effet, l'étude du parcours, des lieux visités et sa façon de lire et d'appréhender le paysage, nous permettra de compléter un peu plus sa pensée, qui tend vers une approche très militaire.

⁷¹ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1997, pp 34-35.

Le regard d'Andrault sur ce qui l'entoure prend une dimension particulière du fait de sa profession et ses expériences comme inspecteur ou officier dans l'armée royale, comme nous tenterons de le démontrer. Par conséquent, « son coup d'œil » militaire ou son « savoir voir », comme l'explique Isabelle Laboulais-Lesage⁷², lui permet d'analyser les régiments, les places fortes et les autres sites militaires qu'il évoque lors de son voyage mais aussi de donner des conseils de tactique et de stratégie.

Le but énoncé lors de l'introduction de son Journal, à savoir éduquer son fils à l'art militaire est-il vraiment la finalité de ce voyage ou est-ce plutôt un voyage d'inspection supplémentaire ? Nous pouvons aussi nous demander si ce voyage n'est pas seulement un voyage d'agrément dans le but unique de se cultiver et d'instruire son fils ce qui serait susceptible d'expliquer ses évocations de points d'histoire et ses visites de bâtiments religieux (églises, cathédrales, ...).

⁷² Laboulais-Lesage, Isabelle, *Lectures et pratiques de l'espace, l'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'Etat (1755-1831)*, Paris, Honoré Champion, 1999, page 151

Chapitre 1 : Un texte, un auteur et des mots : essai d'analyse lexicologique.

La lexicologie est une science peu utilisée par les historiens contemporains pour diverses raisons. Or, celle-ci, peut permettre d'apprendre beaucoup sur un texte et son auteur. Pour cela, il faut mesurer le texte et ceci « implique de remplacer la perception globale et singulière que l'on peut en avoir par un examen attentif du matériel lexical qui le compose »¹. Le texte a été transformé en une suite d'unités et a ainsi pu être mesuré et compté. Après cette première étape, une analyse des résultats obtenus a été tentée. La démarche a été la plus scientifique possible. Cependant des erreurs minimales sur le comptage des mots peuvent exister mais ne devraient en rien affecter les résultats finaux de l'étude.

Tout d'abord, il faut définir l'auteur et analyser sa place dans le discours, puis étudier le vocabulaire général utilisé, et enfin quelques exemples sont observés et notamment la façon dont Andrault se représente les lieux et les décrit.

I. *Deux hommes et un discours.*

A. *L'auteur : une ou deux personnes ?*

Le *journal de voyage* est manuscrit. Il est composé de deux types d'écritures différents. En comparant les correspondances d'Andrault, trouvées au SHAT², aux Archives Municipales de Brest³ et à la Bibliothèque Mazarine, au *Journal de voyage*, nous pouvons nous apercevoir que l'une des deux écritures⁴ est celle du comte de Langeron. En revanche, en ce qui concerne la deuxième écriture, l'auteur n'a pas encore pu être identifié. Différentes hypothèses peuvent donc être établies : s'agit-il de son fils ou d'un secrétaire ? Montaigne a rédigé une partie de son *Journal de voyage*⁵ mais le début l'a été par un secrétaire qu'il laisse en Italie. Andrault a-t-il utilisé le même procédé et a-t-il laissé une partie de son *Journal* rédigé par un secrétaire ? Combien étaient-ils lors du voyage ? Les deux écritures alternent et parfois même au sein d'une seule et même journée.

¹ Genet, Jean-Philippe, Lafon, Pierre, « Des chiffres et des lettres : quelques pistes pour l'historien », in *Histoire et mesure, Mesurer le texte*, CNRS, volume XVIII, n°3/4, 2003, page 215.

² SHAT, 1 M 1789.

³ AM Brest, 2 S.

⁴ Annexe 4 - Photographie de l'écriture d'Andrault : page 9.

⁵ Montaigne, Michel de, *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*, Paris, Le Jay, 1774.

Le *Journal* mesure 21 cm de largeur sur 31 cm de hauteur. L'auteur écrit au recto et au verso de chaque feuille. Il laisse une marge à gauche, où il écrit la date ; en haut de chaque page, figure le mois en cours ; dans cette marge, l'auteur ajoute parfois des éléments qu'il a oubliés le jour de la rédaction. Par hypothèse, nous pouvons dire qu'il écrit le soir mais qu'il relit au plus tôt le lendemain pour se compléter. Par exemple, le 07 juillet 1773, il écrit : « *J'ay mis pied à terre chés le S^r Meckel graveur en taille douce qui a une très belle et très nombreuses collections des plus belles estampes de l'Europe. 2^o un cabinet assés considérable de tableaux, dont quelques uns (mot illisible)* »⁶ puis il rajoute dans la marge « *surtout une Madeleine d'albâtre* »⁷. Cette citation confirme l'hypothèse qu'il écrit en partie le soir sûrement avant de dîner et de finir ses visites des monuments, et qu'il se relit le lendemain pour ajouter des éléments à son voyage. Une autre hypothèse est plausible : peut-être a-t-il écrit son *Journal* a posteriori à partir de notes comme Thomas Platter⁸ sur la demande de son fils. Cette hypothèse est infirmée par la citation suivante : « *J'avois vu la place hier en arrivant, mais je me suis réservé d'en parlé aujourd'huy avec un peu plus de détail après avoir travaillé avec M. Artus Ingénieur en chef* »⁹. De ce fait, il est certain qu'il écrit le soir même ou au plus tard le lendemain.

B. La place de Andrault et celle de son fils dans le discours.

Pour commencer l'étude lexicographique de ce *Journal*, une analyse des pronoms personnels « je » et « nous » et de leurs dérivés est nécessaire (c'est l'objet du tableau 1), mais aussi du mot « fils », objet du tableau 2.

⁶ *Journal*, 07 juillet 1773.

⁷ *Journal*, 07 juillet 1773.

⁸ Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Le siècle des Platter : 1499-1628, volume 1, 1499-1628*, Paris, Fayard, 1995.

⁹ *Journal*, 08 juillet 1773

Pronoms personnels	Nombre d'occurrences	Pourcentage (en %)
Je, J'	214	32,04
Mon, ma, mes, me, m'	35	5,24
Moi	5	0,75
<i>Sous-total singulier</i>	254	38,02
Nous	50	7,49
Nos, Notre	17	2,54
On	347	51,95
<i>Sous-total pluriel</i>	414	61,98
Total	668	100,00

Tableau 1 : Tableau du nombre d'occurrences et des pourcentages des pronoms personnels dans le *Journal*.

En analysant les chiffres bruts, il apparaît que le mot « fils » apparaît neuf fois ; les termes regroupant la première personne du singulier, c'est-à-dire « je », « j' », « mon », « ma », « mes », « me », « m' », et « moi » apparaissent 254 fois pour 38,02 % des pronoms personnels totaux ; les termes pour le pluriel (« nous », « nos », « notre », « on ») apparaissent 414 fois, dont 347 « on », pour 61,98 % des termes totaux.

En regardant ces chiffres bruts sans faire d'analyse du texte, la première réflexion qui apparaît est le fait qu'Andrault évoque plus souvent des pronoms personnels au pluriel avec « on » et « nous » que le singulier « je ». Ainsi en approfondissant cette analyse brute du texte le « on » est 1,5 fois plus utilisé que le « je » mais ce dernier est quatre fois plus important que le « nous ».

Mais cette étude lexicographique brute n'a de sens que si elle est accompagnée d'une étude du texte. En effet, sorti de son contexte le tableau de l'analyse lexicographique n'est que peu utile. Un bon exemple de ce besoin du contexte est le terme « nous ».

Thème		Nombre d'occurrences	Pourcentage (en %)
Nous	Andrault et son fils	10	14,93
Nos, notre	Andrault et son fils	1	1,49
<i>Sous total "Andrault et son fils"</i>		11	16,42
Nous	Le Royaume de France	38	56,72
Nos, notre	Le Royaume de France	14	20,90
<i>Sous total "Le Royaume de France"</i>		52	77,61
Nous	Andrault et une autre personne	2	2,99
Nos, notre	Le jardinier Le Notre	2	2,99
<i>Sous total "Divers"</i>		4	5,97
Total		67	100,00

Tableau 2 : Nombre d'occurrences de « nous », « nos » et « notre » par rapport au thème représenté.

Ce terme « nous » fait penser au premier abord à Andrault et son fils. Mais en étudiant le contexte de chaque « nous », il apparaît que ce terme désigne très peu les deux protagonistes avoués du voyage. En effet, d'après le tableau 2, les termes « nous », « nos » et « notre » représentant le thème « Andrault et son fils » est de 16,42 % des termes totaux, le thème « Le royaume de France » est de 77,61 % et le thème divers est de 5,97 %.

Les deux voyageurs apparaissent 11 fois ensemble par le « nous » dans le *Journal* pour 16,42 % des termes. Andrault commence son récit par l'idée que ce voyage est une « récapitulation de toutes nos études »¹⁰. Les dix autres évocations du « nous » sont toutes les mêmes. Il s'agit presque toujours d'un lieu visité qu'ils ont vu ou qu'ils vont voir. Par exemple, « *J'ai été voir le [mot illisible] Thirion apoticaire celebre chimiste en son absence son frere nous a montré son cabinet* »¹¹, ou bien « *2 carosses à 6 chevaux du Landgrave nous fîmes faire le tour de la ville, nous menâmes au pavillon de M^{de} La Landgrave et nous ramenâmes au château* »¹², ou encore « *il nous fit voir la lunette magique* »¹³, « *L'horloger de la cathédrale nous fit voir ensuite l'horloge de la cathédrale* »¹⁴, mais il sert aussi à désigner quelques moments consacrés à des expériences « *le fondeur a mis devant nous plusieurs fois son doigt dans le second creuset* »¹⁵, « *plusieurs papiers allumés que nous avons jettés nous ont fait voir la beauté de ce travail taillé dans le roc et cette énorme profondeur* »¹⁶, enfin Andrault évoque une seule fois qu'il a apprécié une journée en utilisant le « nous » alors qu'à l'accoutumé il utilise le « je » : « *ce savant aimable nous a fait passer une partie de la journée très agréablement* »¹⁷.

En revanche, Andrault utilise très couramment le « nous » pour désigner le « Royaume de France ». Il l'utilise lorsqu'il fait des apartés et des leçons d'histoire en précisant ce qu'il s'est passé dans les différentes villes qu'il traverse :

- « *En 1559, le traité de Cateau Cambresis nous assura la possession de cette place* »¹⁸,
- « *En 1648, le traité de Munster nous la confirma* »¹⁹,
- « *En 1706 nous reprenons Drusenheim* »²⁰,

¹⁰ *Journal*, 01 mai 1773

¹¹ *Journal*, 18 mai 1773

¹² *Journal*, 01 juin 1773

¹³ *Journal*, 27 juin 1773

¹⁴ *Journal*, 28 juin 1773

¹⁵ *Journal*, 03 juillet 1773

¹⁶ *Journal*, 13 juillet 1773

¹⁷ *Journal*, 08 juillet 1773

¹⁸ *Journal*, 12 mai 1773

¹⁹ *Journal*, 12 mai 1773

²⁰ *Journal*, 08 juin 1773

Mais il l'emploi aussi lorsqu'il évoque un événement qui concerne le Royaume de France et qu'il se met à la place d'une autre personne :

- « *Ce pont est couvert en plancher et communique à un ancien ouvrage à Corne fait par les espagnols dont nous avons accomodé les branches (...) et en dehors nous avons construit sur le sisteme de M. de Courmontagne une double couronne pour nous rapprocher du village d'Yus* »²¹.
- « *Nous venons d'accorder à cet évêque la permission de couper 48 mille cordes de bois (...), ce qui nous porte un grand préjudice (...) nous avons aussi permit à M. le P^{ce} des Deux-Ponts de couper beaucoup de bois* »²²,
- « *lorsque nous étions les maitres du Viel Brissac* »²³.

Ainsi par ces trois exemples il est possible de voir que le discours que tient Andrault est celui d'un autre, tour à tour ingénieur, représentant de l'Etat ou militaire. Ce discours peut se comprendre par un côté militaire et « patriotique »²⁴ du personnage. En effet, il est Lieutenant Général, a servi sous les ordres du Maréchal de Saxe qui fut un fin stratège et un fin tacticien et il fut aussi inspecteur au cours de sa carrière. Celle-ci permet donc d'expliquer certains faits et discours qu'il tient tout au long de son récit.

Mot	Nombre d'occurrences
Fils	9

Tableau 3 : Tableau du nombre d'occurrences du mot « fils »

Dans le récit, le fils est très effacé par rapport au père. En effet, le terme « fils » apparaît peu (neuf fois) dans le texte par rapport au « je » (214 fois). Andrault explique au début de son *Journal* qu'il veut éduquer son fils par le voyage. Une des attentes avant la lecture de ce manuscrit est l'évocation importante du terme ou du thème du fils et de la filiation par des démonstrations ou autre envers son fils. Mais ce terme n'apparaît qu'épisodiquement dans le *Journal* et pas toujours pour désigner ce fils qu'il emmène en voyage. Seul le tableau et le contexte peuvent le montrer.

²¹ *Journal*, 23 mai 1773. Louis de Cormontaigne (1695-1752)

²² *Journal*, 06 juin 1773. Christian IV, Prince des Deux-Ponts (1722-1775).

²³ *Journal*, 05 juillet 1773

²⁴ Il est anachronique lexicalement de parler de patriotisme, mais c'est bien de cette réalité qu'il s'agit.

La première évocation de ce descendant apparaît dans le sous-titre « *J'ai fait ce voyage pour l'instruction de mon fils* »²⁵. La deuxième dans l'introduction lorsqu'il explique ce qu'il veut faire et pourquoi il le fait « *Je pars avec mon fils pour voir les frontières des Evechés, de l'Alsace et de la Franche Comté* »²⁶ et la troisième pour préciser que c'est son « *fils unique qui va avoir 17 ans* »²⁷. Ensuite jusqu'au 29 juin, c'est-à-dire près de deux mois, il n'évoque à aucun moment son fils. Le 30 juin, il précise « *j'ai trouvé la jument de mon fils si malade* »²⁸ puis le premier juillet « *il a fallu m'occuper de remplacer la jument de mon fils* »²⁹. Le 3 juillet, il évoque les mines de Sainte-Marie-aux-Mines sans les visiter « *Celui qu'on exploite est dans la montagne du petit Escherie à 2 lieue de S^{te} Marie ce qui m'a empêché d'y aller* »³⁰ et explique qu'il ne serait pas descendu car « *elles contiennent beaucoup d'antimoine de l'arsenic et du (mot illisible), ce qui est beaucoup trop fort pour moy, et encore pire pour mon fils* »³¹. C'est la sixième évocation de Charles Etienne.

La septième est le moment où son fils est malade à cause des vapeurs dus à la mine de Sainte-Marie « *Mon fils est revenu de la fonderie où il avoit très peu resté à senti son (mot illisible), et la gorge douloureuse en dedans* »³².

Ainsi ce fils que Andrault doit éduquer par le voyage n'est que peu présent dans son *Journal*. Il apparaît même presque anecdotique lorsque sa jument est malade.

Mais son fils a pour lui une place importante et il l'explique lors de son deuxième voyage dans le Nord et l'Est de la France en 1774³³ :

« Il faut être père tendre et sensible pour croire tous ce que j'éprouve depuis hier dix heures 1/4 que j'ai dit adieu à mon fils. Il en est 5 du soir, et je crois le serrer encore dans mes bras, mon âme est déchirée, les larmes inondent ma table que l'on lira la lettre de ce cher enfant que mon laquais m'a remis ce matin, et malheur a qui n'en sera pas touché, a qui lira d'un œil sec. Sa conversation d'hier soir est celle d'un homme de 30 ans on ne peut être plus (mot illisible) plus sensible a l'honneur et à la vertu. Le moment de notre séparation a donné un effroit incroyable à son âme. Il ne s'en orgueillit point des caresses des avances, des hommages qu'on luy a donné à Lille, il ne songe qu'à l'avenir, qu'à forcer les

²⁵ *Journal*, page 0.

²⁶ *Journal*, 01 mai 1773.

²⁷ *Journal*, 01 mai 1773

²⁸ *Journal*, 30 juin 1773

²⁹ *Journal*, 01 juillet 1773

³⁰ *Journal*, 03 juillet 1773

³¹ *Journal*, 03 juillet 1773

³² *Journal*, 03 juillet 1773

³³ SHAT, 1M1789, *Journal de voyage dans le Nord et l'Est de la France*, Page 87. Le 13 juillet 1774, il quitte son fils et poursuit son voyage.

autres à l'estimer. Son plan de conduite est admirable. Je le laisse en excellentes mains, mais ce ne sont pas les miennes. Si j'avais moins à me [mot illisible] de cet enfant, aurais-je tant de peine à m'en éloigner ? »

Les autres évocations du mot « fils » correspondent à d'autres personnes. La première est un professeur de dessin de l'artillerie « *le Brun pere et fils sont d'habiles professeurs* »³⁴ et la deuxième est le fils d'un « juif médecin de l'électeur de Pologne » qui épouse la fille du « *juif Cerf Berr* »³⁵.

Le « je » est le terme le plus fréquent dans le récit de Andrault. Il voyage avec son fils mais celui-ci est effacé dans le discours comme nous l'avons vu précédemment. Mais ce « je » ne renvoie pas toujours à une même réalité. En effet, parfois il se met en valeur pour critiquer, ou bien pour juste préciser quelque chose sur son voyage. C'est ce que nous montre le tableau 4.

Catégories ³⁶	Nombre d'occurrences	Pourcentage (en %)
Il donne des précisions sur son voyage, sur ce qu'il voit et les personnes qu'il rencontre	99	46,26
Il donne son opinion sur un ouvrage militaire	68	31,78
Il donne son opinion sur un régiment	28	13,08
Il donne des précisions sur son voyage au niveau militaire	19	8,88
	214	100,00

Tableau 4 : Nombre d'occurrences du « je » par rapport aux différentes catégories.

Les différentes catégories renvoient donc à des réalités différentes. Le plus souvent il donne juste des précisions sur son voyage (« *je suis venu à Meaux en 5 heures* »³⁷) et sur ce qu'il fait (« *J'ai été à la comédie ou j'ai entendu avec plaisir une voix de femme dans Tom Jones* »³⁸) ou vu (« *J'ai vu la cathédrale* »³⁹), mais aussi des personnes qu'il a rencontrées (« *J'ai été voir Mme de Choiseul abbesse du chapitre de St Louis* »⁴⁰).

³⁴ *Journal*, 18 juin 1773

³⁵ *Journal*, 23 juin 1773

³⁶ Ces catégories présentées sont subjectives et ne dépendent que des besoins pour le mémoire.

³⁷ *Journal*, 01 mai 1773.

³⁸ *Journal*, 11 mai 1773. *Tom Jones* est un opéra lyrique en trois actes de François-André Philidor créé en 1756.

Mais il donne aussi régulièrement son opinion sur les ouvrages militaires qu'il visite :

- « *Je pense que Sarrelouis par sa position mérite d'être fini* »⁴¹,
- « *D'après cet exposé succinct je pense qu'il est indispensable (...)* »⁴²,
- « *J'avoue que je ne comprend pas de qu'elle utilité peut nous être le Fort Louis* »⁴³,
- « *ce que je viens de proposer* »⁴⁴.

Les exemples où il donne son opinion sont encore multiples et notamment sur les régiments qu'il voit et que l'on peut qualifier d'inspection :

- « *J'ai vu manœuvrés R[oyal] Roussillon* »⁴⁵,
- « *J'ai vu manœuvrer le rég[imen]t de Chartres* »⁴⁶.

De même que pour les commentaires qu'il fait sur les ouvrages militaires, la liste des régiments qu'il voit est longue.

Enfin il donne plusieurs précisions sur son voyage au niveau militaire lorsqu'il voit ou va quelque part (« *J'ai été à l'école d'artillerie* »⁴⁷).

Il se met donc régulièrement en avant avec une utilisation du « je » (214 occurrences) plus importante que le « nous » (50 occurrences). De plus, il utilise le « je » avant le nous dans une phrase (« *J'ai été voir le frère Thirion apoticaire celebre chimiste en son absence son frère nous a montré son cabinet* »). Par cette citation il exprime bien le fait que son fils est présent mais qu'il le laisse au second plan.

Enfin, un terme à une place à part dans le discours, c'est le mot « on ». Il se retrouve 347 fois dans le discours de Andrault pour désigner différents thèmes.

³⁹ *Journal*, 16 mai 1773

⁴⁰ *Journal*, 16 mai 1773

⁴¹ *Journal*, 28 mai 1773

⁴² *Journal*, 30 mai 1773

⁴³ *Journal*, 08 juin 1773

⁴⁴ *Journal*, 03 juillet 1773

⁴⁵ *Journal*, 14 mai 1773

⁴⁶ *Journal*, 13 juin 1773

⁴⁷ *Journal*, 17 mai 1773

Catégories	Nombre d'occurrences	Pourcentage (en %)
"On" valeur de "Nous : Andrault et son fils"	140	40,35
Impersonnel, généralité	113	32,56
"On" valeur de "Nous : le Royaume de France"	94	27,09
	347	100,00

Tableau 5 : Nombre d'occurrences du « on » par rapport aux différentes catégories.

Par ce tableau, il est possible de voir que Andrault utilise souvent le « on » pour se désigner en compagnie de son fils. En effet, 40,35 % des « on » a valeur de « nous » regroupant ainsi les deux voyageurs (« *Cette petite rivière fait flotter les bois à flots perdus pour la consommation de cinq verrierier. D'où je n'ay pu voir aucune quoiqu'on en laisse une à cent pas sur sa gauche un peu avant de passer la rivière pour ce que par hasard elle n'alloi point* »⁴⁸). Environ un tiers des occurrences de ce mot concerne l'impersonnel et la généralité, c'est-à-dire, par exemples, des formes de types « *m'a-t-on dit* »⁴⁹. Enfin, 27,09 % des « on » désignent le « Royaume de France » et l'Etat (« *Derrière cette enceinte on à fait un terrassement mal entendu et mal entretenu (...) une fontaine qui vient au dehors et qu'on peut couper, et tout à fait au haut de ce chateau on a construit nouvellement à l'épreuve de la bombe un petit sous-terrain* »⁵⁰).

Par cette répartition du « on » dans les différentes catégories, les formes pluriels des pronoms personnels, le « nous » et le « on » valeur de « nous », n'ont pas le même sens. En effet, en regroupant les deux tableaux il apparaît une différence importante.

⁴⁸ *Journal*, 06 mai 1773

⁴⁹ *Journal*, 13 juillet 1773

⁵⁰ *Journal*, 26 mai 1773

Catégorie		Nombre d'occurrences	Pourcentage (en %)
Nous	Andrault et son fils	10	2,42
Nos, notre	Andrault et son fils	1	0,24
On	Andrault et son fils	140	33,82
<i>Sous total "Andrault et son fils"</i>		151	36,47
Nous	Le Royaume de France	38	9,18
Nos, notre	Le Royaume de France	14	3,38
On	Le Royaume de France	94	22,71
<i>Sous total "Le Royaume de France"</i>		146	35,27
Nous	Andrault et une autre personne	2	0,48
Nos, notre	Le jardinier Le Notre	2	0,48
On	Impersonnel, généralité	113	27,29
<i>Sous total "Divers"</i>		117	28,26
Total		414	100,00

Tableau 6 : Nombre d'occurrences pour les termes « nous », « nos », « notre » et « on » par rapport aux différentes catégories.

En comparant les résultats entre ce tableau 6 et le tableau 2, les chiffres ne sont plus les mêmes. En effet, la catégorie « nous-nos-notre-on » qui a pour valeur « Andrault et son fils » devient plus importante et compte pour 36,47 % des termes totaux. Le deuxième thème du « Royaume de France » est presque équivalent mais légèrement inférieur à 35,27 % et le troisième « Divers » est de 28,26 %. Ces résultats se rapprochent plus du tableau 5 sur le « on » que du tableau 2 sur le « nous » et ceci montre qu'il utilise deux termes pour noter la première personne du singulier avec une dominance pour le « on ». Par un plus grand nombre d'occurrences du terme « on », les statistiques sont moins faussées que pour le terme « nous » qui apparaît sept fois moins. Ces chiffres, malgré leur différence, sont presque tous autour d'un tiers ce qui montre que Andrault utilise cette forme plurielle à peu près également pour tout ce qu'il souhaite évoquer.

Ce tableau remet en cause l'hypothèse énoncée précédemment concernant le fait qu'Andrault évoquait très peu sa relation avec son fils lors du voyage. On se rend compte qu'en fait, il l'évoque régulièrement, mais sous une forme moins littéraire que le « nous » et sans préciser ce qu'il fait par des termes précisant les liens de parenté entre eux.

Pour conclure il est possible de dire qu'Andrault évoque tout au long de son récit, son fils, même si ce n'est pas forcément de manière explicite et spontanée.

C. Andrault et les chiffres : une opération mentale complexe

Compter n'est pas forcément la chose la plus facile qui existe. En effet, l'exactitude des renseignements n'est pas toujours au rendez-vous.

La première chose qu'il compte est le temps de parcours. Il le recense en fraction, opération assez classique faite tous les jours avec le 1/4 d'heure, la 1/2 heure ou les 3/4 d'heure. Il ne compte pas autrement qu'en fraction. En revanche, il complique l'opération car il compte aussi en 1/8 principalement à la fin de son parcours comme il est possible de le voir sur le tableau 8 mais aussi le 20 et le 24 juillet. Un huitième d'heure équivaut à 7,5 minutes.

Pantin	3/4
Bondy	1/2
Vert Galant	1
Ville Parisis	1/4
Claye	1/2
Meaux	2
	5 ^h

Tableau 7 : Tableau fait par Andrault de la première journée de son voyage (01 mai 1773).

Vaux	1/2
S ^{te} Foy	1/2
Les pions	1/2
La Cray	1/8
Le vigne	1/4
Marcigny	1/4
Port d'Artaix	1/2
Les Bressons	1/2 1/8
Melay	1/4 1/8
Maulévrier	1/2
	4 1/8

Tableau 8 : Tableau fait par Andrault du dernier jour de son voyage (27 juillet 1773)

Les tableaux 7 et 8 sont des extraits de deux tableaux qu'il indique chaque jour en notant le temps de parcours entre chaque étape. Le premier tableau concerne le deuxième jour du voyage et le deuxième tableau est le dernier jour de son voyage. On peut voir qu'il utilise les fractions et notamment les huitièmes pour calculer son temps de parcours. Puis le soir il additionne chaque étape pour donner son temps de parcours de la journée. Le temps est sa mesure privilégiée pour son voyage car il n'utilise pas les distances pour ses étapes. Parfois il

utilise la lieue comme unité mais celle-ci ne se retrouve jamais dans les tableaux. (« A 1/2 lieue on laisse à sa droite la chaussée de Nancy »⁵¹)

Une autre mesure qu'il fait correspond à la taille des monuments ou des mines. Le 15 juin, il donne la taille des mines situées à Metz : « Les grandes galeries ont 6 pieds de haut sur 5 de large »⁵². Il donne régulièrement la taille des cathédrales et des églises. Il évoque les dimensions de la cathédrale de Metz le 18 mai qui lui ont été communiquées par un vicaire. Il en fait un tableau et en donne les correspondances (« 400 pieds de long » correspond à « 66 toises et 4 pieds »).

	Toises	pieds
400 pieds de long	66	4
89 ... de large	14	5
133 pieds de haut sous chef	22	1
373 pieds p[our] le clocher	62	1

Tableau 9 : Tableau exécuté par Andrault sur les dimensions de la cathédrale de Metz (18 mai 1773)

Il donne aussi les mesures des bâtiments militaires ou de pont. C'est le cas lorsqu'il est à Thionville : « Elle a été fortifiée par les Espagnols de 6 bastions à orillons dont les flancs sont retrancher et le coté de la Moselle et fortifié par deux especes de bastions plats sur deux courtines hors de toutes proportions, ayant de 130 à 140 toises »⁵³ ; « Sur la Moselle il y a un pont {180 pieds de long, 22 de larges} couvert de sept archer dont 2 de 60 pieds d'ouverture chacune »⁵⁴. Il donne aussi son avis et estime des monuments au niveau de leur dimension et de leur coût. C'est toujours le cas à Thionville le 24 mai : « de faire sur chaque bastion un cavalier et des sous-terrains qui auroient 456 toisent de développement, 20 pieds de large et 15 de hauteur et prendroient leur joue par le dedans de la place et par conséquent seroient très clairs et très sains. Ce dernier ouvrage est estimé 12 cent mille livres »⁵⁵.

En Allemagne à Pirmasseur il continue de donner des mesures de bâtiments le 01 juin mais il ne précise pas d'où il tient ses chiffres. Est-il capable d'un simple coup d'oeil d'évaluer les distances ou bien lui fournit-on ces renseignements ? Parfois il le précise comme nous l'avons vu précédemment.

⁵¹ *Journal*, 09 mai 1773.

⁵² *Journal*, 15 juin 1773.

⁵³ *Journal*, 23 mai 1773.

⁵⁴ *Journal*, 23 mai 1773. Les parenthèses { } correspondent à du texte inscrit dans la marge.

⁵⁵ *Journal*, 24 mai 1773

La taille des monuments est donc une autre de ces préoccupations et ceci lui permet de faire des comparaisons avec ce qu'il connaît et notamment la cathédrale Notre Dame de Paris : « *J'ai vu la cathédrale. Elle est un peu moins longue que N. D. de Paris mais beaucoup plus élevée* »⁵⁶, « *La cathédrale est antique, moins longue et moins large que Saint Roch (à Paris)* »⁵⁷.

Les mesures se font en toises, pouces ou pieds et les correspondances sont données dans le tableau 10 suivant :

1	arpents	=	100	perches	=	2200	pieds du roi	=	26400	pouces	=	316800	lignes	=	715,96800	mètres
			1	perche	=	22	pieds du roi	=	264	pouces	=	3168	lignes	=	7,15968	mètres
			1	toise	=	6	pieds du roi	=	72	pouces	=	864	lignes	=	1,95264	mètres
			1	pas géométrique	=	5	pieds du roi	=	60	pouces	=	720	lignes	=	1,62720	mètres
						1	pied du roi	=	12	pouces	=	144	lignes	=	0,32544	mètre
									1	pouce	=	12	lignes	=	0,02712	mètre
												1	ligne	=	0,00226	mètre

Tableau 10 : Correspondance des différentes mesures citées par Andrault⁵⁸.

Il utilise le comptage pour diverses choses : Thionville et Metz en sont de bons exemples. Il s'intéresse au nombre de pas des soldats par minute lorsqu'il inspecte des régiments (« *Ce régiment ne suit point l'ordonnance pour les manœuvres, la marche est de 75 pas par minute* »⁵⁹, « *Ce régiment ne suit pas l'ordonnance et va trop vite. Il fait 90 pas par minute* »⁶⁰); le nombre de soldats ; la population d'une ville (« *on compte dans Metz 35m/habitants dont 4m juifs* »⁶¹); le nombre de monuments d'une ville (« *outré la cathédrale il y a 16 paroisses, 12 couvents d'hommes, 16 de filles, 5 chapelles, 5 hopitaux, 7 portes, 3 cazernes de l'infanterie pour 12 bataillons. 3 cazernes de l'infanterie pour 10 escadrons et dans la citadelle des casernes pour 2 bataillons* »⁶²) mais aussi le nombre d'armes dans un magasin :

« *J'ai visité tous les magasins de l'artillerie. Il est étonnant qu'on les ait autant divisé. Les affuts de siège et de campagne sont nombreux, mais beaucoup sont hors de services. Les bois ne sont pas abondants.*

Il n'y a que 40 pontons de cuivre, on en fait 50 de plus. Il y a un pont de batteaux.

⁵⁶ *Journal*, 16 mai 1773 : Metz

⁵⁷ *Journal*, 01 mai 1773 : Meaux

⁵⁸ Marion, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France*, Paris, Picard, 1923, rééd. 1993

⁵⁹ *Journal*, 24 mai 1773 : Thionville

⁶⁰ *Journal*, 15 mai 1773 : Metz

⁶¹ *Journal*, 12 mai 1773 : Metz

⁶² *Journal*, 12 mai 1773 : Metz

Suffisamment de bouches a feu, de fers couchés, de meches, pierres, cartouches a canon. 1 millions de poudre, de cordages, de charrettes.

55^m/fusils neufs y compris ceux que M. de Monteguard a fait rentrer.

Peu d'outils et mauvais.

Metz est dans l'abondance comme place, et non comme dépôt.

J'ai remarqué 4 machines ingénieuses et simples. 1 p[our] netoyer les fusils, une p[our] les crapauds de mortiers 1 p[our] eprouver les essieux, 1 p[our] aiguiser les outils.

Après diner j'ai vu manœuvres R^{al} [Royal] Roussillon. Ce Reg^t [régiment] est bas et de mauvaise espece d'hommes mal sous les armes, mal montré. Il y a asser d'ensemble, et le soldat a une grande volonté qui n'a pas gagné l'offic^{ier}. Le pas ordinaire est trop précipité. [Il apparaît qu'il compte mais qu'il ne l'écrit pas]

J'ai été a la synagogue qui est basse, petite humide et suffisamment puante comme l'on dit qu'il y a 4 000 juifs, il y a 5 synagogues. »

Dès qu'il visite un lieu, il compte tout ce qu'il peut :

« Après diner j'ai été a frescati. La maison est suffisamment belle. 9 croisées de face sur 5 donnent un salon trop étroit pour la longueur, et 11 app[artement] dans le commun il y a 20 logements.

Les jardins ont ~~plus de~~ 800 et quelques (mot illisible) du pays. J'ai compté 15 pièces d'eau dont 1 canal de 364 toises de long qui a 6 jets d'eau, une petite cascade neuve et de mauvais gout. Ces jardins que je n'ai pu voir que très imparf[itement] m'ont paru dignes d'un souverrain. M. de Coilieu évêque de Metz les fit commencer en 1709, feu M. de S^t Simon et M. de Laval évêque actuel les ont fini et leurs entretien couta 16^m/. L'évêché en (vaut) environ 200^m/ sur lesquels il y a des charges. »⁶³

Il s'intéresse aussi à ce que coûtent certains produits : *« Aux environs de Forvard, la corde de bois de 8 pieds sur 4 et la buche de 4 pieds se vend dans le bois 10 (mot illisible) et quelques solz. » ; « Dans la basse cour il y a une fayancerie de terre de 4 espèce d'asser jolis modeles. La terre de la grange vaut 15000 [livres]. »⁶⁴*

Compter est une chose récurrente chez Andrault. Il estime tout ce qu'il peut : le nombre d'habitants d'une ville, le nombre de bâtiments, le prix de certains articles, le nombre

⁶³ *Journal*, 17 mai 1773 : Metz

⁶⁴ *Journal*, 25 mai 1773 : Thionville

d'articles dans un magasin, le nombre de pas d'un régiment. Il compte beaucoup et utilise beaucoup d'unités différentes. Il ne fait pas toujours dans la facilité notamment lorsqu'il compte les heures avec les huitièmes d'heure. Mais une question se pose : comment a-t-il tous ces renseignements ? La plupart lui sont sûrement communiqué par les personnes qui vivent sur place et par celles qu'il rencontre mais il en calcule une partie comme l'heure et parfois même il le précise. « *J'ai compté 15 pièces* »⁶⁵.

II. *Le vocabulaire, maître mot pour comprendre le voyage.*

A. Essai d'étude lexicologique : une tentative de statistique lexicale.

Les mots sont une source répétitive très intéressante. L'interrogation sur la signification d'un terme employé régulièrement dans un récit est possible. Pourquoi tel ou tel terme et pas un autre ? Les mots employés permettent une certaine catégorisation du texte. Mais les catégories utilisées sont arbitraires et ne peuvent être comprises qu'en utilisant le contexte du texte. Beaucoup de termes peuvent être classés dans différentes catégories. Par exemple pour les chevaux, il est indispensable de connaître le contexte car il peut s'agir des chevaux de remises (« *Avec des chevaux de remises je suis venu à Meaux en 5 heures* »⁶⁶), des chevaux utilisés dans la cavalerie (« *Le régiment du roi Dragons est bien en hommes et en chevaux* »⁶⁷), des chevaux pour le travail (« *en vins rouges et blancs, en bois, en bestiaux, en chevaux de trait* »⁶⁸), ... Ces catégories ne peuvent donc s'expliquer qu'en analysant le contexte.

Certains termes comme « Sarre » désignent à la fois la région et la rivière et n'apparaissent dans le récit qu'entre le 23 et le 29 mai 1773. Il ne l'évoque qu'à un moment précis mais utilise beaucoup ce terme pour décrire et expliquer. En 6 jours, il aura écrit 23 fois le mot « Sarre » dans son journal.

Le tableau brut est donc peu utile lorsqu'il est sorti de son contexte. De plus, les termes choisis sont subjectifs par rapport à ses propres recherches.

⁶⁵ *Journal*, 17 mai 1773 : Metz

⁶⁶ *Journal*, 01 mai 1773.

⁶⁷ *Journal*, 08 juillet 1773

⁶⁸ *Journal*, 18 juillet 1773

Un essai d'étude lexicologique est tenté. Cette discipline désigne l'étude du lexique d'une langue. Mais avant de tenter cet essai, il faut définir les termes qui ne sont pas toujours explicites.

D'après l'ouvrage de Charles Muller⁶⁹, le terme « mot » est ambiguë car il évoque des réalités différentes pour le spécialiste de la linguistique et pour les profanes. Afin de simplifier la démarche, le « mot » est toujours ramené à sa forme la plus simple, c'est-à-dire le masculin singulier pour les substantifs et les noms, le masculin pour les adverbes, adjectifs, ... ou l'infinitif pour les verbes. La lemmatisation est la réduction des formes rencontrées en une forme unique le « lemme ». Cette unité est la plus simple possible et non variable, qui permettent notamment le classement dans les dictionnaires. Par exemple « irais », « va », appartiennent tous au même lemme « aller ». Le terme « lexème », qui lui est variable, correspond à l'unité minimale de signification, par exemple « homme » et « hommes » sont deux lexèmes distincts.

L'analyse porte sur le *Journal*. Celui-ci est un texte d'après la définition écrite par Charles Muller car il provient « *d'un même (...) scripteur et [présente] une certaine unité* »⁷⁰. Le texte étudié comprend 26 143 unités, c'est-à-dire toutes suites de lettres séparées par un espace ou par une ponctuation d'une autre suite de lettres. Afin de simplifier la démarche, les nombres écrits en chiffres ainsi que les dates ont été supprimés. L'étude porte sur 23 000 unités, c'est-à-dire 87,98 % du lexique et celle-ci comporte 750 lemmes.

L'étude commence par l'analyse des catégories grammaticales utilisées par Andrault. Le premier tableau représente la fréquence d'utilisation des lemmes et vocables écrits dans le *Journal*.

⁶⁹ Muller, Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Champion, collection Unichamp, 1977, rééd. 1993, page 3.

⁷⁰ Muller, Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Champion, collection Unichamp, 1977, rééd. 1993, page 5.

Thèmes	Fréquence en nombre de lemmes	Pourcentage par rapport au nombre de lemmes	Fréquence en nombre de vocables	Pourcentage par rapport au nombre de vocables
Nom	382	51,00%	4315	18,76%
Verbe	148	19,76%	3710	16,13%
Adjectif	110	14,69%	1653	7,19%
Adverbe	40	5,34%	1622	7,05%
Préposition	30	4,01%	4599	20,00%
Pronom	20	2,67%	1815	7,89%
Conjonction	11	1,47%	1126	4,90%
Déterminant	8	1,07%	4160	18,09%
Total	749	100,00%	23000	100,00%

Tableau 11 : Fréquence des différents types grammaticaux.

En analysant ce tableau, il apparaît que les noms en nombre de lemmes sont les plus fréquents avec 51 % du total puis suivent les verbes et les adjectifs avec respectivement 19,76 % et 14,69 %. Andrault évoque donc plus souvent les noms, verbes et adjectifs en terme de lemme mais en ce qui concerne le nombre de vocables la répartition est sensiblement différente. Ce sont les prépositions puis les noms et les déterminants qui sont le plus écrit par Andrault. Ceci s'explique par le fait que des « mots » comme « le, la, les » ou « de, des » reviennent très régulièrement dans la langue française et que la répartition des mots y est très inégale. Les deux graphiques suivants montrent cette différence.

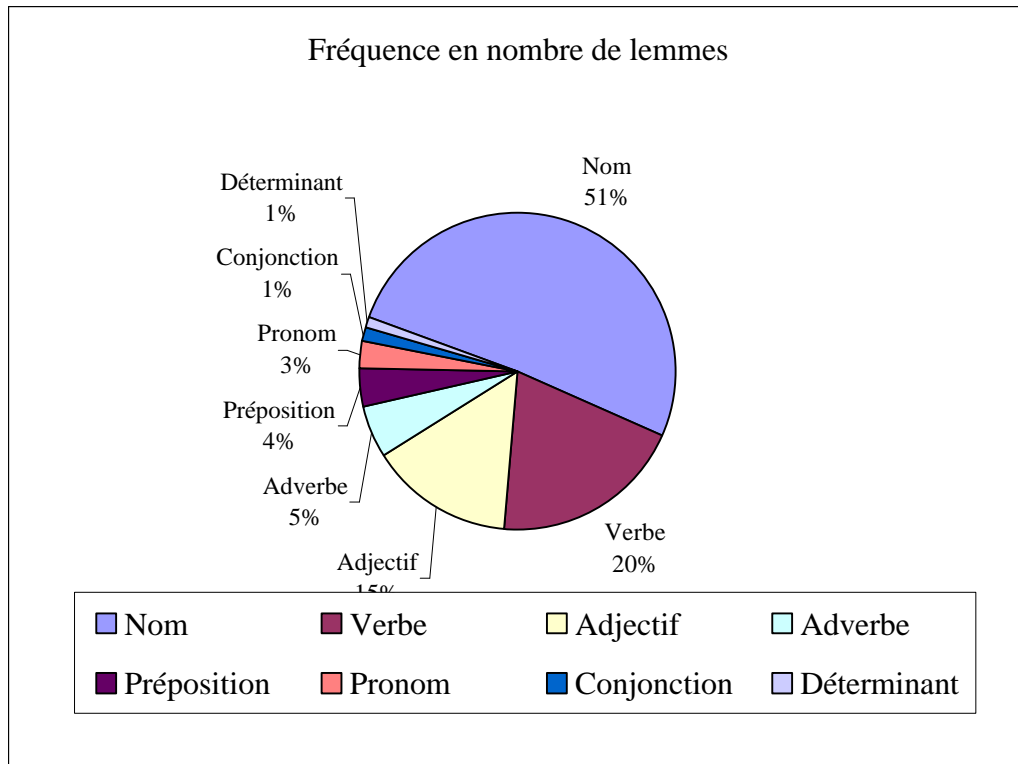


Figure 1 : Fréquence en nombre de lemmes.

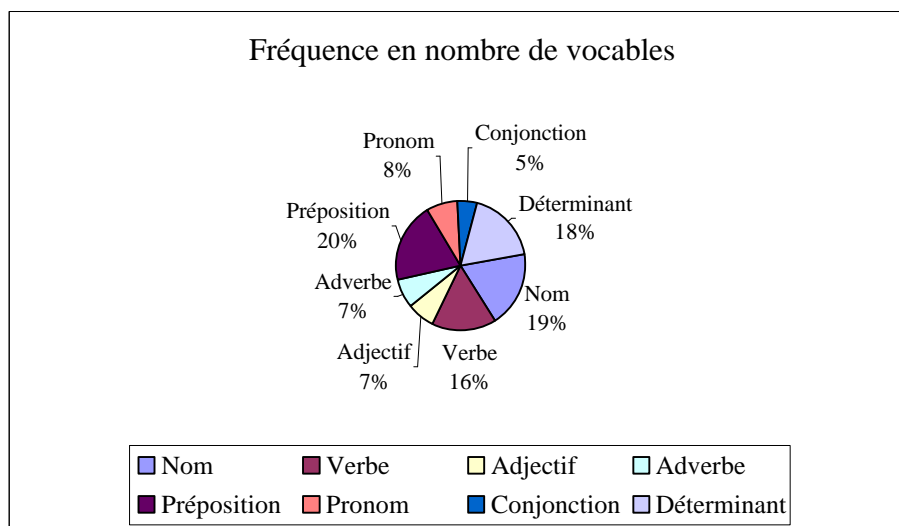


Figure 2 : Fréquence en nombre de vocables.

D'après l'ouvrage de Aino Niklas-Salminen⁷¹ et surtout son tableau des mots les plus utilisés dans la langue française à partir du *Trésor de la langue français*, corpus informatisé de textes principalement littéraires écrits entre 1789 et 1965, les 12 mots qui apparaissent le plus souvent dans la langue française sont dans l'ordre « de », « la », « être », « et », « que »,

⁷¹ Niklas-Salminen, Aino, *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, 2005, page 37.

« le », « à », « avoir », « les », « il », « ne » et « je ». Dans le *Journal* écrit par Andrault en 1773, donc très proche de la période étudiée par le corpus des *Trésors de la langue française*, ils apparaissent à des places presque similaires représentées dans le tableau ci-dessous.

	de	la	être	et	que	Le	à	avoir	les	Il	ne	je
Numéro d'ordres des 12 premiers mots par Niklas-Salminen	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Numéro d'ordres par Andrault des 12 mots	2	1	4	3	8	1	7	6	1	12	18	19

Tableau 12 : Numéro d'ordre des 12 mots les plus fréquents utilisés dans les textes en français par rapport au texte d'Andrault

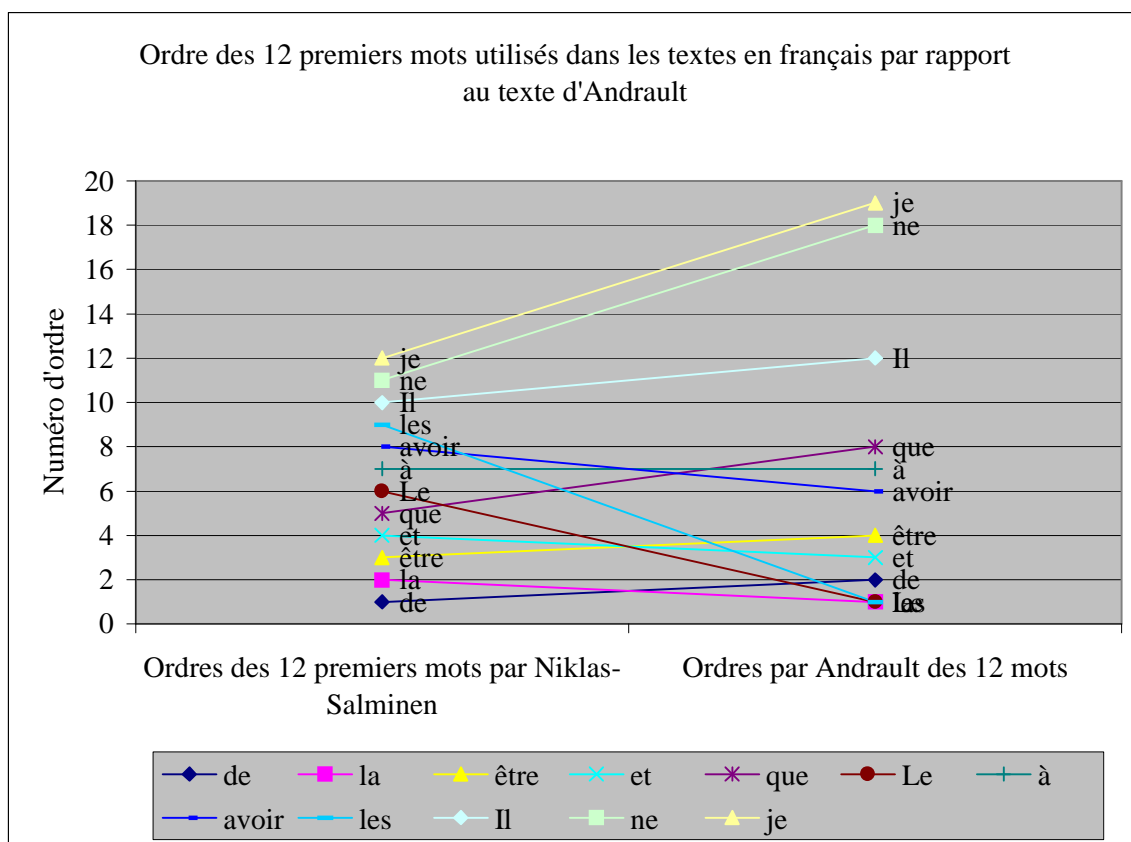


Figure 3 : Numéro d'ordre des 12 premiers mots utilisés dans les textes en français par rapport au texte d'Andrault.

Ainsi d'après le tableau 12 et le graphique 3, il apparaît que l'ordre est presque le même entre la base des textes écrits en français et le texte d'Andrault. Certains mots sont interchangeables comme le « que », le « à » et le « avoir » qui ont les places 5, 7 et 8 dans

l'ouvrage de Niklas-Salminen et respectivement aux places 8, 7 et 6 dans le texte d'Andrault. Le « ne » et le « je » perdent chacun 7 places dans le manuscrit d'Andrault par rapport au corpus français, c'est-à-dire l'ensemble des textes écrits en français, dans le sens où ils sont moins représentés. Ainsi il est possible de voir que le texte et le style d'Andrault s'inscrit majoritairement dans la norme des corpus français et qu'il ne se distingue guère des autres.

Dans cette étude, la catégorie « géographie » regroupe tous les vocables correspondant à une représentation spatiale, c'est-à-dire un lieu (par exemple « Strasbourg »), un moyen de locomotion (une « voiture »), un phénomène physique (de l'« eau »), une action (« venir »). Le terme « militaire » correspond à tout ce qui porte de près ou de loin à une réalité militaire : un lieu (par exemple une « place »), une personne (un « Lieutenant ») ou une action (« soutenir »). La catégorie « divers » intègre tous les autres termes non définis par les deux précédentes catégories.

Catégories	Fréquences en nombre de lemmes	Pourcentages par rapport au nombre de lemmes	Fréquences en nombre de vocables	Pourcentages par rapport au nombre de vocables
Militaire	143	19,09%	2114	9,19%
Géographie	130	17,36%	1958	8,51%
Divers	476	63,55%	18928	82,30%
Total	749	100,00%	23000	100,00%

Tableau 13 : Fréquences des différentes catégories.

Le thème « militaire » apparaît 143 fois dans le *Journal* ce qui correspond à 19,09 % des termes utilisés par Andrault mais ne représente que 9,19 % des vocables. La catégorie « Géographie » est exprimée 130 fois pour 17,36 % des lemmes mais ne représente que 8,51 % du vocable d'Andrault. C'est la catégorie divers qui est la plus représentée avec 476 lemmes différentes (63,55 % des lemmes) pour 18 928 vocables (82,30 %) sur les 23 000 étudiés.

Les deux graphiques ci-dessous montrent la différence très nette qu'il existe entre le nombre de lemmes et le nombre de vocables.

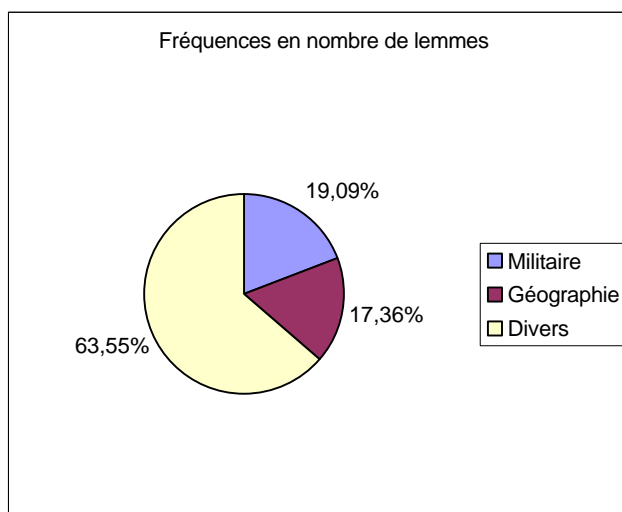


Figure 4 : Fréquences en nombre de lemmes.

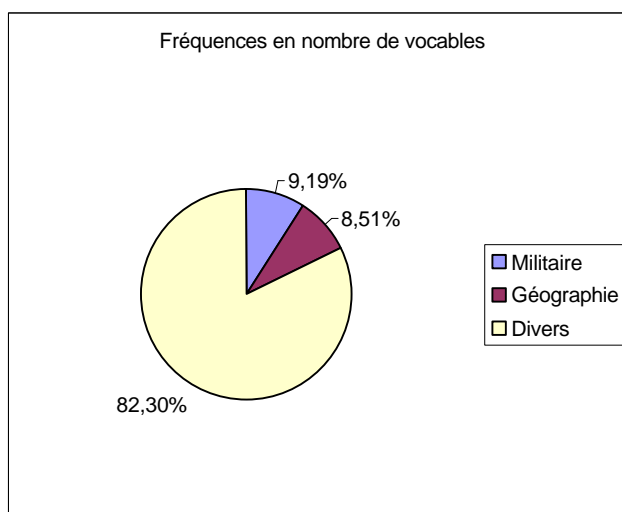


Figure 5 : Fréquences en nombre de vocables

Ainsi en analysant les deux graphiques il apparaît qu'Andrault évoque pour près de 37 % des lemmes, c'est-à-dire qu'il utilise souvent des thèmes ayant trait au « militaire » ou à la « géographie » mais que le nombre de termes écrits ayant une signification « militaire » ou « géographique » ne dépasse pas 18 % des vocables énoncés.

B. De la géographie au vocabulaire militaire.

La géographie est une donnée très importante pour les militaires. En effet, « la science de la guerre consiste dans la conduite des armées sur la surface du sol par les voies de communications tracées, au milieu des obstacles que les montagnes, les fleuves et les rivières

opposent à la progression. Les troupes doivent pouvoir vivre au moyen des ressources propres au pays. Il s'agit d'organiser les mouvements de façon à couvrir ou à menacer certains points stratégiques dont l'importance résulte de considérations topographiques, politiques, économiques »⁷².

En regardant les termes classés dans la catégorie « géographie » et en étudiant le contexte de ces termes, on s'aperçoit que la plupart d'entre eux ont un rapport de près ou de loin avec le thème « militaire ».

Lieu, fleuve		Réalité naturelle	Réalité construite	Eau	Divers	Verbe	Culture, aliment
Allemagne	Meaux	bois	ville	eau	toise	Descendre	Fertile
Alsace	Menhould	montagne	chemin	Ecluse	Haut	bâtir	Vin
Altenberg	Metz	pierre/pierreux	pont	Canal	Point	Suivre	seigle
Bâle	Moselle	Vallée, vallon, val	Maison	Source	lieue	Venir	blé
Belfort	Mulhouse	Fossé	village	ruisseau	Poste	Traverser	Vigne
Besançon	Nancy	terre	chaussée	marécageuse	montée	monter	avoine
Bitche	Paris	plaine	Terrain	Cours	pouce	cultiver	pain
Brissac	Rhin	prairie	Bâtiment	Courant	Carte	Escaper	pâture
Bussand	Sarre	sablonneuse	rue	Marais	montueux	Jeter	
Chalons	Sarreguemines	Gorge	Rive	pluie	Vaste	couler	
Champagne	Sarrelouis	Forêt	bourg	Torrent	passage	Inonder	
Dijon	Saverne	Roc, rocher	Moulin	Crue	chevaux	Mener	
Drusenheim	Sélestat	Sable	faubourg	Digue	Voiture		
Epernay	Sierck	coteau	Bailliage	Aqueduc			
France	Strasbourg	Sommet	paroisse	rivière			
Giromagny	Suisse	cote	route	Bras			
Huningue	Thionville	ravin					
Landau	Touraine	plateau					
Lorraine	Verdun	soleil					
Luxembourg	Wissembourg	craie					
Marne							

Tableau 14 : Terme entrant dans la catégorie "géographie"

Tous ces termes ne sont pas expliqués mais seuls quelques exemples sont développés. Les termes entrant dans la catégorie « ville, fleuve » sont parfois indiqués en rapport avec une place forte tel que « Metz » (« *Cette grande et belle place si importante par sa position* »⁷³), « Strasbourg » (« *J'ay achevé le tour de la place* »⁷⁴) ou « Huningue » (« *ce qui fait*

⁷² Combesure Commandant, *Histoire de l'enseignement de la géographie dans l'institution militaire*, [pas de lieu], [pas d'éditeur], 1993, page 51.

⁷³ *Journal*, 12 mai 1773

⁷⁴ *Journal*, 12 juin 1773

aujourd'hui la place de Huningue »⁷⁵), et parfois juste par rapport à son voyage comme pour « Meaux » (« *Tout le chemin de Claye à Meaux est très montueux »⁷⁶*), « Epernay » (« *Epernai est une jolie petite ville »⁷⁷*) ou « Dijon » (« *Dijon est une belle ville »⁷⁸*).

Dans la catégorie « réalité naturelle » et « eau » entre tout ce qui n'a pas été fabriqué par l'homme mais que celui-ci utilise pour arriver à ses fins, c'est-à-dire la défense du royaume de France en ce qui concerne le discours d'Andrault. Plusieurs de ces termes sont associés au militaire. Il est possible de le voir à travers ces phrases :

- « *On conviens qu'on pourroit faire une grande place sur la montagne de Kingelberg où il y à de l'eau et tout autour des ravins, des marais et des bois impraticable à une armée »⁷⁹,*
- « *Tout ces espaces étant une chaine de montagne couvertes de bois sur les sommets et ne laissant de libres que quelques vallons étroits, la guerre doit s'y faire comme dans les montagnes et par conséquent celui qui est maitre des hauteurs est à la source des rivières et en conséquence il en est le maitre »⁸⁰,*
- « *pour couvrir la basse Alsace et deffendre la gorge de S^{te} Marie aux mines »⁸¹,*
- « *A 3/4 d'heures plus loings on descend à un pont de pierre sur un très grand ravin bon à deffendre les deux cotés »⁸²,*
- « *Il est impossible de camper sur la montagne de Altenberg qui est un rocher couvert de 2 pièces de terres sur laqu'elle il y a tant de pierre que les chevaux ny pouvois monter qu'avec précaution, d'ailleurs il n'y a ny boire ny eau, il faut donc camper les troupes auprès de la chartreuse de Rettel »⁸³.*

A travers ces exemples, il est possible de voir que ces termes géographiques sont rapportés pour certains au thème militaire que ce soit en positif ou en négatif.

Les obstacles naturels d'un pays résultant du passé géologique de la région, peuvent servir de fortifications. Ainsi les montagnes, qui ne laissent que quelques passages étroits et aisés à

⁷⁵ *Journal*, 07 juillet 1773

⁷⁶ *Journal*, 01 mai 1773

⁷⁷ *Journal*, 03 mai 1773

⁷⁸ *Journal*, 23 juillet 1773

⁷⁹ *Journal*, 29 mai 1773

⁸⁰ *Journal*, 29 mai 1773.

⁸¹ *Journal*, 03 juillet 1773

⁸² *Journal*, 26 mai 1773

⁸³ *Journal*, 26 mai 1773

défendre, mais aussi les forêts et l'eau sont de très bonnes frontières naturelles. Ces fortifications sont un obstacle pour l'ennemi et l'empêchent d'attaquer où bon lui semble. C'est pourquoi Andrault s'intéresse tant au paysage et en fait des descriptions. Cela lui permet d'évaluer le risque d'une attaque. Un escarpement, une pente très raide, un ravin, un précipice, une inondation ou un marais impraticable peuvent vite devenir des obstacles et donc des frontières naturelles. C'est en ce sens que la géographie est précieuse pour le militaire. En revanche une plaine ou un plateau sont plus faciles d'accès et peuvent vite devenir des terrains difficiles à défendre.

Mais la fortification naturelle n'est pas toujours suffisante et il faut l'aide d'une fortification artificielle pour protéger les terrains. C'est le cas notamment de tout ce qui a été construit par l'homme mais qui n'avait pas vocation militaire à la base. La catégorie « réalité construite » constitue des ouvrages construits par l'homme qu'il utilise notamment à des fins militaires : « *Huningue étoit un petit village où Louis 14 fit jetter un pont sur le Rhin et en avant de ce pont on fit un ouvrage à corne dont les fondations subsistent encore en 1681 le Roy se détermina à y faire une place* »⁸⁴.

Le lexique géographique a donc une place importante dans le récit de voyage d'Andrault et s'inscrit parfaitement dans l'idée d'un voyage militaire. En effet, il s'intéresse au paysage en tant que place de défense et d'attaque plus qu'en tant que nature. C'est le cas de toutes les villes citées pour leur défense et non pour leur architecture.

Le thème de la géographie servant pour les militaires n'est pas nouveau. En 1976, Yves Lacoste écrivait déjà : « la géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre »⁸⁵. Cette analyse du texte d'Andrault n'est pas faite pour montrer une nouveauté mais plutôt pour confirmer cette idée du rapprochement entre la géographie et le militaire au XVIIIe siècle.

Dans l'instruction pour son fils, Andrault met la géographie à une place importante car « Celui qui a la lourde charge de conduire les armées sur le terrain ou même simplement une troupe ne peut le faire avec succès que s'il connaît parfaitement le pays où il s'engage »⁸⁶. En effet, Andrault pense que son fils sera amené à diriger une armée et pour cela il doit savoir « lire une carte, connaître les caractéristiques du pays ou de la région dans lequel il combat et en mener une étude approfondie. Ce n'est plus au moment de l'engagement qu'il y a lieu de

⁸⁴ *Journal*, 08 juillet 1773.

⁸⁵ Lacoste, Yves, *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Editions La Découverte, 1976, rééd. 1985.

⁸⁶ Molinier Colonel, *Revue militaire d'information*, 1955, in Commandant Combescure, *Histoire de l'enseignement de la géographie dans l'institution militaire*, [pas de lieu], [pas d'éditeur], 1993, page 53

s'informer sur la région»⁸⁷. La géographie enseigne sur les choix stratégiques et les possibilités du terrain. La géographie doit être enseignée en parallèle de l'évaluation des obstacles pour les manœuvres des régiments.

Le lexique le plus important est celui concernant le thème militaire.

Lieu	Action	Homme	Divers	Instrument
place	Voir	Pied	guerre	Mine
ouvrage	pouvoir	Régiment	Projet	arme/armes/armements
Couvert	passer	homme	Siège	Feu
Château	Paraître	ennemi	défense	Pièce
bastion	Former	corps	front	Fer
coté	attaquer	officier	manœuvre	bombe
demi	Tenir	Troupe	Position	cuivre
tour	Servir	ingénieur	pays	artillerie
lune/lunette	Construire	Lieutenant	ordre	Mortier
Fortification	Soutenir	armée	Plan	canon
citadelle	Retrancher	bataillon	Romain	Fusil
Ligne	exercer	roi/roy	Traité	munition
Corne	Couvrir	Maréchal	exercice	bouche
Salle	Occuper	chef	affût	Plomb
magasin	exercer	militaire	bataille	Poudre
Redoute	Penser	Soldat	Conseil	Coup
bassin	Entourer	Cavalier	Gouvernement	infanterie
Courtine	Battre	Garnison	parade	machine
galerie	Charger	cavalerie	Royaume	Fonte
pavé	Percer	Vauban	Uniforme	boulet
Souterrain	Tirer	Garde	paix/pacifié	
camp	Exécuter	Général	province	
Fondation	Commander	Colonel	discipline	
Caserne	montrer	Compagnie	mécanique	
Enceinte	approvisionner	Dragon		
hôpital	assiéger	Commandant		
Porte	Camper	Fondeur		
rempart	vivre	carabinier		
contregarde	Créneler			
contrescarpe	Défendre			
Dépôt	Garder			
Fonderie	Gouverner			
Polygone				
Casemate				
entrepôt				
frontière				

Tableau 15 : Termes entrant dans la catégorie militaire.

⁸⁷ Commandant Combescure, *Histoire de l'enseignement de la géographie dans l'institution militaire*, [pas de lieu], [pas d'éditeur], 1993, page

Plus de 19 % du vocabulaire total a un rapport avec le thème militaire et si on y ajoute le vocabulaire géographique, il existe près de 40 % du vocabulaire total qui a trait au militaire.

Cette importance s'explique par le fait qu'Andrault est Lieutenant Général et qu'il s'intéresse à la défense du Royaume de France. De plus il souhaite instruire son fils à différentes disciplines dont les fortifications, le génie et la tactique.

III. Quelques exemples d'études.

A. Un exemple : les lemmes « plus » et « très ».

Les lemmes « plus » et « très » font partie des trente mots les plus utilisés par Andrault avec une fréquence respective de 103 et 151 vocables dans son *Journal*.

Afin d'étudier cet exemple, le terme « plus » est étudié par rapport à son sens dans le texte. En effet, celui-ci peut avoir notamment trois sens distincts. Le premier est le sens négatif : « *il ne seroit plus possible de tenir dans le château à cause de la plongée* »⁸⁸ ; le second est le sens positif : « *J'avois vu la place hier en arrivant, mais je me suis réservé d'en parlé aujourd'huy avec un peu plus de détail après avoir travaillé avec M. Artus Ingénieur en chef* »⁸⁹ ; et le troisième est le sens superlatif : « *Les cotes les plus longues et les plus rapides sont celles de la Ferté (a monter) de Montreuil a descendre et a monter* »⁹⁰. Le tableau ci-dessous résume la fréquence d'apparition du lemme « plus » par rapport aux différents sens qu'il a dans le texte.

	Fréquence	Pourcentage (en %)
Plus - au sens négatif	5	4,85
Plus - au sens positif	39	37,86
Plus - au sens de superlatif	59	57,28
Total	103	100,00

Tableau 16 : Fréquence du lemme "plus" par rapport aux différents sens.

⁸⁸ *Journal*, 26 mai 1773.

⁸⁹ *Journal*, 08 juillet 1773

⁹⁰ *Journal*, 02 mai 1773

Le sens négatif est le moins utilisé avec seulement une fréquence de 5 termes rencontrés dans l'ensemble du Journal. Le vocable « plus » au sens positif est de 37,86 % avec une fréquence de 39 termes. Il se retrouve lorsque Andrault évoque un événement qui est positif mais sans qu'il y ait de sens excessif dans la formulation :

- « un coteau plus ou moins élevé »⁹¹,
- « on inonde plus de 2 lieues »⁹²,
- « on a les ressources des puits qui n'ont que 20 ou 22 pieds au plus de profondeur »⁹³,
- « En sortant de Belfort commence une gorge étroite partout tantot plus tantot moins montueuse »⁹⁴.

Le sens le plus fréquent est celui du superlatif avec une fréquence de 59 vocables ce qui vaut à 57,28 % des termes « plus ». Andrault décrit régulièrement des lieux ou des chemins qu'il voit en utilisant le superlatif :

- « Les cotes les plus longues et les plus rapides »⁹⁵,
- « les fortifications sont dans le plus mauvais état possible »⁹⁶,
- « Les fusées brulent dans l'eau et dans la terre la plus compacte »⁹⁷,
- « Ce pont est dans le plus mauvais etat possible »⁹⁸,
- « Strasbourg doit être considéré comme une des plus forte place de l'Europe »⁹⁹,
- « Il est vaste et bien tenue, mais dans l'emplacement le plus malsain »¹⁰⁰,
- « Ce qui m'a paru le plus beau »¹⁰¹,
- « Celuy de Philippe Le Hardy 1404 est le plus beau »¹⁰².

Le lemme « très » avec 151 apparitions dans le *Journal* est le vingt-quatrième mot le plus écrits par Andrault. Afin de savoir ce qu'il trouve intéressant ou plutôt « très » intéressant, il

⁹¹ *Journal*, 01 mai 1773

⁹² *Journal*, 03 juin 1773

⁹³ *Journal*, 05 juillet 1773

⁹⁴ *Journal*, 15 juillet 1773

⁹⁵ *Journal*, 02 mai 1773

⁹⁶ *Journal*, 08 mai 1773

⁹⁷ *Journal*, 17 mai 1773

⁹⁸ *Journal*, 28 mai 1773

⁹⁹ *Journal*, 12 juin 1773

¹⁰⁰ *Journal*, 20 juin 1773

¹⁰¹ *Journal*, 07 juillet 1773

¹⁰² *Journal*, 23 juillet 1773

faut analyser les termes qui suivent cet adverbe. Le tableau suivant résume les termes employés à la suite du lemme « très ».

	Sens (+ ou -)		Fréquence	Pourcentage (en %)
Beau	+		14	9,21
Cultivées, fertiles	+		9	5,92
Bon	+		8	5,26
Grand	+		7	4,61
Mal		-	6	3,95
Longue			6	3,95
Rapide	+		5	3,29
Raide		-	5	3,29
Peu		-	5	3,29
Mauvaise		-	5	3,29
Bien	+		5	3,29
Montueux		-	4	2,63
Médiocre		-	4	2,63
Etroit		-	4	2,63
Escarpé		-	4	2,63
Utile	+		3	1,97
Instruit	+		3	1,97
Agréable	+		3	1,97
Petit		-	2	1,32
Pauvres		-	2	1,32
Nombreux			2	1,32
Marécageux		-	2	1,32
Jeune	+		2	1,32
Forte	+		2	1,32
Sous-total	11	11	112	73,68
Fréquence	61	51		
Divers ¹⁰³			40	26,32
Total			152	100,00

Tableau 17 : Fréquence du terme "très" par rapport au terme qui le suit.

A travers ce tableau, différentes réponses et hypothèses apparaissent. Celui-ci nous renseigne sur les termes qui suivent le lemme « très » dans le texte d'Andrault et ainsi il est possible de savoir ce qu'il apprécie le plus ou au contraire ce qu'il exècre car ce terme « très » traduit tout autant une idée positive ou négative.

Tout d'abord il apparaît que le lemme « beau » est le plus représenté avec 14 vocables et 9,21 % des termes totaux puis suivent les termes « cultivées » et « fertile » avec 9 lexèmes.

¹⁰³ Ce terme « divers » comprend tous les mots n'ayant qu'une seule fréquence après le « très ».

Ainsi ce tableau permet de comprendre ce que Andrault trouve « beau », « bon », « grand », « mal », « mauvaise » par l'étude du contexte de ces termes.

Enfin, une autre étude est possible, celle du sens positif ou négatif de ces termes. Ces catégories, positives ou négatives, ne sont qu'arbitraires et ne dépendent que du contexte du *Journal*. A travers ce tableau, il est possible de voir qu'il existe autant de termes positifs que de termes négatifs. Andrault, comme pour le cas du terme « plus » où il utilise beaucoup le superlatif, marque souvent ces écrits par des affirmations ou des infirmations bien précises. Il n'hésite pas dans ce qu'il écrit. Cette étude est possible car à aucun moment il n'utilise une forme négative telle que « pas très ».

B. Les différentes façons d'évoquer la route et les lieux.

Le voyage est un long trajet où le voyageur traverse différents lieux : villes, villages, bourgs ou faubourgs. Le corpus des lieux habités est composé de 73 références. Ils diffèrent du nombre de lieux traversés car Andrault ne les cite pas tous dans le *Journal*. A travers ce tableau et le contexte du *Journal*, il est possible de voir comment Andrault évoque cette réalité qu'est l'agglomération. Il les traverse, les visite mais qu'appelle-t-il réellement « ville » ou « village » ?

	Total	Pourcentage (en %)
Ville	98	70,50
Village	27	19,42
Bourg	6	4,32
Faubourg	6	4,32
Divers ¹⁰⁴	2	1,44
Total	139	100,00

Tableau 18 : Typologie des lieux habités

A l'instar de l'étude menée par Thierry Rentet¹⁰⁵, le vocable « ville » est le plus représenté avec 70,50 % des termes totaux suivis par le vocable « village » avec près de 20 % des termes. Par le tableau 7 ci-dessous, il est possible de voir ce qu'il appelle « ville », « village »,

¹⁰⁴ La catégorie « divers » comprend le mot Hôtel de Ville et M[aison] de Ville.

¹⁰⁵ Rentet, Thierry, « Typologie et description des lieux habités en France et en Italie dans le récit du pèlerinage de Jacques Le Saige (1519) », à paraître

ou « bourg ». Ce tableau ne comprend que les lieux où il donne des indications telles que « petites » ou bien le nombre d'habitants¹⁰⁶.

Ville	Précision	Type	Total
Auxonne	7000 habitants	ville	4
Beaune	petite	ville	1
Bouzonville	7 à 800 communauté	bourg	1
Brissac	500 habitants	ville	3
Charolles	petite	ville	1
Clermont	petite	ville	1
Cléval	petite	ville	1
Drusenheim	7 à 8000 habitants	bourg	1
Epernay	4 ou 5000 habitants, petite	ville	1
Givry	petite	ville	1
Hagenbach	petite	ville	2
Héricourt	petite	ville	1
Huningue	7 à 800 habitants	ville	1
Obernai	564 habitants	ville	2
Pont à Mousson	petite	ville	1
Sainte Marie aux Mines	800 feux	ville	2
Sarrebruck	petite	ville	2
Sarreguemines	petite	ville	1
Thann	petite	ville	2
Thionville	petite	ville	5
Verdun	10000 habitants	ville	3
Wissembourg	3 à 4000 habitants, petite	ville	1

Tableau 19 : Tableau des villes

Ainsi il appelle aussi bien « ville », une agglomération de 564 habitants comme Obernai que Verdun qui a 10 000 habitants. Sa définition de la « ville » ou du « bourg » n'est pas subordonnée à un schéma précis. Diderot et D'Alembert définissent la ville comme étant un « assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, & fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. Mais pour définir une *ville* plus exactement, c'est une enceinte fermée de murailles, qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques, & d'autres édifices »¹⁰⁷. Ainsi en prenant cette définition, il devient logique qu'Andrault évoque le mot « ville » pour des réalités différentes en termes de population et de superficie. Le bourg a une définition imprécise dans *l'Encyclopédie* : « Aujourd'hui par *bourg*, on entend

¹⁰⁶ Annexe 5 - Tableau des lieux cités par Andrault : page 10.

¹⁰⁷ *Encyclopédie*, « Ville »

un endroit plus considérable qu'un village, mais qui l'est moins qu'une ville »¹⁰⁸. Le village est un « assemblage de maisons situées à la campagne, qui pour la plupart sont occupées par des fermiers et paysans, et où se trouve ordinairement une paroisse, et point de marché (...). La privation d'un marché distingue un *village* d'un bourg, comme la privation d'une église paroissiale distingue un hameau d'un *village* »¹⁰⁹. Ces différentes définitions permettent de mieux comprendre pourquoi Andrault utilise un terme plutôt qu'un autre. En effet, il cite souvent des lieux fortifiés correspondant à la définition de la « ville » par *l'Encyclopédie*.

Il précise plusieurs fois le mot « petite » pour des villes mais il ne précise pas le nombre d'habitants.

Ville	Précision	Type	Total
Bitche		ville	4
Bitche		village	1
Giromagny		village	1
Giromagny		bourg	6
Huningue	7 à 800 h	ville	1
Huningue		village	2
Total			15

Tableau 20 : Tableau des villes

Parfois, comme le montre le tableau 20, il appelle indifféremment « ville », « bourg » ou « village » les agglomérations qu'il traverse. C'est le cas de Bitche, Giromagny et Huningue.

Les lieux qu'il évoque sont souvent associés à un adjectif qui le qualifie. Le tableau suivant reprend les adjectifs épithètes au mot « ville » et leur nombre d'apparitions dans le texte. Le total est supérieur au nombre de mot « ville » car certaines villes sont associées à deux qualificatifs ou plus. Par exemple, « *Epernai est une joli petite ville, bien batie, bien pavée* »¹¹⁰.

¹⁰⁸ *Encyclopédie*, « Bourg »

¹⁰⁹ *Encyclopédie*, « Village »

¹¹⁰ *Journal*, 03 mai 1773.

Type	Epithète	Total
Ville	Néant ¹¹¹	66
	Petite	17
	bien bâtie	5
	Belle	4
	entourée/fermée de mur	4
	vilaine	4
	longue	3
	bien pavée	2
	mal bâtie	2
	Pauvre	2
	Bien percée	1
	excessivement peuplée	1
	Fort étroite	1
	fort riche	1
	Jolie	1
	libre	1
	Médiocre	1
	Misère	1
	ouverte	1
total	118	

Tableau 21 : Typologie des épithètes associées au mot "ville"

Ainsi il apparaît que plus de la moitié des « villes » évoquées ne sont pas qualifiées (66 fois sur 118). La ville est avant tout « petite » (17 sur 118) puis « bien bâtie » (5 fois 118), « belle », « entourée, fermée de mur » ou « vilaine » (4 fois sur 118).

Le tableau suivant présente les épithètes associées entre elles. Les épithètes « peuplé », « fort » « riche », « libre », « médiocre », « misère » et « ouverte » ne sont jamais associées à une autre épithète.

¹¹¹ Le terme « Néant » correspond à une absence de qualification du lieu.

VILLE	Néant	Petite	bien bâtie	Belle	entouré / fermée de mur	vilaine	longue	bien pavée	mal bâtie	Pauvre	Bien percé	Fort étroite	Jolie
Néant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Petite		0	3	0	5	4	1	1	1	0	1	0	1
bien bâtie			0	2	0	0	0	2	0	0	2	0	1
Belle				0	0	0	0	1	0	1	1	0	0
entouré/fermée de mur					0	1	0	0	0	0	0	0	0
vilaine						0	0	0	0	0	0	0	0
longue							0	0	1	0	0	1	0
bien pavée								0	0	0	1	0	1
mal bâtie									0	0	0	0	0
Pauvre										0	0	0	0
Bien percé											0	0	0
Fort étroite												0	0
Jolie													0

Tableau 22 : Liaisons entre les qualificatifs pour les "villes"

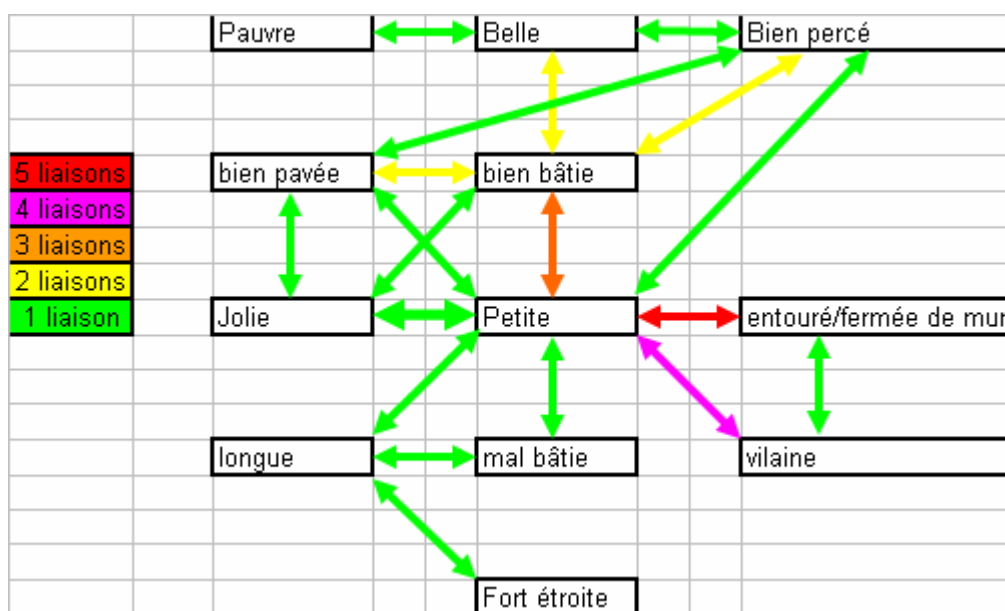


Figure 6 : Graphique des liaisons entre les qualificatifs pour les "villes".

Ainsi il apparaît des liaisons telle que « petite » et « vilaine » ou « belle » et « pauvre ». Par la figure 6 et le tableau 22, il est possible de voir que « petite » est le qualificatif le plus utilisé avec d'autres épithètes.

Le village n'est principalement pas qualifié (19 fois sur 22). Mais quand il l'est, il est qualifié de « petit » par deux fois et de « bien bâti » une fois.

Type	Epithète	Total
Village	Néant	19
	Petit	2
	bien bâti	1
total		22

Tableau 23 : Typologie des épithètes associés au mot « village »

En ce qui concerne les mots « bourg » et « faubourg », il y a aussi une absence de qualification (5 fois sur 6 pour les deux cas). Mais contrairement au village ils sont qualifiés « d'éparses » et « d'assez étendus ».

Type	Epithète	Total
Bourg	Néant	5
	éparses	1
Total		6

Tableau 24 : Typologie des épithètes associées au mot « bourg »

Type	Epithète	Total
Faubourg	Néant	5
	assez étendus	1
total		6

Tableau 25 : Typologie des épithètes associées au mot « faubourg »

Pour le « village », le « bourg » et le « faubourg », aucune association d'épithète n'est réalisée.

En ce qui concerne la qualification des villes, une étude peut se faire sur quelques voyageurs afin de voir si des caractéristiques communes existent. Quatre voyageurs étudiés par Thierry Rentet¹¹² vont permettre de réaliser cette étude. Il s'agit de Lengherand (1460), Le Saige (1519), Ballourdet (1585) et Bénard (1621)¹¹³.

¹¹² Rentet, Thierry, « Typologie et description des lieux habités en France et en Italie dans le récit du pèlerinage de Jacques Le Saige (1519) », à paraître.

¹¹³ Annexe 6 - Typologie des épithètes associées au mot ville pour les cinq voyageurs, page 12

Epithète	Nombre d'évocations
Belle	5
Petite	5
entouré/fermée de mur	4
Forte	4
Grande	4
Bonne	3
Longue	3
Marchande	3
Murée	3
peuplée	3
Antique	2
bien batie	2
Etendue	2
Jolie	2
Moyenne	2
Plaisante	2
Riche	2
Ruinée	2

Tableau 26 : Epithète évoquée par au moins deux voyageurs, d'après Thierry Rentet.

Le tableau ci-dessus ne représente que les épithètes se retrouvant chez au moins deux auteurs (les quatre étudiés par Thierry Rentet et Andrault).

Les épithètes « belle » et « petite » se retrouvent chez tous les voyageurs et désignent en majorité la ville. « Entourée/fermée de mur », « forte » et « grande » sont trois épithètes qui sont évoquées par quatre voyageurs sur les cinq.

Une autre réalité est la façon dont Andrault évoque les voies sur lesquelles il avance : « chemin », « chaussée » ou « route ». Ces trois mots correspondent à un sens géographique. Les termes « chemin couvert » ou « chemin de ronde » correspondent au sens militaire. Le « chemin couvert » étant « un espace de cinq à six toises de largeur, terminé par une ligne parallèle à la contrescarpe : il est couvert ou caché à l'ennemi par une élévation de terre d'environ six piés de hauteur, qui lui sert de parapet, laquelle va se perdre en pente dans la campagne, à vingt ou vingt - cinq toises de la ligne qui le termine; cette pente se nomme *le glacis* »¹¹⁴ et le « chemin de ronde » est « un espace qu'on laisse pour le passage des rondes

¹¹⁴ Encyclopédie, « Chemin couvert »

entre le rempart & la muraille dans une ville fortifiée »¹¹⁵. Il emploie en majorité le terme « chemin » avec 47,50 % puis celui de « chaussée » avec 27,50 % des termes.

	Total	Pourcentage (en %)
Chemin	38	47,50
Chemin couvert/de ronde	17	21,25
Chaussée	22	27,50
Route	3	3,75
Total	80	100,00

Tableau 27 : Fréquence des termes évoquant le chemin.

C. Beau, bien, bon : un jugement superficiel de ce qu'il voit.

Les adjectifs « bien », « beau » et « bon » ne sont présents que pour donner un jugement superficiel car nous ne pouvons pas savoir ce qu'il entend par ces mots. Parfois il ajoute le terme « plus » devant l'un des mots ce qui peut permettre de savoir ce qu'il préfère mais cela reste toujours flou car il ne donne pas d'explication ni de précision sur ce qu'il préfère. Il donne donc un jugement de valeur et son opinion personnelle.

A l'instar de Coquebert de Montbret étudié par Isabelle Laboulais-Lesage¹¹⁶, Andrault est imprécis dans ces descriptions, il faut se contenter de termes tels que « beau », « bien », « bon » avec souvent les vocables « assez » ou « très » devant ces descriptions.

Le premier lemme étudié est « beau ». Ce qu'il trouve le plus beau concerne les régiments. C'est le plus grand nombre d'évocations avec 16 sur 72 correspondant à 22,22 % puis suit ce qui concerne les églises et les cathédrales avec 8 évocations (11,11%).

¹¹⁵ Encyclopédie, « Chemin des rondes »

¹¹⁶ Laboulais-Lesage, Isabelle, *Lectures et pratiques de l'espace, l'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'Etat (1755-1831)*, Paris, Honoré Champion, 1999, page 200.

	Nombre d'évocations	Pourcentage
Concerne un régiment	16	22,22%
Eglise/cathédrale	8	11,11%
Culture (tableau, estampes)	7	9,72%
Divers	7	9,72%
Bâtiment	5	6,94%
Château et dépendance	5	6,94%
Chemin	5	6,94%
Espace naturelle	4	5,56%
Place	3	4,17%
Ville	3	4,17%
Pont	3	4,17%
Culture	3	4,17%
temple	2	2,78%
fortifications	1	1,39%
Total	72	100,00%

Tableau 28 : Nombre d'évocation des termes associé au lemme "beau"

Afin d'avoir une petite idée de ce qu'il trouve beau, quelques photographies illustrent les commentaires d'Andrault¹¹⁷. Ce n'est pas ce qu'a vu Andrault car les bâtiments et les lieux ont été restaurés depuis la fin du XVIIIe siècle, mais cela donne une idée de ce qu'il a pu voir. Les photographies ne représentent pas toutes les villes de son parcours. En effet, cela correspond à l'Epine où il a visité l'église Notre Dame, Sainte-Menehould où il admire l'uni des bâtiments, Clermont en Argonne où il voit les restes d'un vieux château et de l'église attenante sur la butte Sainte-Anne, Verdun où il visite les fortifications, Strasbourg où il fait un tour complet de la ville, Brumath et Saverne pour leurs châteaux, Metz où il voit la cathédrale et les fortifications (aujourd'hui en ruine), et enfin son château de Maulévrier avec des photographies datant du début du XXe siècle où il arrive après son voyage..

¹¹⁷ Annexe 7 : Photographie des monuments actuels, page 13 à 29.

	Nombre d'évocations	Pourcentage
Concerne un régiment	9	23,08%
Aliment	6	15,38%
Divers	5	12,82%
Poste / position	4	10,26%
Homme	3	7,69%
Arme	3	7,69%
Culture	3	7,69%
Fortification / défense	3	7,69%
Projets	2	5,13%
Ville	1	2,56%
Total	39	100,00%

Tableau 29 : Nombre d'évocation des termes associés au lemme "bon"

	Nombre d'évocations	Pourcentage
Concerne un régiment	22	32,84%
Concerne un lieu	11	16,42%
Fortification	10	14,93%
Culture	10	14,93%
Agriculture / cultivé	4	5,97%
Personne	2	2,99%
Artisanat	2	2,99%
Hopital	2	2,99%
Obstacle	2	2,99%
Montagne	2	2,99%
Total	67	100,00%

Tableau 30 : Nombre d'évocation des termes associés au lemme "bien"

De même que pour le lemme « beau », les termes « bon » et « bien » sont utilisés en majorité pour qualifier les régiments. Les fortifications et les postes sont aussi bien représentés dans ces tableaux.

	Nombre d'évocations	Pourcentage
Concerne un régiment	47	26,40%
Culture	23	12,92%
Fortification / Place	17	9,55%
Divers	16	8,99%
Concerne un lieu	15	8,43%
Bâtiment	12	6,74%
Espace naturelle	11	6,18%
Agriculture / cultivé	10	5,62%
Lieux religieux	10	5,62%
Homme	5	2,81%
Espace artificiel (pont, ...)	5	2,81%
Poste / position	4	2,25%
Arme	3	1,69%
	178	100,00%

Tableau 31 : Nombre d'évocation des termes associés au lemme "Beau", "bon", "bien"

Par ce tableau 31, il apparaît que ces adjectifs désignent en majorité les régiments (avec 26,40 % des termes utilisés) puis la culture (tableaux, sculptures, ...) avec 12,92 %. C'est déjà deux fois moins que pour les régiments. Ensuite les fortifications et places ont 9,55 % des évocations de ce qui est « beau », « bien » ou « bon ». Ainsi il est possible de voir que le militaire est très présent même quand il émet des jugements de valeur.

Andrault et son fils voyagent ensemble mais à la première lecture, ce dernier est plutôt effacé par rapport à son père dans le récit. En s'attardant sur le vocabulaire, le fils apparaît un peu plus. Ce vocabulaire est d'ailleurs très militaire et l'exemple des termes « beau », « bien » et « bon » confirme cette idée. Après avoir vu qu'Andrault accorde une place implicite à son fils dans son récit mais continue tout de même à l'instruire de termes et de faits militaires, il apparaît que l'instruction passe par le voyage effectué pour se rendre sur les frontières de l'est du royaume et par l'étude du paysage et des formations géologiques telles que montagnes et plaines.

Chapitre 2 : La géographie, élément essentiel pour un esprit militaire.

L'armée, pour se déplacer et pour se positionner correctement, utilise de nombreuses cartes. Celles-ci doivent être le plus exactes possible pour ne pas créer d'erreur de tactique ou de stratégie. Andrault, en homme de l'armée, utilise ces cartes comme il le précise : « *Lorsqu'on voyage en Franche Comté on ne peut avoir une meilleur carte que celle du S^r Jean Querret Ingénieur des Ponts et Chaussés, gravée à Paris par Lairé 1748* »¹. De plus, Andrault s'intéresse aux paysages et à leur symbole d'un point de vue militaire. Il souhaite représenter le mieux possible les temps de parcours, le paysage et ses formes. Par ses descriptions, la carte s'améliore. Non pas au niveau des contours du royaume mais au niveau militaire du paysage, c'est-à-dire qu'il voit un site comme un lieu plus ou moins propice à l'attaque ou à la défense. La route, un pont, une forêt ou une montagne sont étudiés avec le coup d'oeil militaire. Son *Journal* est presque, pour certains lieux, comme un rapport de l'état du chemin. L'esprit militaire d'Andrault lui impose de s'intéresser à la géographie et il veut l'enseigner à son fils, comme on lui a appris. Le Comte de Berchtold a écrit que « la géographie est une science si utile et si indispensable qu'il y aurait autant d'imprudence à entreprendre des voyages sans l'avoir bien étudiée, que de manquer à se munir de provisions et de rafraîchissements lorsqu'on entreprend une longue route »². Andrault n'a pas forcément préparé son voyage en consultant des cartes, mais le fait directement sur place, en consultant les plans des villes et différentes cartes.

Andrault parcourt la France et une partie de l'Allemagne et de la Suisse. Il s'agit de commencer par étudier son parcours en se basant sur les tableaux qu'il a réalisés chaque jour en indiquant les lieux habités traversés ainsi que le temps de parcours entre eux ; puis en analysant ce qu'il décrit de façon détaillée grâce à sa vision de militaire.

¹ *Journal*, 21 juillet 1773.

Jean Querret (1703-1788) est « géographe, il est l'auteur d'une carte du Comté de Bourgogne (1748), où figurent, pour la première fois, toutes les voies de communication importantes. Malgré son orientation (le haut de la carte indiquant le sud-est) ancienne et surprenante pour le XVIII^e siècle, cette oeuvre remarquable fut longtemps la carte officielle de l'administration comtoise » www.site.voila.fr/patrimoineversoix24/page6.html, consulté le 22 juin 2006.

² Berchtold, comte de, *Observations générales et pratiques sur les voyages*, in Goulemot, Jean M., Lidsky, Paul, Masseau, Didier, *Le voyage en France, Anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Age à la fin de l'Empire*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1995, page 534.

I. *Le parcours : Temps, distance et matérialité.*

A. *Plus de 280 villes et villages traversés ...*

Charles Claude Andrault part de Paris le premier mai 1773 pour se rendre dans son château de Maulévrier, situé dans la commune actuelle de Melay³, où il arrive le 27 juillet. Il en repart le 12 août et arrive au Pezeau le 16 août. De là il repart le 24 septembre pour Paris qu'il atteint le 27.

Lors de ce voyage, il parcourt la Champagne, l'Alsace et la Franche Comté avant d'arriver en Bourgogne. Il traverse 283 lieux habités qu'il commente pour certains. Ces lieux sont parfois juste traversés ce qui permet de reconstituer le parcours exact qu'il a suivi (c'est le cas par exemple du « *vert-galant* »⁴, de « *Fort Louis* »⁵, de « *Brumath* »⁶ ou de « *Neuilly Lès Dijon* »⁷) ; parfois ce sont juste des villes étapes où il dort (« *Château Thierry* »⁸, « *Lauterbourg* »⁹ ou « *Dole* »¹⁰) et il n'en dit presque rien ; d'autres sont des lieux où il dort et passe plusieurs jours tel que « *Metz* »¹¹, « *Strasbourg* »¹² ou « *Dijon* »¹³. Certains lieux-dits évoqués par Andrault n'ont pu être retrouvés tel que « *Vivray* »¹⁴ sûrement dans l'actuel département de l'Aisne (02), « *Fouremy* »¹⁵ (certainement dans le Bas-Rhin (67) ou en Allemagne). L'orthographe même de ces villes varie souvent.

Son voyage ne se fait pas qu'en France. Il passe aussi par l'Allemagne notamment du 27 au 29 mai et du premier au 7 juin, mais aussi par la Suisse car il visite la ville de Bâle et en fait la description avant d'arriver à Huningue le 7 juillet 1773.

Les lieux étudiés sont les villes, villages et hameaux qu'il traverse et ne sont que ceux cités par Andrault, or il est certain qu'il passe par des lieux qu'il ne cite pas.

³ Melay, 71340 ; Annexe 8 : photographie du château de Maulévrier, page 30

⁴ *Journal*, 01 mai 1773.

⁵ *Journal*, 08 juin 1773.

⁶ *Journal*, 26 juin 1773.

⁷ *Journal*, 22 juillet 1773

⁸ *Journal*, 02 mai 1773

⁹ *Journal*, 06 juin 1773

¹⁰ *Journal*, 20 juillet 1773

¹¹ *Journal*, du 10 mai au 23 mai 1773

¹² *Journal*, du 09 au 13 juin 1773, puis du 15 au 24 juin 1773, et enfin du 26 juin au 01 juillet 1773.

¹³ *Journal*, du 22 au 23 juillet 1773

¹⁴ *Journal*, 02 mai 1773

¹⁵ *Journal*, 07 juin 1773

La « moyenne 03-mai » correspond à la moyenne du nombre de lieux cités entre le 1^{er} mai et le 05 mai et ainsi de suite pour les autres. Les dates ne se suivent pas car il ne voyage pas tous les jours mais fait des pauses dans quelques villes.

Le graphique suivant indique le nombre de lieux qu'il cite par jour.

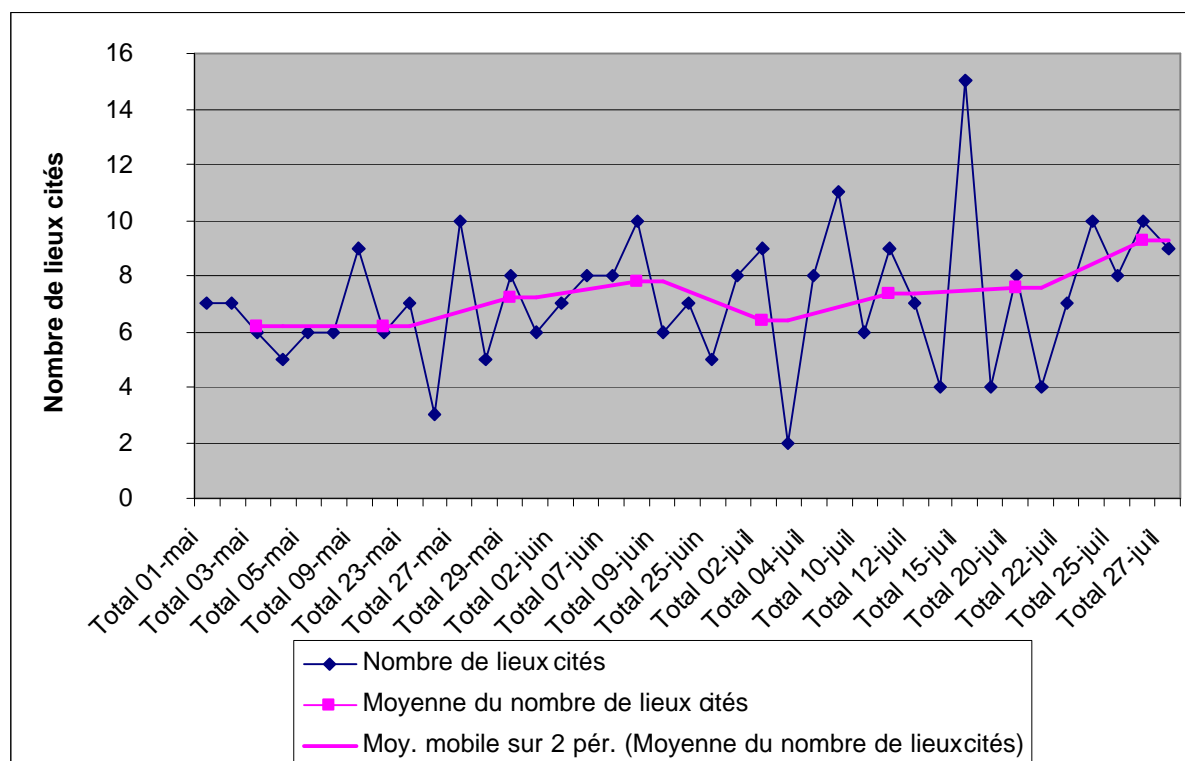


Figure 1 : Nombre de lieux cités par jour de voyage

Il est possible de voir par ce graphique qu'Andrault cite de plus en plus de lieux entre le 1^{er} mai (départ de Paris) et le 08 juin (Drusenheim). Puis le nombre de lieux cités diminue pour augmenter de nouveau jusqu'à ce qu'il arrive à son château de Maulévrier le 27 juillet. De plus il apparaît que les quatre premières moyennes sont inférieures aux quatre suivantes. Plus Andrault s'éloigne de Paris, plus il cite de lieux.

Jours compris dans la moyenne	Nom de la moyenne	Moyenne des lieux cités
01 mai	Moyenne 03-mai	6 1/5
02 mai		
03 mai		
04 mai		
05 mai		
06 mai	Moyenne 10-mai	6 1/5
09 mai		
10 mai		
23 mai		
26 mai	Moyenne 29-mai	7 1/5
27 mai		
28 mai		
29 mai		
01 juin	Moyenne 08-juin	7 4/5
02 juin		
06 juin		
07 juin		
08 juin		
09 juin	Moyenne 02-juil	6 2/5
14 juin		
25 juin		
26 juin		
02 juillet	Moyenne 11-juil	7 2/5
03 juillet		
04 juillet		
06 juillet		
10 juillet		
11 juillet	Moyenne 20-juil	7 3/5
12 juillet		
13 juillet		
15 juillet		
16 juillet	Moyenne 25-juil	9 1/4
20 juillet		
21 juillet		
22 juillet		
24 juillet		
25 juillet		
26 juillet		
27 juillet		

Tableau 1 : Tableau des moyennes de lieux cités par jour

En observant la carte de Cassini, il est possible de voir qu'Andrault cite les villes, les bourgs et les paroisses signalés sur cette carte, mais ne cite pas les hameaux.

Afin d'avoir un aperçu de son parcours, les villes principales ont été, en partie, situées sur la carte de Cassini (pour tout son trajet dans le royaume de France). Cette carte permet de

connaître approximativement quelques villes et de faire un comparatif entre ce qu'il écrit et ce qui a été retranscrit sur la carte. La carte de Cassini a permis d'avoir un bon aperçu du voyage et de retrouver les principales routes empruntées par Andrault. Puis ces lieux sont recherchés sur la carte des « étapes militaires vers 1795 »¹⁶ afin de pouvoir construire une carte de son parcours.

La carte du royaume de France ci-dessous montre le parcours qu'Andrault a effectué lors de son voyage ainsi que les principales villes qu'il a traversées.

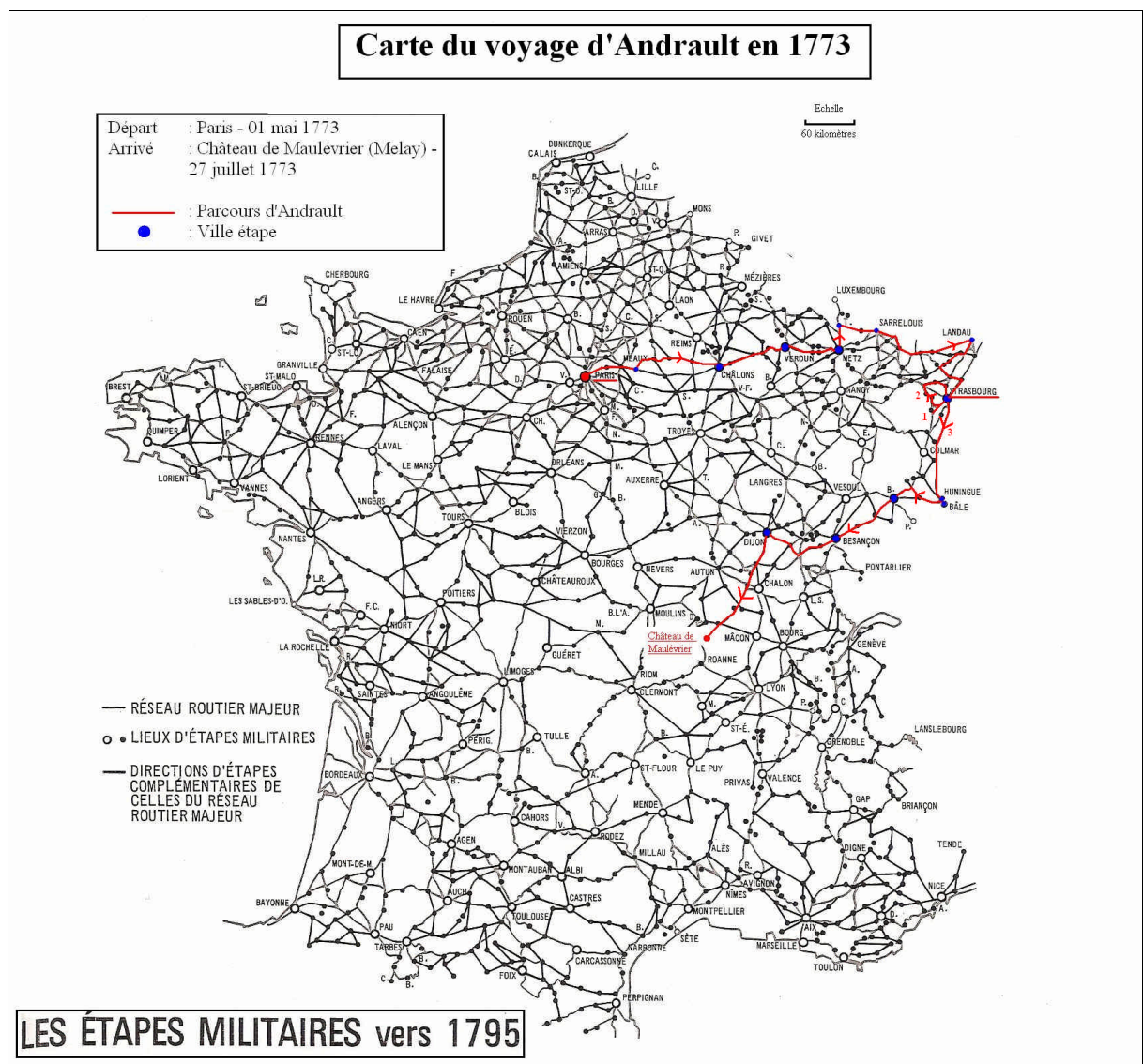


Figure 2 : Carte du voyage d'Andrault en 1773¹⁷

¹⁶ Arbellot, Guy, Lepetit, Bernard, *Atlas de la révolution française, 1, Routes et communications*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1987, page 173

¹⁷ Fond de carte : Arbellot, Guy, Lepetit, Bernard, *Atlas de la révolution française, 1, Routes et communications*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1987, page 17. Carte agrandie en annexe page 220.

La carte ci-dessous situe les étapes militaires en 1795. « Comme les relais de poste, les gîtes d'étapes sont des lieux d'arrêt obligés établis le long d'itinéraires fixes formant un vaste réseau national »¹⁸. Andrault a sûrement suivi cette route plutôt que celle des postes même si les tracés des deux se ressemblent. Il est difficile de savoir exactement la route empruntée par Andrault. Le « réseau routier majeur » correspond au chemin tracé pour les routes des postes. Les « lieux d'étapes militaires », permettent au militaire d'y trouver le gîte et le couvert. Les « directions d'étapes complémentaires de celles du réseau routier majeur » correspondent aux routes créées par l'administration militaire.

La carte présentée ne concerne que le royaume de France et non les territoires alentours tels que l'Allemagne où il passe. Ainsi le parcours reconstitué n'est pas précis en ce qui concerne ces principautés. Andrault part de Paris pour se rendre à Strasbourg. Puis de là il se dirige vers Klingenthal pour ensuite revenir à Strasbourg (parcours 1). Lors d'une seconde étape, il se dirige vers Saverne et Brumath puis revient à Strasbourg (parcours 2). Enfin il repart vers Huningue pour continuer son voyage et se diriger vers son château de Maulévrier (parcours 3).

Dans son récit, les villes et villages qu'il traverse sont parfois agrémentés de quelques remarques. Le schéma est presque toujours le même pour chaque jour. Il fait quelques observations sur les lieux traversés mais où il ne s'arrête pas pour dormir, puis il fait un long commentaire sur la ville étape où il s'intéresse à l'histoire, à l'architecture, à la défense du lieu militaire.

La première étape entre Paris et Meaux est un bon exemple : il commence par un tableau des villes, villages et lieux dits traversés, puis il décrit la route jusqu'à Meaux, pour faire plusieurs commentaires sur cette dernière d'un point de vue architectural, historique et religieux¹⁹ :

« De Paris à Claye on laisse à sa droite un coteau plus ou moins élevé et bien cultivé. A sa gauche une plaine platte, sablonneuse sans une goutte d'eau, rapportant du seigle et de l'avoine. La petite forest de Livry est sablonneuse et humide, celle de Bondy est en mauvais taillis d'une lieue sur 1/4. A Claye il y a

¹⁸ Arbellot, Guy, Lepetit, Bernard, *Atlas de la révolution française, 1, Routes et communications*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1987, page 17.

¹⁹ *Journal*, 01 mai 1773

une longue prairie le long de la R[ivière] de bravone qui va se jeter dans la Marne. Tout le chemin de Claye à Meaux est tres montueux, il y a 3 descentes trop rapides pour les routiers. Meaux est sur la Marne. La ville est médiocre, mais 3 f.bourgs [faubourg] qui sont assez etendus font un tour de plus d'une heure de tour. Il s'y tient de gros marchés de bled. La cathédrale est antique, moins longue et moins large que Saint Roch (à Paris). L'autel est de marbre et à la romaine. Il y a 6 paroisses 7 couv. [couvent] de filles et autant d'hommes. La porte Saint Nicolas a été rebatie en 1728. Elle est décorée de 4 pilastres toscans et sur le fronton au-dedans de la ville on lit henricum {[En marge avec un [§] sur henricum :] c'est henry 4} prima agnovi regem que recepi est mihi nune eudem quae fuit illa fides et en dehors Ludivico XV^o regi christianissimo portam hane a fundamentis restitutam ediles D.D.C. anno M.D.C.C.XXVIII. En 1567, Cath. [Catherine] de Médicis informée que la P.[Princesse] de Condé à la tete des huguenots voulois enlever le Roy / Charles 9 / se retira a Meaux. D'où le D. de Nemours Jacques de Savoye rammena le Roy a Paris a la tete de 6000 Suisses Le grand Bossuet etoit eveque de Meaux. Le 23.8^{bre}.1668, il fit abjurer le calvinisme a M. de Turennes. ».

Un autre exemple est la journée du 08 juin 1773 entre Hohviller et Drusenheim.

Dans tout le *Journal*, Andrault n'évoque qu'une seule fois le fait qu'il dorme ou qu'il dîne dans des auberges : « Cette longue, pénible et désagréable journée n'a put se partager n'y ayant d'auberge qu'a l'Isle »²⁰. A part ce passage, il ne cite à aucun autre moment dans son *Journal*, les villes et les endroits où il dort, tels que des châteaux, des auberges, ... C'est un élément important qui manque dans son discours. Mais en ce qui concerne les villes, cet élément est implicite et peut-être retrouvé. En effet, il donne pour chaque jour la ville où il s'arrête et il est possible d'en déduire que c'est l'étape où il passe la nuit. Malheureusement les lieux précis tels que les auberges ou les châteaux ne sont jamais décrits. Par hypothèse, il est possible de dire qu'il aurait suivi la carte des étapes militaires et donc qu'il aurait dîné, soupé et dormi dans des gîtes.

²⁰ *Journal*, 15 juillet 1773.

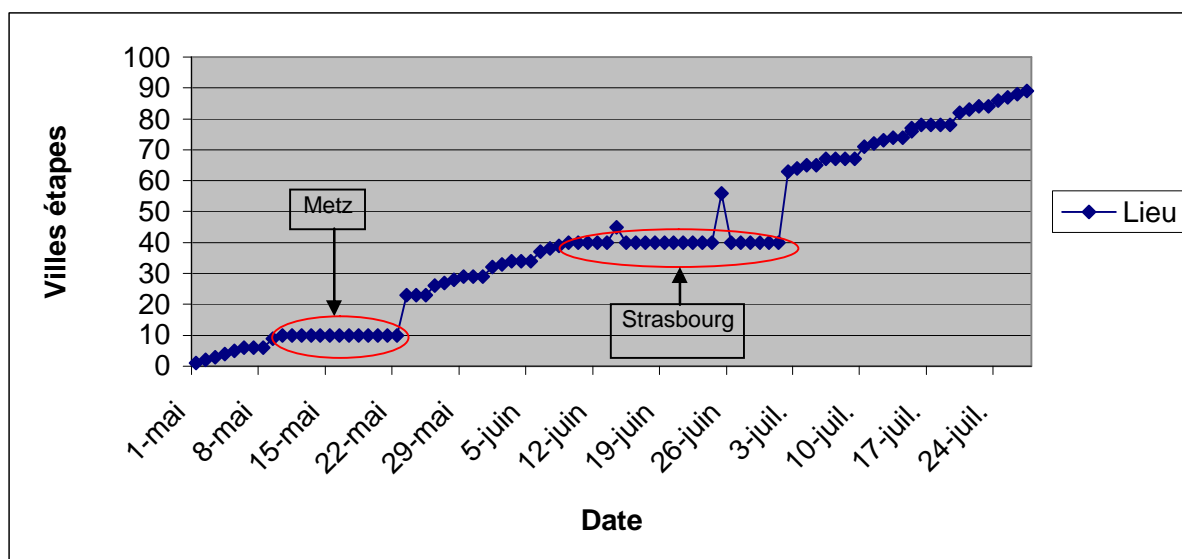


Figure 3 : Etapes où Andrault dort

Le graphique ci-dessus montre les lieux où il s'arrête pour dormir. Un numéro a été attribué à chaque ville étape²¹ (1 pour Meaux, 2 pour Châteaux-Thierry, et ainsi de suite jusqu'à Maulévrier qui a le chiffre 89) et ceci permet de voir où il reste le plus longtemps et où il revient avec notamment le cas de Strasbourg (qui porte le numéro 40). Il s'arrête une première fois à Strasbourg avant de se promener dans les alentours puis il y revient, repart à Saverne et enfin reste quelques jours dans la capitale alsacienne avant de continuer son voyage. Metz et Strasbourg ne sont pas les deux seules villes où il reste plusieurs jours mais celles où il reste le plus longtemps (13 jours pour Metz et 21 jours pour Strasbourg). Son parcours n'est donc pas juste une succession d'étapes journalières. Il s'arrête parfois pour étudier les villes, informer son fils des moyens de défendre le site. Les deux plus longs arrêts sont Metz et Strasbourg mais régulièrement au cours des trois mois de son voyage il s'arrête au moins deux jours. C'est le cas lorsqu'il visite « Huningue » et « Besançon » où il s'arrête quatre jours avant de repartir. A « Verdun », « Thionville », « Bitche » et « Sandau » il fait une halte de trois jours. Il reste deux jours à « Neuf Brisach », « Belfort » et « Dijon ».

²¹ Annexe 9 - Tableau de correspondance entre les villes et leur numéro, page 31

Date	Ville	Jours d'arrêt
Du 09 juin au 01 juillet	Strasbourg	21
Du 10 au 22 mai	Metz	13
06, 07, 08 et 09 juillet	Huningue	4
16, 17, 18 et 19 juillet	Besançon	4
06, 07 et 08 mai	Verdun	3
23, 24 et 25 mai	Thionville	3
29, 30 et 31 mai	Bitche	3
03, 04 et 05 juin	Sandau	3
04 et 05 juillet	Neuf Brisach	2
13 et 14 juillet	Belfort	2
22 et 23 juillet	Dijon	2

Tableau 2 : Tableau des lieux où Andrault reste plusieurs jours

Au contraire des lieux où il passe la nuit, Andrault est parfois plus loquace quand il s'agit de préciser où il dîne même s'il ne le fait pas pour chaque jour :

- « *J'ai diné moy 32^e [sic] chez M. le M. des Laval colonel de Tourraine* »²²
- « *J'ai été diner chez M. le C^{te} de Fouquet à la grange.* »²³
- « *2 carosses à 6 chevaux du Landgrave nous fimes faire le tour de la ville, nous menames au pavillon de M^{de} La Landgrave et nous ramenames au chateau où l'on servit un grand diner pour 20 personnes à 4 heures.* »²⁴
- « *Après avoir diné chez M. le M^{al} de Contades a l'Isle de jeux* »²⁵
- « *J'ai été diner à Lingolsheim chez M. le baron de Wittinghoff* »²⁶
- « *j'ai diné chez M. le M. de Vogué* »²⁷

Ainsi au travers des personnes chez qui il dîne, il est possible de connaître le réseau de relations qu'il entretient. Il dîne chez au moins six personnes issus de familles nobles et princières dont deux militaires ayant de hautes fonctions. Pour Andrault, le verbe « dîner » s'applique autant pour le repas du midi que celui du soir. En effet, certaines de ses activités se passant après les repas ne peuvent pas s'exécuter de nuit. L'Encyclopédie donne la définition suivante de « dîner » : « repas fixé à-peu-près vers le milieu du jour, un peu plutôt ou un peu plus tard, suivant les tems, les lieux, et les personnes »²⁸. Lorsqu'il est en Allemagne chez

²² *Journal*, 11 mai 1773.

²³ *Journal*, 25 mai 1773.

²⁴ *Journal*, 01 juin 1773.

²⁵ *Journal*, 13 juin 1773.

²⁶ *Journal*, 21 juin 1773.

²⁷ *Journal*, 24 juin 1773.

²⁸ Encyclopédie, « Dîner »

Monsieur le Landgrave il précise même qu'il dîne « à 4 heures »²⁹. Il est peu probable que cela se passe le matin.

Le plus souvent, il ne dit pas où il dîne mais précise qu'il l'a fait. Il dit régulièrement : « après diné, j'ai (...) »³⁰. Néanmoins il ne donne aucun autre détail. Ce manque de renseignements ne permet donc pas de connaître les lieux où il mange ni les personnes avec qui il dîne.

Daniel Roche, constate à travers le corpus qu'il a étudié, « qu'il n'y a pas de récit de voyage, il n'y a pas d'étude sur les voyages et sur leurs écrits qui ne contiennent une description des auberges rencontrées et fréquentées par les voyageurs »³¹.

Si l'on suit le raisonnement de Daniel Roche, ce *Journal* ne serait pas un récit de voyage étant donné qu'il ne fait pas de description des auberges. Or la forme de ce manuscrit montre que c'est réellement un récit de voyage. Mais il est possible d'avancer une hypothèse : si Andrault a suivi la route des « étapes militaires » alors il ne dort et ne dîne qu'avec des militaires. Il n'y a donc aucune utilité pour lui de décrire ces lieux qu'il connaît parfaitement pour y avoir sûrement séjourné auparavant et qui sont sûrement de structures et de décorations semblables. Ceci confirme le fait qu'il ne cite pas les auberges mais précise lorsqu'il dîne chez une de ses relations ou connaissances.

B. ... durant un voyage de trois mois ...

Le voyage de Charles Claude Andrault dure environ 3 mois entre le 1er mai et le 27 juillet 1773. Andrault précise à la fin du voyage le temps qu'il a passé sur les routes du royaume de France : « Je passai la Loire a mon Port d'Artaix et j'arrivai enfin chez moy ~~après~~ 88 jours après mon départ de Paris »³².

Le tableau ci-dessous permet de montrer le temps total en heure de son voyage ainsi que la moyenne par jour, c'est-à-dire la moyenne parcourue entre deux villes où il dort, et la moyenne entre chaque lieu habité, c'est-à-dire la moyenne entre deux lieux qu'il cite dans ses tableaux.

²⁹ *Journal*, 01 juin 1773.

³⁰ *Journal*, 10, 14, 15, 17, 19 et 20 mai ; 13 et 23 juin ; 05 et 07 juillet 1773.

³¹ Roche, Daniel, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, page 517

³² *Journal*, 27 juillet 1773. Le mot barré « après » l'a été par Andrault.

	Temps (en heure)	Temps (en minute)
Total du temps voyagé	246,5	14790,60
Moyenne (par jour)	6,32	379,25
Moyenne (entre chaque lieu habité)	0,87	52,45

Tableau 3 : Tableau récapitulatif de la moyenne et du temps total de parcours lors du voyage d'Andrault.

Andrault a voyagé pendant 88 jours et plus exactement pendant 246,5 heures (ou 14790,60 minutes) pour un temps moyen entre chaque étape journalière de 6,32 heures et une moyenne d'un lieu habité et cité à un autre de 0,87 heures, c'est-à-dire 52,45 minutes.

Le graphique ci-dessous est un résumé du parcours total et du temps de parcours donné par Andrault pendant ces trois mois.

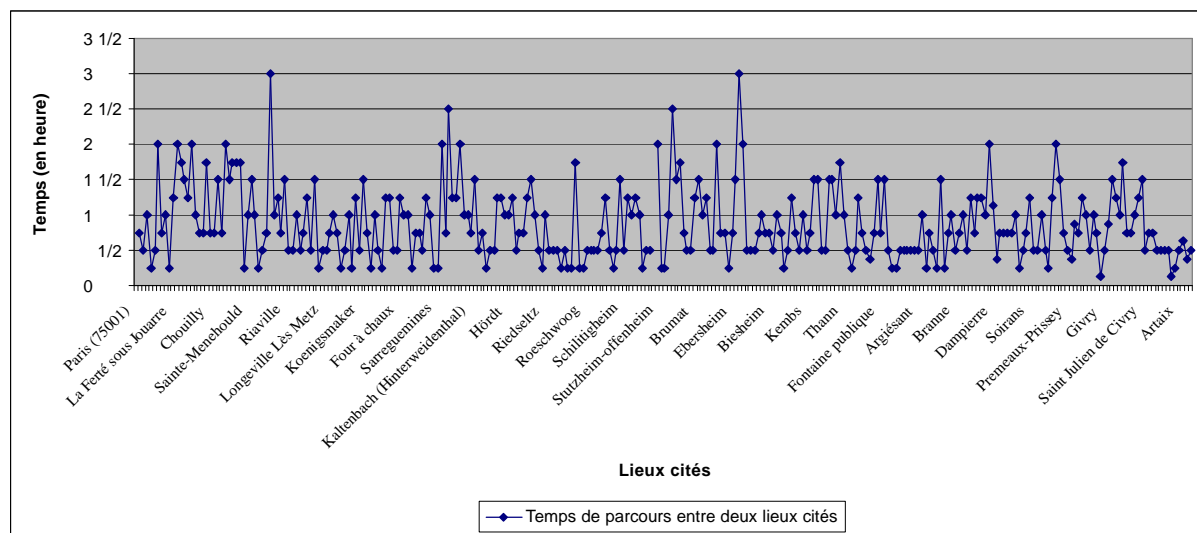


Figure 4 : Temps de parcours entre les lieux traversés et cités

Le graphique ci-dessus représente le temps de parcours écoulé pour passer d'un lieu à un autre. Globalement, le nombre de lieux cités diminue et ainsi son temps de parcours augmente lorsqu'il approche de Chouilly, Willgotheim et Corpeau, et en revanche le nombre de lieux cités augmente et donc cela donne une impression d'un ralentissement de son temps de parcours vers Rohrbach-Lès-Bitche, Belfort et lorsqu'il arrive vers son château de Maulévrier.

Chaque jour Andrault note sur son *Journal* les lieux qu'il a traversés et le temps total de parcours pour la journée. Il utilise les fractions pour noter l'heure (1/4 d'heure, 1/2 heures, 3/4 d'heure) mais il utilise aussi les huitièmes d'heure. La façon de noter et de dire l'heure, à l'exception des huitièmes d'heure, n'a pas changé. Puis après avoir noté cela, il additionne le tout et note le résultat en bas de son tableau. Le temps est la seule unité qu'il utilise pour noter son trajet entre deux villes. La distance n'apparaît donc pas. La figure 3 représente donc le tableau total de son parcours, lieu par lieu. Le temps entre deux villes n'est pas constant et dépend donc de la distance parcourue et de la vitesse. Plusieurs questions se posent sur le mode de calcul des huitièmes d'heure. S'il n'avait qu'une seule aiguille à sa montre, alors le calcul des huitièmes d'heure est logique. La montre étant sûrement graduée entre deux heures successives, il se fie donc à cette graduation. En revanche s'il avait deux aiguilles, il a sûrement noté 1/8^e pour simplifier les calculs. Comme il ne donne aucun renseignement sur sa montre, il n'est pas possible de connaître la véritable signification de ce huitième. Mais en consultant *l'Encyclopédie*³³, il est possible de constater que les montres présentées ont toutes deux aiguilles. La deuxième hypothèse est donc la plus probable. De plus, d'après Catherine Cardinal, la montre a deux aiguilles en France depuis au moins la fin du XVI^e siècle³⁴.

Il voyage à cheval et est en outre tributaire de la fatigue de son animal. Mais il s'intéresse aussi à tout ce qui l'entoure et ceci le ralentit dans sa progression. Afin de voir et d'expliquer les tendances du temps de parcours entre chaque lieu, les trois mois sont divisés et étudiés séparément.

	Temps (en heure)	Temps (en minute)
Total mai	81.50	4890.00
Total juin	57.25	3435.00
Total juillet	107.75	6465.00
<i>Sous total "Total"</i>	246.50	14790.00
Moyenne mai	0.97	58.21
Moyenne juin	0.85	51.27
Moyenne juillet	0.82	49.35
<i>Sous total "Moyenne"</i>	0.88	52.94

Tableau 4 : Total et moyenne des temps de parcours entre chaque lieu pour les mois de mai, juin et juillet

³³ Diderot et D'Alembert, *L'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication, tome 22 Horlogerie*, Paris, Inter livres, 1987.

³⁴ Cardinal, Catherine, *La montre des origines au XIX^e siècle*, Paris, édition Vilo, 1985, page 89.

Dans ce tableau les lignes « total » correspondent au temps total de voyage parcouru. La « moyenne » se rapporte au temps moyen entre deux lieux cités.

Par ce tableau il est possible de voir que le temps de parcours est différent pour chaque mois. Il apparaît qu'il a voyagé plus longtemps au mois de juillet qu'au mois de mai et juin. Ceci peut s'expliquer en grande partie par le fait qu'il s'est arrêté à Metz pendant treize jours au mois de mai et à Strasbourg pendant 21 jours au mois de juin. Au mois de mai il a voyagé pendant 13 jours et s'est arrêté pendant 18 jours, il a donc fait une moyenne de 6,27 heures par jour entre chaque étape. En juin il a voyagé pendant 9 jours et s'est arrêté pendant 21 jours, il a donc chevauché, en moyenne, pendant 6,36 heures par jour et en juillet il a sillonné les routes pendant 18 jours et s'est arrêté 9 jours ce qui fait qu'il a parcouru en moyenne 5,99 heures par jour de voyage effectif. Ainsi en juillet il a voyagé plus longtemps en nombre de jours mais a fait des étapes plus courtes en temps par jour qu'au mois de mai et juin.

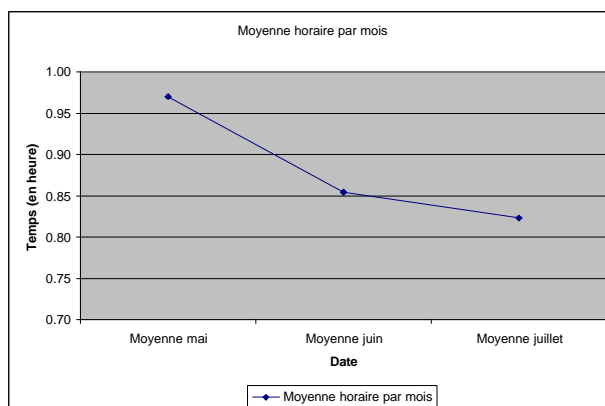


Figure 5 : Moyenne des temps de parcours entre chaque lieu cité pour les mois de mai, juin et juillet

En ce qui concerne la moyenne horaire par mois, le tableau et le graphique montrent qu'il était moins précis sur les noms des lieux traversés au mois de mai qu'au mois de juillet. Ceci peut s'expliquer par ses motivations. En effet, il souhaite montrer à son fils les frontières d'Alsace et de Franche Comté. Or pendant le mois de mai il fait le voyage de Paris à Bitche. Il va donc plus vite et cite moins car il veut arriver à un point précis. En juin et juillet, il se dirige comme bon lui semble pour instruire son fils à l'art militaire, il ralentit donc nettement sa progression ce qui lui permet de citer plus de lieux passant d'une moyenne par jour de 0,97 heure à 0,85 heure pour le mois de juin et 0,82 heures pour le mois de juillet. Ces deux dernières étant peu différentes.

L'étude peut se faire entre tous les lieux cités mais aussi par étape, ce qui change le point de vue. En effet, il arrive à Andrault de traverser beaucoup de villes comme c'est le cas notamment le 27 juillet mais sans faire un trajet très long et donc sans avoir un temps de parcours important. Le tableau suivant indique les lieux traversés par Andrault. Ils sont au nombre de 10 pour une durée de voyage de 4 heures 1/8^e. Or la distance parcourue est de 25 kilomètres, ce qui équivaut à une vitesse de 6,06 kilomètre par heure. Cette vitesse est inférieure à la vitesse moyenne du voyage.

Vaux	1/2
S ^{te} Foy	1/2
Les pions	1/2
La Cray	1/8
Le vigne	1/4
Marcigny	1/4
Port d'Artaix	1/2
Les Bressons	1/2 1/8
Melay	1/4 1/8
Maulévrier	1/2
	4 1/8

Tableau 5 : Tableau établi par Andrault des lieux traversés lors de sa dernière étape vers son château de Maulévrier.

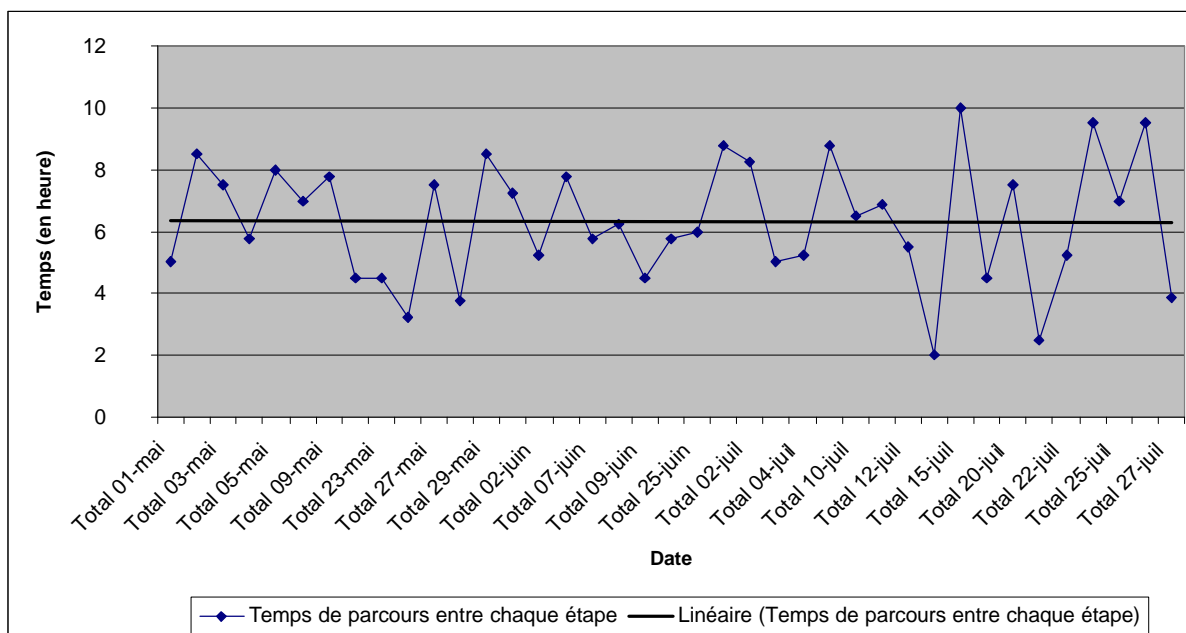


Figure 6 : Temps de parcours entre chaque étape

A travers ce graphique, il est possible de voir que son temps de parcours effectif par jour est différent entre chaque étape mais que tout oscille autour d'un peu plus de 6 heures en moyenne (comme il est possible de le constater avec la courbe de tendance linéaire, avec une amplitude de 8 heures puisqu'il peut chevaucher pendant 2 heures comme pendant 10 heures de suite entre deux étapes. Jusqu'au 9 mai, il fait surtout des étapes longues avec une moyenne proche de 7 heures 30, puis le temps de l'étape diminue pour tourner autour des 4 heures. Entre le 7 juin et le 13 juillet, il fait presque à chaque fois deux étapes courtes (c'est-à-dire inférieure à la moyenne) puis deux étapes longues (nettement supérieure à la moyenne). A partir du 11 juillet, l'oscillation de ces temps de parcours est plus courte. En effet, il fait successivement des étapes courtes puis longues, de façon répétée.

Ainsi le voyage total d'Andrault est de 88 jours mais son voyage effectif, c'est-à-dire le temps qu'il passe sur les routes ne dure que 40 jours. Il passe plus de temps à visiter des bâtiments et les villes (48 jours) que sur les routes.

C. ... pour un parcours de plus de 1 500 km ...

La distance entre les villes traversées n'est pas mentionnée par Andrault. Il ne donne que les temps de parcours. En revanche à la fin de son Journal, il précise qu'il a fait « 351 lieues de poste dont 304 à cheval »³⁵. Andrault fait aussi une partie de son parcours en voiture comme il le précise : « Ma voiture suivit le grand chemin par Paray et Marigny »³⁶.

La lieue, mesure utilisée par Andrault pour compter son parcours total, est une mesure de distance d'environ quatre kilomètres, variable selon les régions ou les domaines dans lesquels elle était utilisée. Celle qu'utilise Andrault est la lieue de poste qui vaut 3898 mètres³⁷.

D'après les calculs effectués, il parcourt 1593 kilomètres au total mais ne mentionne pas les 38 kilomètres du voyage retour entre Klingenthal et Strasbourg le 14 juin 1773³⁸. Or 351 lieues correspondent à 1368,20 kilomètres. La différence entre les deux résultats trouvés, celui d'Andrault et celui calculé par rapport aux villes traversées, correspond sûrement à une différence dans la façon de calculer et dans le système routier. En effet, les calculs effectués pour retrouver le nombre de kilomètres se sont fait d'un hôtel de ville à un autre alors que

³⁵ *Journal*, 27 juillet 1773.

³⁶ *Journal*, 26 juillet 1773

³⁷ Dans l'ouvrage de Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, la lieue de poste au XVIIIe siècle valait 2000 toises soit 3898 m.

³⁸ *Journal*, 14 juin 1773

Andraut a sûrement calculé de la porte de la ville à la porte suivante. De plus le tracé des routes a certainement évolué et n'est pas le même qu'aujourd'hui comme l'expliquent les chercheurs sur le site www.viastoria.ch³⁹. D'un autre côté Andraut ne donne qu'un chiffre brut à la fin. L'a-t-il réellement calculé ou bien a-t-il juste donné une approximation. S'il l'a calculé, l'a-t-il fait entre chaque étape ? Lui a-t-on donné les distances entre les villes ? S'est-il documenté grâce aux dictionnaires qu'il pouvait avoir en sa possession ? Il reste beaucoup de questions sans réponse. La différence entre les deux résultats est de l'ordre de 15 % et reste donc assez crédible.

Il a donc fallu rechercher et retrouver les distances. Tous les lieux n'ont pas été retrouvés ainsi il existe des blancs sur le graphique ci-dessous.

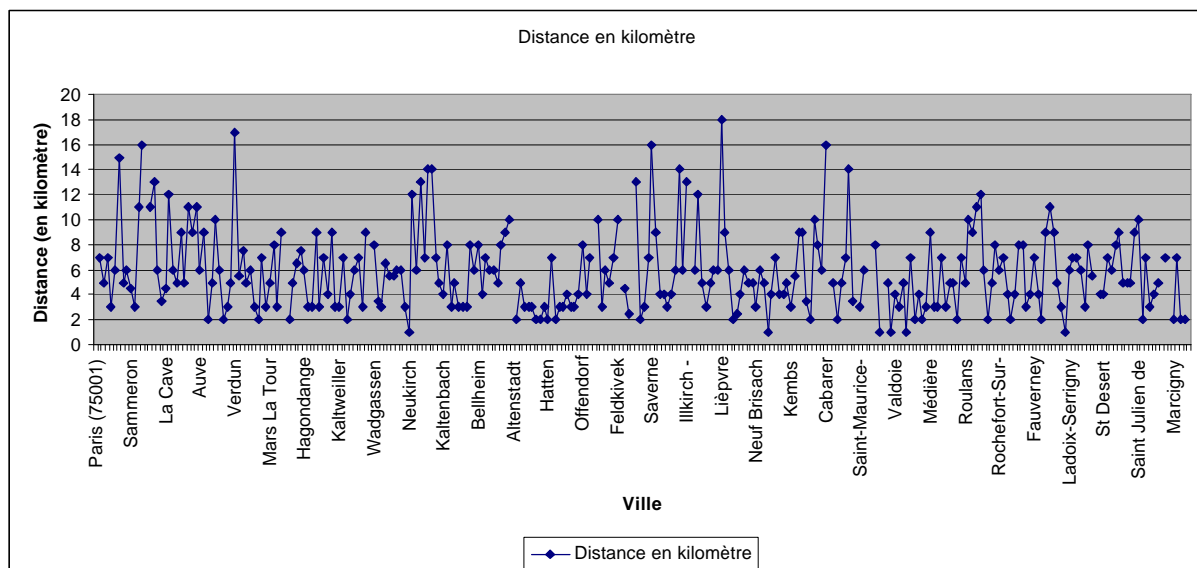


Figure 7 : Distance parcourue en kilomètres entre les lieux cités

Andraut ne parcourt pas tous les jours le même nombre de kilomètres entre chaque ville traversée. L'amplitude, de 17 kilomètres, est assez importante puisqu'il peut faire 1 kilomètre comme il peut en faire 18 entre deux villes qu'il évoque. Sur le graphique ci-dessous, il est possible de voir la distance qu'il a parcourue par jour. Notons que l'amplitude est assez importante notamment entre le 13 et le 15 juillet soit entre Belfort et Baume-Les-Dames.

Au début de son parcours il apparaît nettement que le nombre de kilomètres parcourus par jour diminue jusqu'au 26 mai (Sierck-Les-Bains) ; Après en moyenne la distance de parcours augmente jusqu'au 6 juin (Lauterbourg). Pour redescendre vers le 09 juin (Strasbourg) puis augmenter une seconde fois de manière significative puisque la distance augmente entre

³⁹ <http://www.viastoria.ch> : site consulté le 07 juin 2006.

chaque jour parcouru jusqu'au 2 juillet (Sélestat). Puis entre le 3 et le 11 juillet (respectivement Sainte-Marie-aux-Mines et Bussang) la distance augmente. Après cette date, la distance parcourue par jour oscille entre une longue et une courte distance jusqu'à Maulévrier le 27 juillet.

La distance entre les étapes journalières est donc variable et ne suit pas un ordre prédéfini mais se situe autour d'une moyenne de 40 kilomètres par jour d'après le graphique et une moyenne réelle de 39,92 kilomètres.

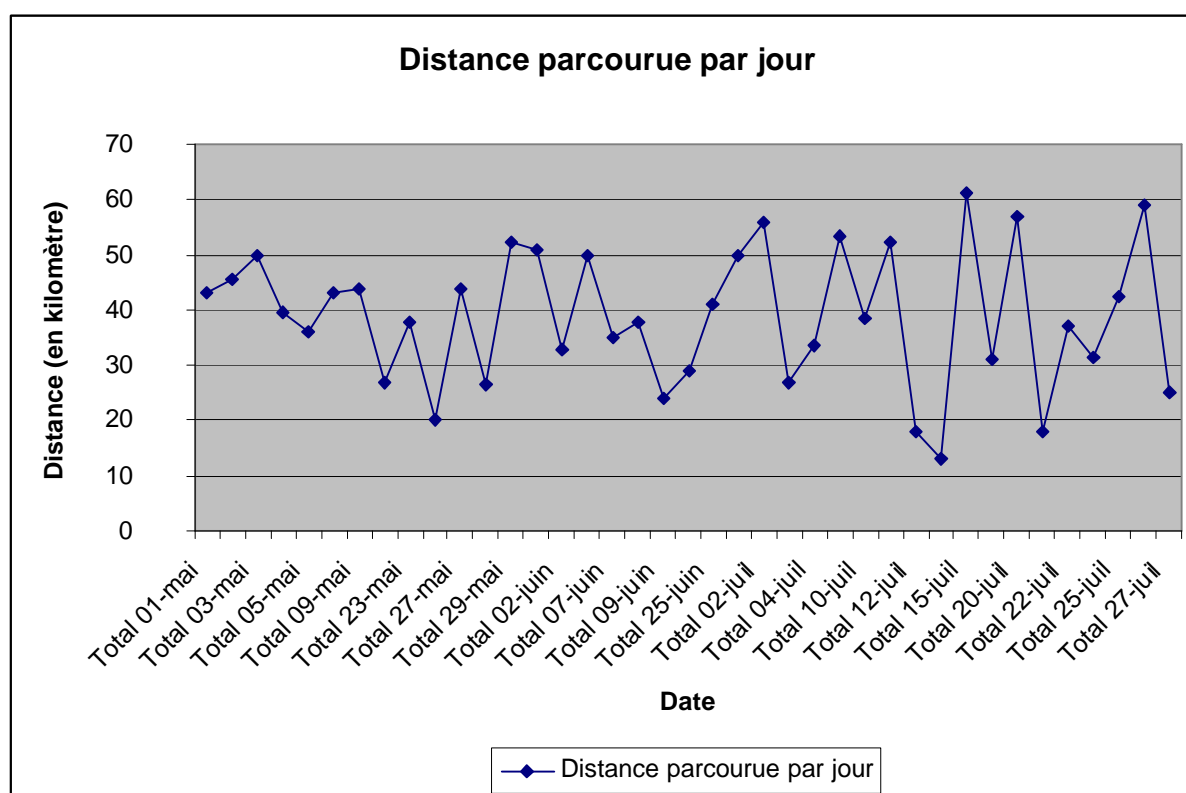


Figure 8 : Distance parcourue par jour

Après avoir étudié la distance parcourue sur la totalité du voyage, il est intéressant de s'arrêter sur les différences qui existent entre les trois mois du voyage.

	Nombre de kilomètres moyen par jour de voyage effectif	Nombre de jours de voyage effectif
Mai	39.35	13
Juin	40.56	9
Juillet	37.81	18

Tableau 6 : Nombre de kilomètre moyen par jour de voyage effectif.

Le nombre de kilomètres moyen qu'Andrault parcourt chaque jour évolue peu entre les trois mois. Il est sensiblement le même pour mai et juin et diminue un peu en juillet. Il est donc constant dans sa façon de voyager. En revanche le nombre de jours de voyage effectif est sensiblement différent entre les trois mois. A travers le graphique suivant, il apparaît qu'en majorité sur la moyenne le nombre de lieux cités est proportionnel au temps de parcours effectué, c'est-à-dire qu'il cite toujours un même nombre de lieu pour un temps de parcours équivalent. En revanche en ce qui concerne la moyenne autour du 03 mai et celle autour du 02 juillet, Andrault cite un nombre de lieux peu important en regard de son temps de parcours. Une hypothèse apparaît : la topographie est-elle en cause ? En ce qui concerne la moyenne du 03 mai (qui regroupe la moyenne entre le premier et le 05 mai), Andrault cite quelques montées et descentes mais en général, il se trouve sur une plaine. La topographie, pour ce jour, n'est donc pas cause de son accélération. En revanche, une autre hypothèse est l'idée qu'il cite moins de nom de lieux car il les connaît peut-être déjà et ne voit pas l'utilité de les citer.

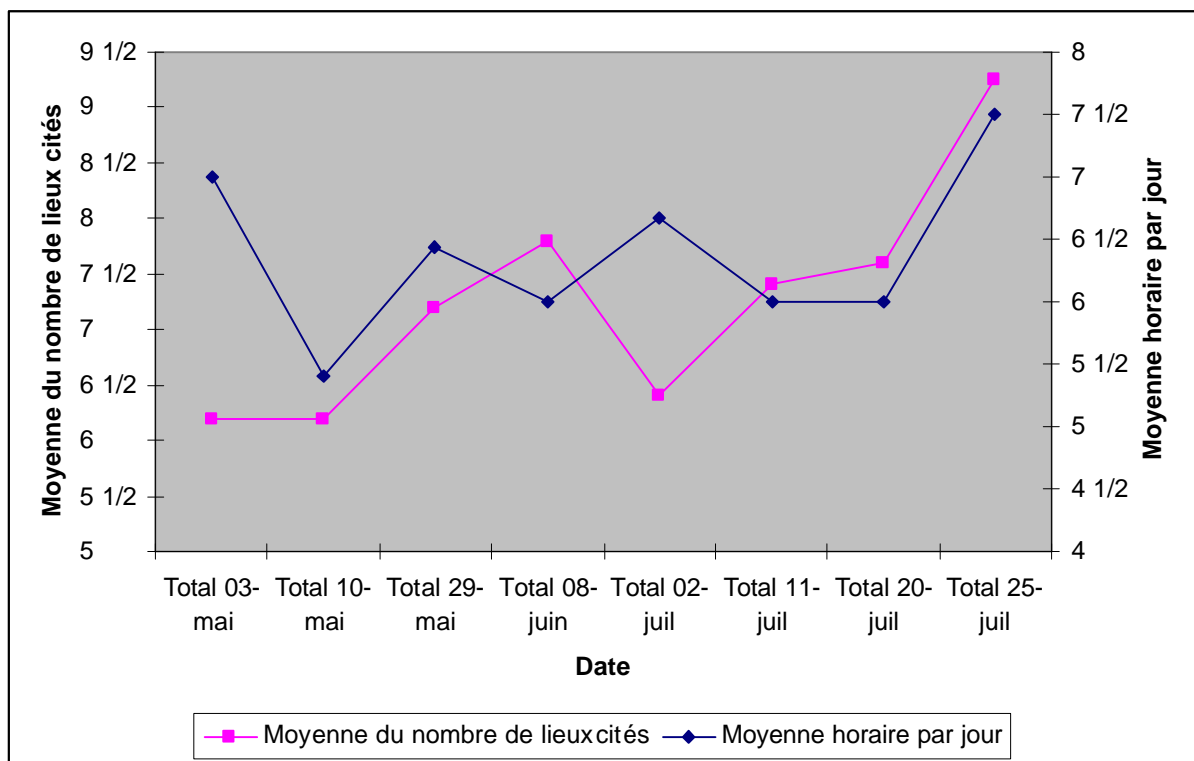


Figure 9 : Moyenne par jour de voyage du nombre de lieux cités et du temps de parcours.

Le tableau ci-dessous montre qu'il parcourt moins de kilomètres en juin qu'en mai et juillet. Ceci, comme pour le temps de parcours, s'explique par le fait qu'il s'est arrêté longuement en juin à Strasbourg.

	Distance (en kilomètres)
Total mai	511.50
Total juin	365.00
Total juillet	680.50
Sous total "Total"	1557.00
Moyenne mai	6.31
Moyenne juin	5.70
Moyenne juillet	5.62
Sous total "Moyenne"	5.88

Tableau 7 : Total du nombre de kilomètres parcourus par mois et moyenne par jour des distances parcourues

Le total indiqué dans le tableau ci-dessus correspond à la distance totale parcourue par mois et la moyenne se rapporte à la moyenne journalière de la distance parcourue.

En ce qui concerne la distance parcourue entre chaque lieu cité, la moyenne par mois diminue au cours du voyage. Elle est de 6,31 au mois de mai puis de 5,70 au mois de juin pour être à 5,62 au mois de juillet. L'explication est la même qu'en ce qui concerne la distance ; Andrault cite moins de lieu et cela donne donc une impression qu'il avance plus vite jusqu'à ce qu'il atteigne son objectif, c'est-à-dire les frontières de l'est en Alsace et en Franche Comté. Le graphique ci-dessous résume bien cette nette diminution de la moyenne kilométrique entre les lieux cités par mois.

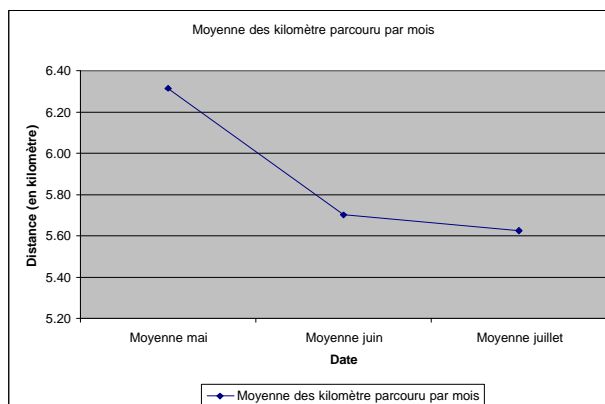


Figure 10 : Moyenne journalière des kilomètres parcourus par mois

D. ... à l'allure du cheval.

Après avoir étudié le temps et la distance parcourue il reste la vitesse. Andrault voyage à cheval. Il le précise à plusieurs reprises :

- « Avec des chevaux de Remise⁴⁰ je suis venu a Meaux en 5 heures »⁴¹,
- « En rentrant a mon auberge j'ai trouvé la jument de mon fils si malade qu'il a fallu s'occuper d'en avoir une autre, et differer mon départ qui étoit fixé à demain »⁴²,
- « Au lieu de partir aujourd'huy comme je l'avois projeté, il a fallu m'occuper de remplacer la jument de mon fils. M. de Bouchiat Ecuyer m'a vendu un bidet de son manège »⁴³.

Daniel Roche⁴⁴ précise que le pas du cheval équivaut à 7 ou 8 kilomètres par heure, le trot permet du 14 kilomètres par heure. Le galop fatigue beaucoup l'animal mais permet d'atteindre sur une courte distance les 21 kilomètres par heure. Ainsi le graphique ci-dessous permet de voir à quelle allure il avance. Les distances ont été calculées artificiellement et ne sont pas donné par Andrault dans son *Journal*. Ainsi la vitesse réelle du voyage est sans doute plus faible que la vitesse approximative trouvée à l'aide des calculs.

⁴⁰ « Remise : se dit (...) des lieux où on met les carrosses et les chariots à couvert dans les maisons » in Furetière, Antoine, *Le dictionnaire universel*, « Remise », La Haye, Arnout et Reinier Leers, 1690, rééd. 1984.

⁴¹ *Journal*, 01 mai 1773.

⁴² *Journal*, 29 juin 1773

⁴³ *Journal*, 01 juillet 1773

⁴⁴ Roche, Daniel, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, page 227.

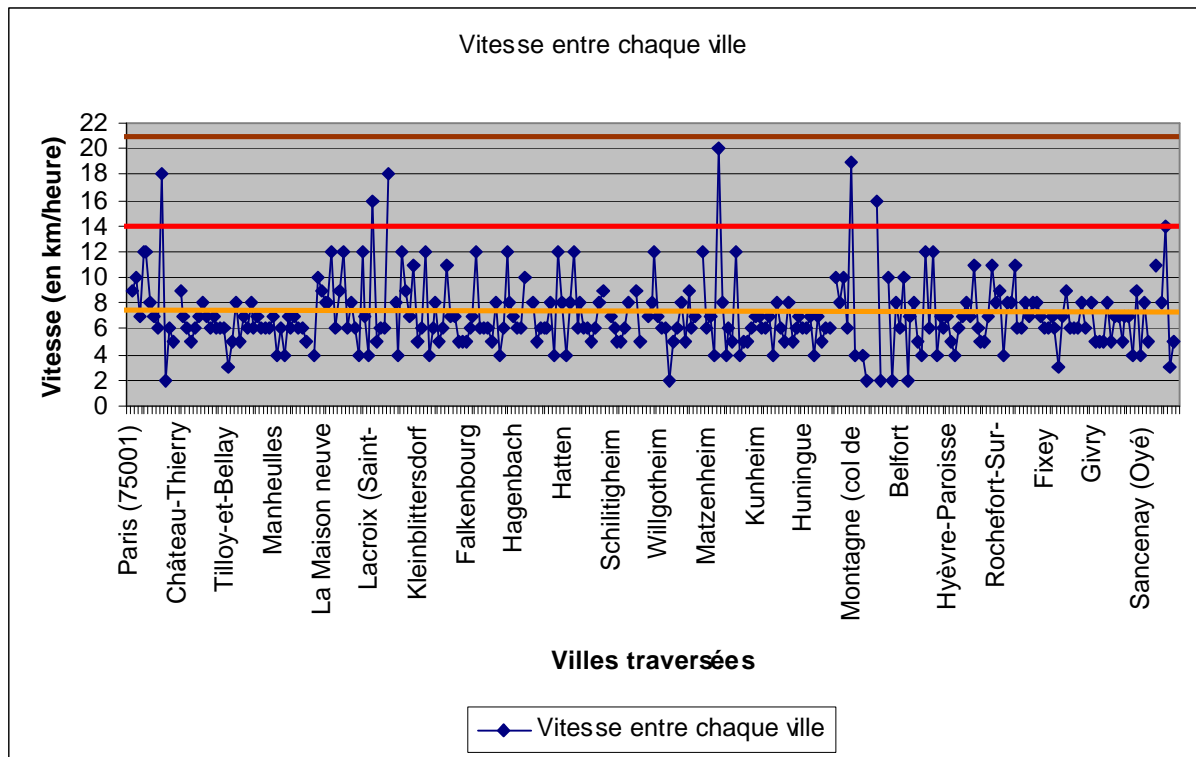


Figure 11 : Vitesse entre chaque lieu cité

	Vitesse moyenne du galop	21 kilomètre par heure
	Vitesse moyenne du trot	14 kilomètre par heure
	Vitesse moyenne du pas	7,5 kilomètre par heure

Christophe Studeny, dans son ouvrage *L'invention de la vitesse*, explique que « le pas est l'allure la plus employée pour (...) le transport (...) de l'artillerie lourde, soit une vitesse de 1,45 mètres à 1,75 mètres par seconde [respectivement 5,22 et 6,30 kilomètres par heure]. Le trot reste l'allure ordinaire des chevaux de messageries »⁴⁵. Le galop est une allure « très fatigante et ruine rapidement les animaux qui doivent fournir tous les jours un travail moyen »⁴⁶

Il apparaît qu'Andrault fait rarement avancer son cheval jusqu'au galop pour ne pas l'épuiser comme le montre Edmond Lavalard. En revanche le trot est déjà plus fréquent quand il avance à une moyenne de 11 ou 12 kilomètres par heure. Son allure traditionnelle est le pas

⁴⁵ Studeny, Christophe, *L'invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995, page 139.

⁴⁶ Lavalard, Edmond, *Le cheval dans ses rapports avec l'économie rurale et les industries de transport, tome II*, Paris, 1894, page 54 et Littré, Emile, *Discussion de quelques principes de la conduite des voitures*, Paris, Berger-Levrault, 1886, page 29 in Studeny, Christophe, *L'invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995, page 139

et c'est cette allure qui domine tout au long du parcours. Il apparaît qu'il avance aux alentours des 6 ou 7 kilomètres par heure, et peut-être encore moins, ce qui est un peu plus lent que ce que donne Daniel Roche. Christophe Studeny confirme aussi cette vitesse : « Le pas, allure marchée à quatre temps, emmène à 6 ou 8 kilomètre à l'heure »⁴⁷.

Par jour le constat est presque le même. Il avance toujours au pas. Il n'y a que lors de la première journée où il est plus rapide avec une moyenne de 10 kilomètres par heure. Sa vitesse moyenne est d'environ 7 kilomètres par heure ce qui correspond bien à la vitesse moyenne d'un cheval au pas.

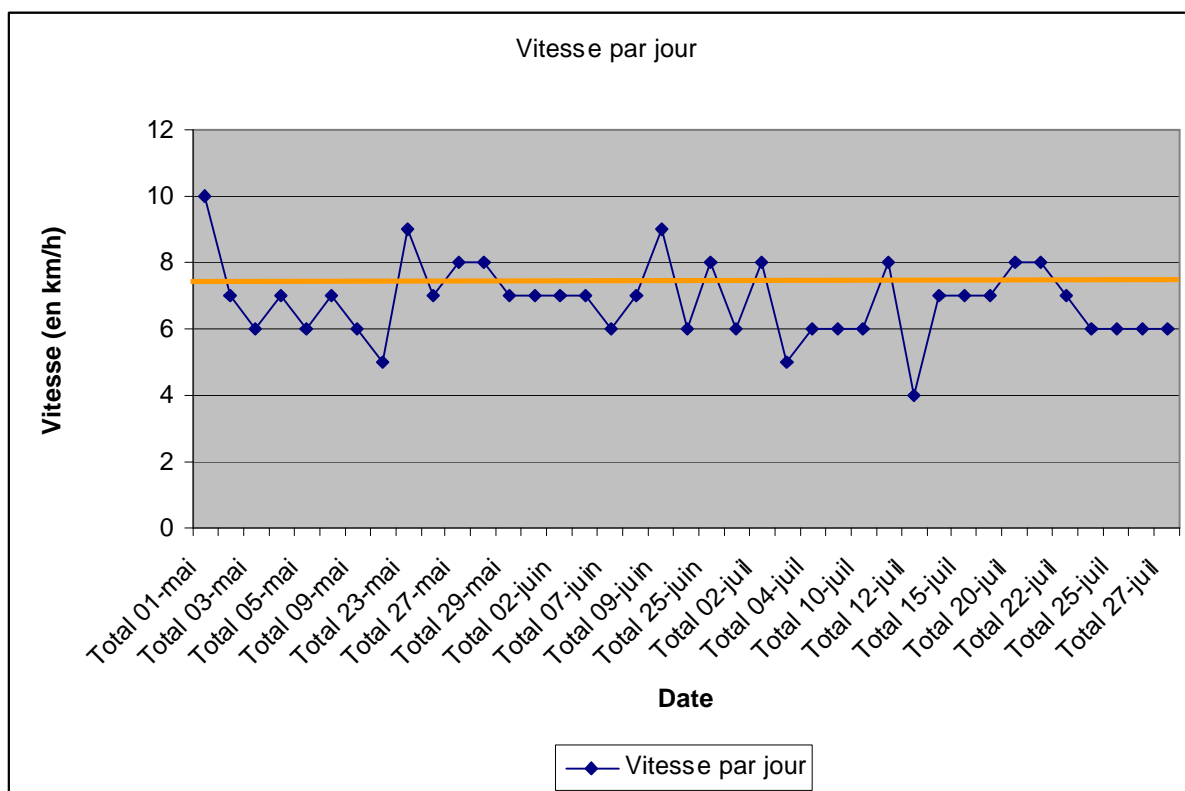


Figure 12 : Vitesse par jour

—	Vitesse moyenne du pas	7,5 kilomètre par heure
---	------------------------	-------------------------

Les différences existantes entre les propos de Daniel Roche et la vitesse d'Andrault peuvent s'expliquer par le fait que ce dernier observe avec attention ce qui l'entoure, ce qui ralentit sa progression.

⁴⁷ Studeny, Christophe, *L'invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995, page 139

La vitesse moyenne diminue au cours du temps. Elle est de 7,31 kilomètres par heure au mois de mai puis descend à 6,88 kilomètres par heure au mois de juin et se stabilise en juillet. Ceci continue de confirmer l'hypothèse qu'il veut aller plus vite vers son point de chute qui est la frontière de l'est. En effet, il n'arrive en Alsace qu'au mois de juin. Arrivé à la frontière, il passe plus de temps afin d'instruire son fils à l'art militaire de la défense des places et frontières.

	Vitesse moyenne (en km/h)
Moyenne mai	7.31
Moyenne juin	6.88
Moyenne juillet	6.88
Total "Moyenne"	7.02

Tableau 8 : Vitesse moyenne par mois (en kilomètres) sans compter les temps de séjour

Il avance légèrement plus vite qu'un piéton puisque Daniel Roche⁴⁸ précise que la marche à pied permet d'avancer à 5 ou 6 kilomètres à l'heure et qu'une armée marchant à bon pas avance à 6 ou 7 kilomètres à l'heure.

Le graphique ci-dessous exprime le temps et la distance parcourue par jour de voyage. Il apparaît que les deux courbes sont à-peu-près identiques à quelques exceptions près, c'est-à-dire qu'il parcourt une même distance pendant un temps équivalent. Ce graphique montre donc qu'il a une allure régulière.

⁴⁸ Roche, Daniel, *humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, page 226.

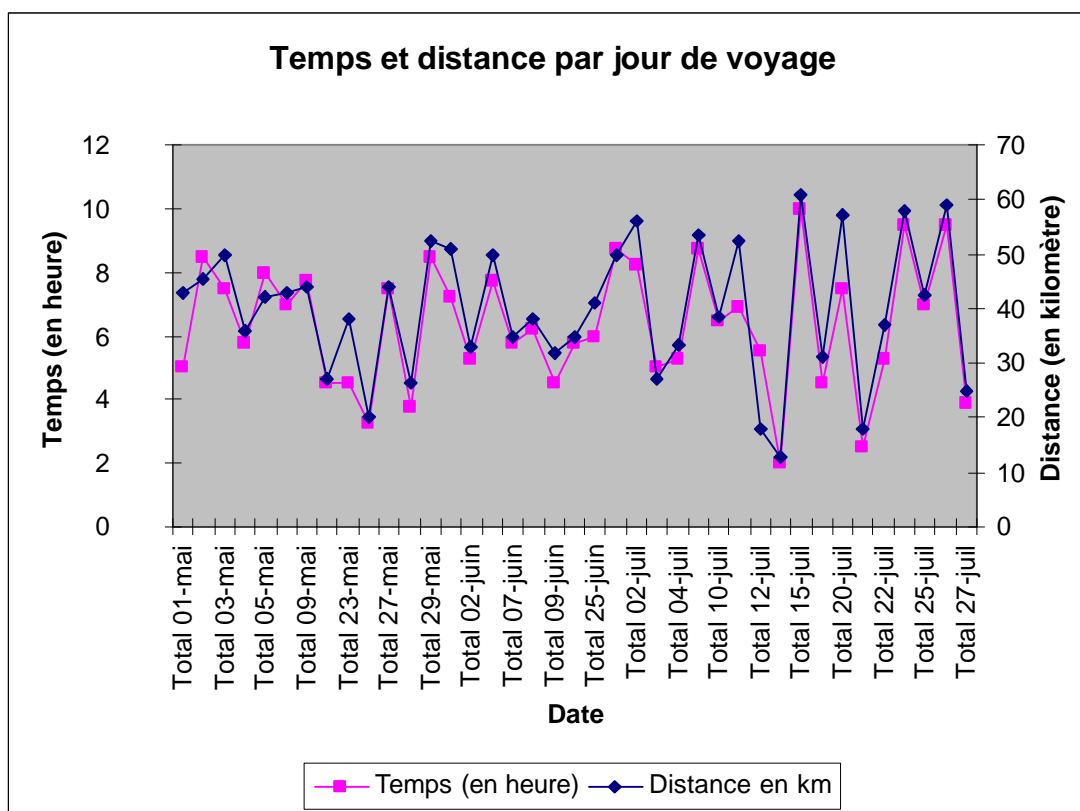


Figure 13 : Temps et distance par jour de voyage effectif

Les deux courbes ci-dessus sont intéressantes à mettre en relation dans le sens où il apparaît quelques différences sur certains points. En effet, le 1^{er} mai il met peu de temps à parcourir une longue distance. Cela montre qu’il commence son voyage assez rapidement. Or sur les jours suivant les deux courbes sont à-peu-près similaires ce qui signifie que pour un temps équivalent il parcourt une distance équivalente. Sa vitesse évolue donc peu. Le 23 mai lorsqu’il se dirige vers Thionville, il reproduit le même schéma que pour le 1^{er} mai. Il avance rapidement. En revanche lorsqu’il avance vers Giromagny le 12 juillet, il parcourt une courte distance en un temps assez long, ce qu’il signifie qu’il a ralenti. En effet, ce jour il a passé le Ballon d’Alsace ce qui peut expliquer son ralentissement dû à plusieurs côtes.

De plus, la vitesse d’Andrault n’est pas exceptionnelle. En effet, il a parcouru « 351 lieues de poste »⁴⁹ en trois mois. Ramond de Carbonnières « en 1777, s’offre une découverte insolite de la Suisse. Trois cent cinquante lieues, en trois mois au ras des chemin »⁵⁰. Ainsi il est possible de voir que l’allure d’Andrault est plutôt classique et sans excès.

⁴⁹ Journal, 27 juillet 1773.

⁵⁰ Studeny, Christophe, *L’invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995, page 48.

Andrault exécute un parcours de 88 jours, traversant plus de 1 500 kilomètres à travers plus de 280 lieux et à une vitesse d'environ 7 kilomètres à l'heure. Lors de ce voyage, il s'intéresse à tout ce qui l'entoure et le décrit.

II. le paysage : Observer, décrire et avancer.

Andrault lors de son voyage ne fait pas uniquement un récapitulatif des villes qu'il a traversées. Il observe plusieurs choses. Andrault utilise le « savoir-voir ». En effet, « c'est en fonction de sa compétence d'observateur qu'un individu pourra affronter le terrain avec plus ou moins de profits »⁵¹.

La première concerne tout ce qui se trouve dans son champ de vision, c'est-à-dire les bâtiments, les champs, la nature avec les rivières et les forêts et il en fait des analyses. La deuxième est l'état de la route qu'il emprunte et le type de sol qui lui permet de circuler plus ou moins facilement. La troisième est l'observation des lieux où il s'arrête longuement comme Metz et Strasbourg. A travers son regard il est possible de faire une hypothèse sur le but véritable de son voyage et de l'instruction qu'il veut donner à son fils.

A. Observer le paysage pour mieux le décrire.

« Les guides français, les relations de voyage, les mémoires ou correspondances jusqu'au XVIIIe siècle paraissent presque ignorer les lointains, le paysage qui se déroule sous leurs yeux, pour s'attacher davantage à tout ce qui touche à la proximité, lieux d'étapes, monuments, et à la qualité du chemin arpenté »⁵². Contrairement à ce qu'explique Christophe Studeny, Andrault lors de son voyage observe son environnement et écoute avec attention ses interlocuteurs. De plus, bien que ne pouvant tout voir, il donne néanmoins son avis et interprète les paroles de ses interlocuteurs avec nuance.

Lors de ces descriptions de paysages, il situe pour un hypothétique lecteur (lui, son fils ou peut-être un étranger à la famille) la position de ce qu'il voit par les termes « droite » et « gauche » :

⁵¹ Laboulais-Lesage, Isabelle, *Lectures et pratiques de l'espace, l'itinéraire de Coquebert de Montbret, savant et grand commis d'Etat (1755-1831)*, Paris, Honoré Champion, 1999, page 151.

⁵² Studeny, Christophe, *L'invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995, page 31.

- « De Paris à Claye on laisse à sa droite un coteau plus ou moins élevé et bien cultivé. A sa gauche une plaine platte, sablonneuse sans une goutte d'eau, rapportant du seigle et de l'avoine »⁵³,
- « En sortant de S^{te} Menehoud on monte une très forte montagne dont les droite et gauche sont très cultivées et couvertes d'arbres fruitiers ensuite on trouve une plaine entourée des bois du roy »⁵⁴,
- « A ½ lieue on laisse à droite la chaussée de Nancy. La gauche de la forest est au roy, la droite a différentes communautés »⁵⁵,
- « Avant d'arrivés à Humingue on laisse à sa droite la chaussée de Basle et à sa gauche le village neuf que Louis 14 fit batir en 1681 pour loger les habitants de ce qui fait aujourd'hui la place de Humingue »⁵⁶,
- « On approche de Mühlhausen on laisse à sa gauche un grand coteau de vigne qui produit d'assés bon vin blanc »⁵⁷,
- « les montagnes sont hautes et rapides. Celles de la droite sont boisées à leur sommet celle de la gauche l'est aussi et fourni beaucoup de sources et deux torrents »⁵⁸,
- « Giromagny est traversé par la Savoureuse et à sa droite le Kostbeg où la montagne de la tête, et à sa gauche la montagne de S^t Jean qui forment l'entrée de cette gorge »⁵⁹.

Les descriptions qu'il donne permettent à une personne qui veut refaire le trajet de se repérer correctement et de suivre le même chemin que lui.

Il observe le paysage et le décrit. En effet, il explique une bonne partie de ce qu'il aperçoit tout au long de son trajet. Il s'intéresse succinctement aux cultures et à la forme des villages qu'il traverse. Il critique ce qu'il voit et donne son avis (« Harville est sur le R^{ou} [ruisseau] de Lougeau dont les bords ne sont que des mauvaises pature par la faute des colons qui se contentent de faire paturer jour et nuit leurs haridelles au lieu d'avoir des prés naturels ou artificiels »⁶⁰). Son voyage ressemble à un trajet d'inspection dans le but de savoir si le

⁵³ Journal, 01 mai 1773.

⁵⁴ Journal, 06 mai 1773

⁵⁵ Journal, 09 mai 1773

⁵⁶ Journal, 07 juillet 1773

⁵⁷ Journal, 10 juillet 1773

⁵⁸ Journal, 11 juillet 1773

⁵⁹ Journal, 12 juillet 1773

⁶⁰ Journal, 09 juin 1773 ;

royaume de France peut subvenir aux besoins de ses sujets. Il donne souvent des précisions sur la nature des cultures (seigle, avoine, blé, vigne) mais aussi sur la nature des terrains (plat, boisés) et sur leur fertilité (« *De Moulin à Metz la vallée est resserrée mais le bas est très cultivé et ornée des maisons de campagnes* »⁶¹). Dans le chapitre sur la lexicologie, les mots « cultivées » et « fertiles » faisaient partie de ceux cités le plus souvent après le mot « très » ce qui confirme bien l'hypothèse qu'il s'intéresse à la façon de nourrir les sujets du roi. Mais il s'agit peut-être plutôt de prévoir de la nourriture pour les militaires qui défendent le royaume car il a écrit plusieurs mémoires sur la façon de nourrir les troupes⁶². La plupart ont été écrits après son voyage de 1773 ce qui montre bien l'importance qu'il accorde au ravitaillement des troupes. Il s'intéresse aussi à la santé des troupes avec un mémoire sur les hôpitaux militaires et les visites qu'il effectue pendant son séjour en Alsace avec notamment l'hôpital militaire de Strasbourg et les mémoires qu'il demande au médecin Renaudin.

Son intérêt pour le paysage ne s'arrête pas aux cultures. Il s'intéresse aussi au panorama avec les plaines, les montagnes, les plateaux mais aussi les fleuves, rivières, étangs. Tout est prétexte à description et à critique même succincte :

- « *La petite forest de Livry est sablonneuse et humide, celle de Bondy est en mauvais taillis d'une lieue sur 1/4* »⁶³,
- « *Pendant toute cette journée on cotoye la Marne qui coule dans un valon fertile, tantôt en grain et tantôt en prairie qui produisent beaucoup de plantes marécageuses à cause des fréquentes inondations de la Marne* »⁶⁴,
- « *Ce bassin est grand plat, sans eau et très bien cultivé* »⁶⁵,
- « *Cette chaussée traverse une plaine très nue et très fertile* »⁶⁶,

« Haridelle : Meschant cheval, soit qu'il ait le défaut de la taille, ou qu'il manque de graisse, de vigueur ou de jeunesse », in Furetière, Antoine, *Le dictionnaire universel*, « Haridelle », La Haye, Arnout et Reinier Leers, 1690, rééd. 1984 ;

Encyclopédie, « Colons » : « (...) se dit en quelques provinces pour *fermier d'un bien de campagne. Colon partiaire*, est celui qui au lieu de fermage en argent, rend au propriétaire une certaine partie des fruits en nature. On l'appelle aussi quelquefois *métayer*; mais ce nom ne lui convient que quand la convention est de rendre la moitié des fruits. Quelques-uns ne rendent que le tiers franc, plus ou moins; ce qui dépend de l'usage du lieu & de la convention ».

⁶¹ *Journal*, 10 juillet 1773.

⁶² SHAT, 1M1789 : Il écrit plusieurs mémoires intitulés « Instructions sur les fourages de l'armée faites au camp de Closter-Seven » en 1757, « Subsistances, approvisionnements » en 1760, « Réflexions sur les moyens d'améliorer la subsistance des troupes » en 1776 ; 4 mémoires intitulés « Mémoires sur les vivres de l'armée » en 1776, un mémoire sur l'« Examen d'un traité concernant les vivres, médicaments ustensiles lits etc dans les hôpitaux militaires de Flandres Hainaut Champagne etc » en 1781.

⁶³ *Journal*, 01 mai 1773.

⁶⁴ *Journal*, 03 mai 1773

⁶⁵ *Journal*, 09 mai 1773

⁶⁶ *Journal*, 2 juillet 1773

- « *Au premier hameau de Septerhausen commence un rideau parallele au Rhin qui dans quelques endroits est très escarpés et s'éloigne [mot illisible] où moins du fleuve qui coule presque toujours au pied des coteaux de la rive droite qui sont élevé, plantés en vignes et les sommité boisées* »⁶⁷.

Il n'hésite pas à faire des comparaisons. Il a des critères mais qui ne sont pas connus par le lecteur (« *les bleds sont d'une qualité supérieure à ceux du bassin de Metz. Celuy de Thionville est très agréable à la vue par le mélange des prés, des terres, des bois et des villages* »⁶⁸). Pour lui certains blés sont plus agréables à voir que d'autres mais il n'est pas possible de connaître ses critères et jugement ce qu'il apprécie de ce qu'il aime moins. Cela manque dans son discours.

A travers ces exemples, il est possible de penser qu'il fait juste des descriptions ; mais en étudiant davantage d'exemples il apparaît qu'il décrit ce qu'il voit avec un regard spécifique. En effet, il précise parfois qu'une troupe ne peut pas passer ou que la montagne est ou n'est pas propice à une attaque ou à une défense :

- « *on arrive à Clermont petite ville bien batie d'environ 200 feux dominée par l'église et les restes d'un viel chateau ruiné. Cette position seroit très importante en tems de guerre pour couvrir S^{te} Ménéhoud* »⁶⁹,
- « *Il est impossible que l'artillerie et les équipages, même d'un petits corps de troupes puissent suivre cette route* »⁷⁰,
- « *à Albersweiler on trouve les chemin de Kayserlautern et enfint le canal qui amène à Landau son bois de chauffage et qui en même tems sert de ligne pour couvrir cette partie de l'Alsace* »⁷¹,
- « *De Belfort à Besançon la rive gauche du Doux offre aucun débouché pour un corps de troupes* »⁷².

De plus, l'idée qu'il se fait des côtes et des descentes étudiées par la suite appuie le fait qu'il observe et décrit les paysages d'un point de vue militaire.

Andrault critique souvent ce qu'il voit mais il fait également l'éloge de ce qu'il apprécie. C'est le cas du 12 juillet lorsqu'il évoque un chemin : « *Là commence la descente qu'on peut*

⁶⁷ *Journal*, 6 juillet 1773

⁶⁸ *Journal*, 23 mai 1773

⁶⁹ *Journal*, 6 mai 1773

⁷⁰ *Journal*, 27 mai 1773

⁷¹ *Journal*, 2 juin 1773

⁷² *Journal*, 16 juillet 1773

appeler un chef d'œuvre par la largeur, l'uni du chemin, l'intelligence des zigzags, la commodité des repos, la seureté du voyageur et la douceur de la pente que j'estime à 2.3.4.5 pouces par toise »⁷³.

Son regard, à ce niveau-ci, est presque un regard de scientifique. C'est en lisant des phrases telles que celle-ci que l'on se rend compte de ce qu'il veut montrer à son fils lorsque dans son introduction il précise qu'il veut lui enseigner la géographie ou la géométrie.

Enfin Andrault regarde le paysage mais ne voit pas tout ou bien de loin. Il le précise à différents moments : « *Auprès de ce village est un camp pour 10^m/ [10 000 hommes] que je n'ai pas vu »⁷⁴ ; « *Il passe p[our] certains qu'un cheval que j'ai vu de loin, ~~qui~~ a 48 ans »⁷⁵. Il s'interroge quand même sur la véracité des dires puisqu'il ne l'affirme pas mais utilise l'impersonnel (« *il passe pour certains* »). Il sélectionne aussi ce qu'il veut voir car il passe près d'une verrerie le 6 mai mais ne s'y arrête pas (« *Cette petite rivière fait flotter les bois à flots perdus pour la consommation de cinq verreries. D'où je n'ay pu voir aucune quoiqu'on en laisse une à cent pas sur sa gauche un peu avant de passer la rivière pour ce que par hasard elle n'alloi point »⁷⁶). Il évoque donc parfois des choses qu'il ne connaît pas, laissant supposer la présence d'un guide. De plus, une fois il précise que sans un guide beaucoup de personnes se perdraient : « *De Sultz à Hatten le chemin est mauvais en tems de pluie, ensuite on entre dans la forest jusques à Forstfeld, et il est fort aisé de s'égarer lorsqu'on a point de guide on trouve ensuite une très belle chaussée jusques au Fort Louis. »⁷⁷. La question du guide se pose donc ici. A moins que quelqu'un ne lui ai donné des informations au village précédent, ou qu'il soit déjà passé dans ces endroits.****

Andrault regarde autour de lui, s'intéresse à ce qu'il voit et à ce qu'on lui dit, mais garde un esprit critique et n'hésite pas à donner son opinion. Sa vision est très militaire. A travers son regard par rapport aux paysages, il apparaît qu'Andrault, même sans le préciser veut instruire son fils et ceci apparaît nettement lorsqu'il donne son opinion et en expliquant ce qu'il pense.

⁷³ *Journal*, 12 juillet 1773

⁷⁴ *Journal*, 01 juin 1773

⁷⁵ *Journal*, 17 mai 1773

⁷⁶ *Journal*, 06 mai 1773

⁷⁷ *Journal*, 08 juin 1773

B. *Le chemin : appréhender la route.*

Après le paysage, le chemin qu'il emprunte est une autre de ses préoccupations lors de son voyage. Il s'intéresse aux montées et aux descentes qui caractérisent la route et aux types de terrains rencontrés.

Les montées et les descentes sont un sujet récurrent de son voyage. En effet, il ajoute des adjectifs tels que « longue », « forte », « douce » ou « rapide ». Il se plaint régulièrement des routes. Il en fait des descriptions et des critiques.

- « *Tout le chemin de Claye à Meaux est tres montueux, il y a 3 descentes trop rapides pour les routiers* »⁷⁸,
- « *on monta a la foret de Mouceaux* »⁷⁹,
- « *Les cotes les plus longues et les plus rapides sont celles de la Ferté (a monter) de Montreuil a descendre et a monter, et celle de Chat. [Chateau] Thierry a descendre* »⁸⁰,
- « *Le chemin est toujours montueux surtout en sortant de Paroy pour arriver à Epernay. On monte assés longtems, et l'on y descend par un chemin taillé dans une carriere de craye* »⁸¹,
- « *Il y a quelques montées et quelques descentes jusqu'a Chouilly, ensuite le chemin est presque toujours plat, et ferré de craye blanche* »⁸²,
- « *On arrive a Chalons par une descente longue et douce* »⁸³,
- « *Le chemin est toujours haut et bas, le païs sec et peu fertile* »⁸⁴

Ces citations ne sont extraites que des cinq premiers jours de son voyage mais il en existe jusqu'à la fin du voyage. Il continue tout au long de son récit à faire des descriptions du relief. Il donne toujours son opinion et fait une critique sur la pente qu'elle soit bonne ou mauvaise mais, en général, il la trouve souvent trop longue ou trop rapide et très « montueuse ». La raison pour laquelle il s'intéresse autant à la pente est le fait qu'il a un regard de militaire et s'intéresse au moyen qu'auraient les troupes munies d'armes lourdes pour se déplacer facilement et rapidement en cas de guerre. Cette hypothèse est confirmée par ce qu'il évoque

⁷⁸ *Journal*, 01 mai 1773

⁷⁹ *Journal*, 02 mai 1773

⁸⁰ *Journal*, 02 mai 1773

⁸¹ *Journal*, 03 mai 1773

⁸² *Journal*, 04 mai 1773

⁸³ *Journal*, 04 mai 1773

⁸⁴ *Journal*, 05 mai 1773

le 12 juillet lorsqu'il parle du « *chef d'œuvre* »⁸⁵. Cette descente est sûrement parfaite pour un corps de troupes qui passerait par ce chemin étant donné la largeur, le sol uniforme ou une pente assez douce. Il se donne aussi le rôle d'un ingénieur en donnant son avis sur la façon dont les routes auraient dû être faites : « *La cote de S^t Désert est beaucoup trop raide, par ce qu'on n'a pas assez allongés les tournants. On en peut dire autant de la descente sur Sassangy où est le C[om]te de Damas d'Aulery qui a un gros chateau tout neuf* »⁸⁶.

Dans l'extrait du 12 juillet (« *Là commence la descente qu'on peut appeler un chef d'œuvre par la largeur, l'uni du chemin, l'intelligence des zigzags, la commodité des repos, la seureté du voyageur et la douceur de la pente que j'estime à 2.3.4.5 pouces par toise* »), Andrault évoque aussi la sécurité du voyageur et ainsi montre son regard de voyageur. Il donne des indications sur le chemin à suivre et ceci porte à croire qu'Andrault souhaiterait publier ou simplement diffuser son *Journal* au roi, au ministre de la guerre ou à d'autres généraux. C'est le cas lorsqu'il va à Saverne et qu'il préconise une route plutôt qu'une autre (« *Cette route est beaucoup plus longue pour aller à Saverne, mais elle est si belle et si unie, que je la préférerois toujours. J'ai fait l'une et l'autre dans un temps très pluvieux* »⁸⁷) ou lorsqu'il se rend à Strasbourg et qu'il précise : « *Ce chemin est si uni, et le país si habité et si fertile, qu'on peut le comparer à un beau jardin* »⁸⁸. Mais c'est aussi le cas quand il précise que la route n'est pas bonne (« *Cette chaussée est mauvaise* »⁸⁹). Par ces appréciations, son but est à la fois de donner des informations sur les routes à emprunter pour aller d'une ville à l'autre pour un futur voyageur et de montrer à une armée le chemin le plus pratique à prendre. La question de la diffusion se pose donc encore ici. Serait-ce un *Journal* pour que son fils puisse refaire le voyage, ou bien le fait-il pour le publier afin qu'un plus large public en ait connaissance, ou encore va-t-il en faire un rapport au roi afin que les armées et généraux aient une indication sur les chemins à emprunter pour traverser, défendre ou attaquer plus facilement ?

Andrault ne donne pas seulement des indications sur le relief mais il précise aussi où se situent les ponts et les obstacles pouvant survenir sur le chemin. Les ponts sont de bons indicateurs d'une bonne ou d'une mauvaise voie par leur taille, forme et structure. Une armée

⁸⁵ *Journal*, 12 juillet 1773.

⁸⁶ *Journal*, 25 juillet 1773

⁸⁷ *Journal*, 26 juin 1773

⁸⁸ *Journal*, 09 juin 1773

⁸⁹ *Journal*, 25 juin 1773

qui se déplace en transportant des armes lourdes passera moins facilement sur un pont en mauvais état car il risquerait de s'écrouler. Il informe le lecteur des problèmes qu'il rencontre sur le chemin mais aussi des lieux qu'il a préférés :

- « *on passe 2 mauvais ponts de bois* »⁹⁰,
- « *Au dessous de la Beuville on traverse sur un pont de pierre un bras du longeau* »⁹¹,
- « *A Richemont où l'on passe la rivière de orne sur un fort beau pont de pierre ensuite le vallon se resserre un peu et n'a gueres que d'un quart à une demi lieue de large* »⁹²,
- « *A 3/4 d'heures plus loings on descend à un pont de pierre sur un très grand ravin bon à deffendre les deux cotés* »⁹³,
- « *Pendant plus d'une lieue on suit une chaussée étroite, traversée par 28 ponts pour facilitée l'écoulement des eaux de la prairie marécageuse terminée à droite et à gauche par des bois fort étendue* »⁹⁴,
- « *Au bout du faubourg de Than on passe la Thur sur un pont de pierres* »⁹⁵,
- « *Il ponts et des goutières pavées laissent des passages libres aux sources de la savoureuse, et aux milliers de sources qui font en plusieurs endroits de belles cascades* »⁹⁶,
- « *Au village du Puis on passe la Savoureuse sur un beau pont de pierre* »⁹⁷.

Il donne régulièrement des indications sur les matériaux de construction des ponts (pierre, bois) et sur son état (bon, mauvais) afin que le lecteur, ou lui-même s'il se relit et refait le voyage, connaissent les meilleurs endroits pour passer. Il donne aussi des indications pour une armée (« *A 3/4 d'heures plus loings on descend à un pont de pierre sur un très grand ravin bon à deffendre les deux cotés* »⁹⁸).

Andrault s'intéresse aussi aux climats et à leurs conséquences sur le terrain. Certains sont presque impraticables par temps de pluie ou de forte chaleur :

⁹⁰ *Journal*, 04 mai 1773

⁹¹ *Journal*, 09 mai 1773

⁹² *Journal*, 23 mai 1773

⁹³ *Journal*, 26 mai 1773

⁹⁴ *Journal*, 04 juillet 1773

⁹⁵ *Journal*, 11 juillet 1773

⁹⁶ *Journal*, 12 juillet 1773

⁹⁷ *Journal*, 13 juillet 1773

⁹⁸ *Journal*, 26 mai 1773

- « *Ensuite le pays devient sec, ingrat et tres montueux* »⁹⁹,
- « *De Sultz à Hatten le chemin est mauvais en tems de pluïe* »¹⁰⁰,
- « *Je suis revenu à Metz en 6 heures dont 4 depuis Pont-A-Mousson avec mes chevaux malgré la chaleur et la poussière* »¹⁰¹.

La pluie empêche aussi Andrault de faire tout ce qu'il veut et de tout voir :

- « *La pluie m'a empêché de voir la place* »¹⁰²,
- « *j'en ay fait le tour par la pluïe et par un chemin de terre grasse* »¹⁰³.

Andrault déplore aussi les problèmes liés aux intempéries qui ne le touchent pas directement mais qui portent préjudice aux cultures :

- « *cette vaste plaine auroit été très agréable à la vue sans les ravages de la grêle qui a généralement haché tous les bleds dans la paroisse de Val d'Oye* »¹⁰⁴,
- « *Monniere et 8 ou 10 autres villages ont été grêler cette année. On a même été obligé de faucher les bleds dans quelques endroits. Cette perte est d'autant plus facheuse, que tous les environs de Dôle sont aussi fertiles, qu'agréable à la vue* »¹⁰⁵

Le climat est important pour Andrault : les précipitations et la chaleur sont évoquées et sont parfois considérées comme des obstacles telle que la pluie qui l'empêche de voir la place de Neuf-Brisach le 04 juillet 1773 ou celle qui pose des problèmes à l'agriculture. Son souci de la façon de nourrir les troupes se retrouve lorsqu'il déplore les dégâts provoqués par la grêle.

L'intérêt se porte aussi pour les chemins idéaux pour des trajets à cheval, ou effectués par un régiment et sur ceux à éviter. Il donne son avis sur ce qui devrait être amélioré :

⁹⁹ *Journal*, 02 mai 1773

¹⁰⁰ *Journal*, 08 juin 1773

¹⁰¹ *Journal*, 21 mai 1773

¹⁰² *Journal*, 04 juillet 1773

¹⁰³ *Journal*, 21 juillet 1773

¹⁰⁴ *Journal*, 13 juillet 1773

¹⁰⁵ *Journal*, 21 juillet 1773

- « A 3/4 d'heures plus loings on descend à un pont de pierre sur un très grand ravin bon à deffendre les deux cotés, on monte ensuite asser longtems et très raide par une longue descente un peu plus douce on arrive à Sierck »¹⁰⁶,
- « Il est impossible que l'artillerie et les équipages, même d'un petits corps de troupes puissent suivre cette route »¹⁰⁷
- « Ce chemin n'est que pour 2 voitures et toujours excarpé de 20 et 30 pieds »¹⁰⁸
- « De Belfort à Besançon la rive gauche du Doux offre aucun débouché pour un corps de troupes »¹⁰⁹.

Andrault s'intéresse aussi à la nature du terrain, c'est-à-dire pierreux, sablonneux, et le précise en faisant des commentaires :

- « le chemin est presque toujours plat, et ferré de craye blanche »¹¹⁰,
- « La terre est rougeatre et un peu plus forte »¹¹¹,
- « ensuite par un chemin de terre fangeuse et beaucoup (deux mots illisibles) on va à Bouzonville »¹¹²,
- « Jusques à Werdgat où il y à une grosse abbaye de (Bernardine) le chemin est sablonneux »¹¹³,
- « Jusques à Sarreguemines on cotoye la Sarre par un chemin en grande partie taillé sur un rocher d'un sable rouge et qui ne vaut rien pour batir. On en a fait la triste expérience à Sarrelouis dans tous les batiments du Roy, surtout ceux qui sont dans l'eau exigent des réparations perpétuelles et comme il y a une autre pierre blanche et dure on devroit bannir à jamais des batiments royaux de rocher rouge »¹¹⁴,
- « En sortant de Bitsche on suit une bruyère sablonneuse pendant une heure (...). On descend encore à travers les rochers »¹¹⁵,

¹⁰⁶ *Journal*, 26 mai 1773

¹⁰⁷ *Journal*, 27 mai 1773

¹⁰⁸ *Journal*, 15 juillet 1773

¹⁰⁹ *Journal*, 16 juillet 1773

¹¹⁰ *Journal*, 04 mai 1773

¹¹¹ *Journal*, 23 mai 1773

¹¹² *Journal*, 27 mai 1773

¹¹³ *Journal*, 28 mai 1773

¹¹⁴ *Journal*, 29 mai 1773

¹¹⁵ *Journal*, 01 juin 1773

- « *Les autres villages sont gros bien batit la plaine est très cultivé, le terrain pierreux* »¹¹⁶,
- « *Jusques à S' Vi le chemin est haut et bas, pierreux et peu fertile, quoi que très cultivé* »¹¹⁷,
- « *En sortant de Charolles je suivis pendant une heure le tracé du nouveau chemin de la Clayette ensuite par des chemins affreux par la boue, la pierre et les montagnes* »¹¹⁸,
- « *par un chemin boueux et très pierreux on descend a Marigny* »¹¹⁹.

La nature du sol sur lequel passe le chemin est donc décrit par Andrault et il donne régulièrement son sentiment par rapport à ce qu'il traverse.

Andrault a un double regard par rapport au chemin qu'il emprunte. Le premier est celui du militaire voulant assurer la défense de son pays par un déplacement rapide des troupes et des régiments. Le deuxième est celui d'un voyageur voulant informer le futur voyageur sur les itinéraires agréables à emprunter ou à éviter entre deux villes traversées. Le problème d'une publication future est donc ici évoquée et reste plausible. Ce double regard peut se compléter par celui d'un ingénieur car il donne son avis et donne des indications sur ce qui pourrait améliorer la route. Etant donné qu'il veut montrer à son fils de nombreux domaines, il l'informe sur ce qui peut améliorer l'état d'une route. Mais l'étude des deux villes que sont Metz et Strasbourg, confirme la portée militaire de son voyage.

C. Etude de deux villes : Metz et Strasbourg.

Metz et Strasbourg sont les deux villes où il s'arrête le plus longtemps respectivement 13 et 21 jours. Il y étudie la structure de la ville, sa défense et ses bâtiments. Mais il fait également de simples visites en s'intéressant à l'histoire ou la religion par exemple. Il utilise aussi ces villes comme point fixe afin de visiter les environs.

Il arrive à Metz le 10 mai 1773 après avoir fait 10 jours de voyage. Il n'est pas resté seulement à Metz du 10 au 23 mai car il a été à Nancy le 20 mai. Le 9 juin 1773, il arrive à Strasbourg après avoir fait 40 jours de voyage. Il n'y est pas resté du 9 juin au 2 juillet. En effet, il s'est déplacé car il a été à Klingenthal le 14 juin voir une manufacture d'armes

¹¹⁶ *Journal*, 10 juillet 1773

¹¹⁷ *Journal*, 20 juillet 1773

¹¹⁸ *Journal*, 26 juillet 1773

¹¹⁹ *Journal*, 27 juillet 1773

blanches pour revenir le 15, à Saverne le 25 juin pour voir le château de Rohan et revenir à Strasbourg le lendemain.

Son but énoncé dans son introduction est d'éduquer son fils à l'art militaire et à différents domaines. A Strasbourg et à Metz, il fait de multiples visites : militaires, historiques, religieuses ou culturelles.

De nombreuses similitudes existent sur la façon de visiter ces deux villes. En arrivant à Metz il dîne à l'Etat major ce qui lui permet de rencontrer de nombreux de personnes, à Strasbourg, il commence en précisant qu'il fait « *toutes les visites d'usages* »¹²⁰. Dans les deux cas, il montre qu'il est présent dans la ville. Plusieurs hypothèses apparaissent : a-t-il annoncé sa venue et était-il attendu ou bien se rend-il directement dans ces villes en faisant jouer son réseau de relation et en espérant un bon accueil ? En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de donner une réponse précise.

En partant de Metz le 22 mai et de Strasbourg le 29 juin, il écrit deux réflexions similaires :

- « *J'ai pris congé de tous les chefs (...). J'ai pris congé de tout le monde* »¹²¹,
- « *Cette journée a été employée a faire quelques visites de remerciements et d'adieu* »¹²².

Ces deux extraits ne se retrouvent que pour ces deux jours. A aucun autre moment et pour aucune autre ville il ne précisera la même chose.

Ce qu'il voit à Metz et à Strasbourg est à-peu-près similaire. Il visite des bâtiments militaires (comme l'artillerie ou la fonderie, la citadelle, les fortifications), des bâtiments religieux (la cathédrale, une synagogue) mais fait aussi le tour de la place et de la ville.

Afin de savoir ce qu'il voit et de faire apparaître des ressemblances entre les deux villes, ses visites ont été classées en thème (Militaire, culturel, rencontre et religieux). Cela permet de savoir ce qu'il a le plus visité. Chaque événement différent est classé dans un des thèmes.

¹²⁰ *Journal*, 09 juin 1773.

¹²¹ *Journal*, 22 mai 1773

¹²² *Journal*, 29 juillet 1773

	Nombre de fois où le thème apparaît	Pourcentage
Militaire	22	44 %
Culturel	13	26 %
Religieux	9	18 %
Rencontre	6	12 %

Tableau 9 : Tableau du nombre d'apparitions des thèmes

Le tableau ci-dessus donne un récapitulatif et permet de voir que ces visites sont principalement militaires (44 % des visites totales) :

- « *J'ai été à la parade. J'ai été content de l'ordre et de la décence. Navarre m'a paru beau, bien tenu et bien marchants. Tourraine est moins beau. Orléans très beau. Royal Roussillon dépasse toute cette belle garnison. La piquent des carabiniers de toutes beautés* »¹²³,
- « *J'ai visité tous les magasins de l'artillerie* »¹²⁴,
- « *Je visitay la citadelle et une partie des fortifications de la ville jusques à la grande ecluse* »¹²⁵,
- « *A 5 h^{re} du matin je me suis rendu à la fonderie* »¹²⁶.

Les visites d'ordre culturel sont moins importantes mais concernent quand même un quart des visites totales :

- « *J'ai été à la comédie ou j'ai entendu avec plaisir une voix de femme dans Tom Jones* »¹²⁷,
- « *J'ai été voir le (mot illisible) Thirion apoticaire celebre chimiste en son absence son frere nous a montré son cabinet* »¹²⁸,
- « *J'ai été pour la 1^{ère} fois à la comédie. La salle est vilaine et les acteurs mauvais. L'orchestre est très médiocre* »¹²⁹,
- « *L'horloger de la cathédrale nous fit voir ensuite l'horloge de la cathédrale* »¹³⁰.

¹²³ *Journal*, 11 mai 1773 : Metz

¹²⁴ *Journal*, 14 mai 1773 : Metz

¹²⁵ *Journal*, 11 juin 1773 : Metz

¹²⁶ *Journal*, 18 juin 1773 : Strasbourg

¹²⁷ *Journal*, 11 mai 1773 : Metz

¹²⁸ *Journal*, 18 mai 1773 : Metz

¹²⁹ *Journal*, 17 juin 1773 : Strasbourg

¹³⁰ *Journal*, 28 juin 1773 : Strasbourg

Les visites religieuses qu'il effectue ne concernent pas uniquement la religion catholique. En effet, il va voir un temple à Strasbourg (« *J'ai vu le temple neuf ou est le corps de M. le M^{al} de Saxe* »¹³¹). Ceci peut se comprendre par le fait qu'il a été sous ses ordres en 1742 et qu'il souhaite lui rendre hommage). Mais il va aussi voir une synagogue à Metz (« *J'ai été à la synagogue qui est basse, petite humide et suffisamment puante* »¹³²) et se rend à un mariage Juif à Strasbourg, celui de la fille de Cerfberr de Mendolsheim (« *Après le diner j'ai été à Bichen voir la cérémonie du mariage de la fille du juif Cerfberr avec le fils du juif médecin de l'électeur de Pologne* »¹³³). A Metz, Andrault précise «comme l'on dit qu'il y a 4 000 juifs »¹³⁴, or Hessel, explique : « il y a dans la ville de Metz une communauté d'environ 300 Juifs que l'on y tolère »¹³⁵.

Le dernier thème des visites qu'il fait concerne les gens qu'il rencontre. Il va dîner chez la plupart de ces personnes tous nobles et souvent militaires. Il le fait autant à Metz qu'à Strasbourg :

- « *Après le diner j'ai vu M. le M. de Conflans command[an]^t en l'absence de M. le Maréchal d'Armentières* »¹³⁶,
- « *J'ai diné moy 32^e [sic] chez M. le M. des Laval colonel de Tournaine* »¹³⁷,
- « *Après avoir diné chez M. le M^{al} de Contades à l'Isle de jeux* »¹³⁸,
- « *j'ai diné chez M. le M de Vogué* »¹³⁹.

Ces quatre thèmes abordés montrent de nombreuses similitudes entre ce qu'il voit à Metz et ce qu'il voit à Strasbourg. Notamment en ce qui concerne les visites. Il va les deux fois à la cathédrale ou à la comédie dans chaque ville. Il visite les mêmes bâtiments militaires et inspecte dans les deux cas des régiments.

A travers ces deux parties, il apparaît qu'Andrault s'intéresse principalement à ce qui concerne le militaire. Mais la question d'une volonté de diffusion ne peut être écartée étant donné qu'il donne des renseignements sur les villes traversées et les chemins empruntés. Le

¹³¹ *Journal*, 20 juin 1773 : Strasbourg

¹³² *Journal*, 14 mai 1773 : Metz

¹³³ *Journal*, 23 juin 1773 : Strasbourg

¹³⁴ *Journal*, 14 mai 1773 : Metz

¹³⁵ Hessel, Robert de, *Dictionnaire Universel de la France*, tome 4, Paris, Desaint, 1771, page 412.

¹³⁶ *Journal*, 10 mai 1773 : Metz. Hubert de Brienne, comte de Conflans (1690-1777) : maréchal de France.

¹³⁷ *Journal*, 11 mai 1773 : Metz

¹³⁸ *Journal*, 13 juin 1773 : Strasbourg. Louis Georges Erasme de Contades (1704-1795) : maréchal de France

¹³⁹ *Journal*, 24 juin 1773 : Strasbourg

fait-il pour le publier et qu'un plus large public y ait accès ? Compte-il en faire un rapport et un mémoire qu'il rédige pour le roi ? Ou bien est-ce juste un journal de voyage dans le cas où il referait le même trajet ? Le fils est d'autant plus écarté qu'il n'apparaît que très peu dans le récit et son instruction n'est pas évoquée. La finalité, différente de celle énoncée en introduction du *Journal*, pourrait se confirmer par une possible diffusion auprès des officiers militaires et du roi étant donné les descriptions que donne Andrault sur le paysage. Andrault inspecte les paysages et fait de même avec les militaires.

Chapitre 3 : L'inspection militaire : un regard critique.

Andrault, a connu une ascension importante dans l'armée dont celle d'inspecteur en 1754. Il est alors Brigadier d'infanterie et le roi vient de lui accorder la charge de gouverneur des villes, château et fort de Briançon suite à la démission du Maréchal de Maulévrier son père, par provisions du 11 janvier 1754. *L'Encyclopédie* donne une définition de l'inspecteur qui est corroboré par le statut d'Andrault au moment où il reçoit cette charge. En effet, il est brigadier (il appartient à l'ordre des officiers généraux).

« Inspecteur, (*Art milit.*) on appelle ainsi en France des officiers, dont les fonctions sont de faire la revûe des troupes, d'examiner les compagnies en gros & en détail, pour connoître celles qui sont en état de servir, & les soldats propres aux travaux militaires; de casser ceux qui ne sont point de la taille qu'on les veut, ou qui ne peuvent pas supporter les fatigues. Ils rendent aussi compte au ministre de l'exactitude ou du service des officiers. C'est sur leurs mémoires qu'on les casse ou qu'on les avance. Ils retranchent ou réforment dans la cavalerie les chevaux qu'ils jugent mauvais. Ils étoient obligés d'abord de faire leurs revûes tous les mois, mais ils ne la font plus guere qu'une fois l'année. Ces officiers sont choisis ordinairement parmi les brigadiers ou les maréchaux de camp; on en a vu qui étoient lieutenans - généraux. Ces charges sont de la création du roi Louis XIV »¹.

Andrault a été inspecteur du camp d'armurerie commandé par le Maréchal Prince de Soubise en 1754. Ces inspecteurs ont été les principaux responsables des progrès dans la gestion, la discipline et l'instruction de l'armée. Ce corps a atteint son apogée en 1776. Le voyage effectué par Andrault se rapproche du voyage d'inspection. En effet, ces inspecteurs ont été sollicités par Choiseul et Monteynard pour donner leur avis sur tous les projets intéressant la tactique ou la discipline et nous pouvons lire dans le *Journal* de nombreuses critiques positives ou négatives envers les régiments mais aussi plusieurs remarques sur la tactique et la stratégie². L'idée de faire des exercices et des manœuvres est appuyée par le Comte de Saxe. Après 1748, l'exercice s'est adapté aux progrès de l'art militaire. Mais les opinions des différents tacticiens sur l'instruction à donner aux soldats ne concordent pas toujours. Après 1763, de nombreuses discussions portent sur le nombre de pas à effectuer à la

¹ *Encyclopédie*, « Inspecteur ».

² André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1997, pp 34-35.

minute et sur leur longueur. Les inspecteurs eux-mêmes ne savent à plus quel régiment et à quel capitaine se fier. En 1789, le duc du Châtelet se plaint de ne pouvoir entraîner ses soldats à marcher le pas de 76 à la minute³.

Le poste d'inspecteur qu'a tenu Andrault ne l'a, par la suite, pas quitté et il continue d'observer et de donner des conseils. Il inspecte les régiments mais dépasse aussi ce rôle d'inspecteur défini par l'Encyclopédie et par André Corvisier puisqu'il s'intéresse aux bâtiments militaires. Enfin, il apparaît qu'il critique et donne des conseils pour améliorer la défense du royaume de France et des villes traversées.

I. Le rôle d'inspecteur : La revue des troupes.

A. Les régiments et leur situation en 1773.

1773 est une période de paix dans le royaume de France. Pendant ces temps de calme, une coutume s'est instaurée et les troupes ne restent pas en place très longtemps dans les villes où elles sont affectées. Après 1763, la rotation des régiments varie de 1 à 3 ans. En consultant *l'Etat militaire de la France* de 1772 et celui de 1774 de Messieurs de Roussel et de Montandre⁴, il est possible de savoir où se situaient les régiments une année donnée et ainsi de reconstituer l'état des troupes rencontrées par Andrault. Le tableau ci-dessous présente les villes où sont stationnés les régiments en 1772 et 1774. Certaines venaient d'arriver dans la ville, d'autres y étaient déjà en 1773. En rouge apparaît la correspondance entre la ville que visite Andrault et celle où le régiment logeait. Parfois, dans 6 cas sur 29, le régiment a été inspecté par Andrault mais était logé dans une autre ville (le régiment Boccard était logé à Grenoble mais a été inspecté à Belfort par Andrault ; de même pour le régiment des Hussards de Chamboran qui était logé à Neuf-Brisach et inspecté à Belfort). Le lieu de logement de quatre régiments n'a pas été retrouvé. Six régiments (c'est le cas de Chartres, La couronne, la Légion Corse, Nassau, Orléans et Royal Allemand) sont déjà présents en 1772 avant d'aller vers d'autres casernes en 1774. Treize régiments sont arrivées en 1773 dans la ville visitée par Andrault (c'est-à-dire le régiment de Anhalt, Artois Cavalerie, Auvergne, Beauvaisis,

³ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1997, pp 75.

⁴ Messieurs de Roussel et de Montandre, *Etat militaire de France pour 1772, quatorzième édition*, Paris, Guillyn, 1772 et Messieurs de Roussel et de Montandre, *Etat militaire de France pour 1774, seizième édition*, Paris, Guillyn, 1774.

Champagne, Erlach, Eu, Navarre, Royal Roussillon, Strasbourg, Touraine et Waldner). Aucun régiment sauf celui de Strasbourg ne reste dans la même ville entre 1772 et 1774.

Régiment	Date du voyage d'Andrault	Lieu de garnison des régiments en 1772	Ville traversée par Andrault en 1773	Lieu de garnison des régiments en 1774
Anhalt	03-juin	?	Landau	Landau
Artois cavalerie	27-mai	Rhedon	Sarre Louis	Sarre Louis
Auvergne	24-mai	Dunkerque	Thionville	Thionville
Beauvaisis	12-juin	Antibes et Monaco	Strasbourg	Strasbourg
Boccard	14-juil	Maubeuge	Belfort	Grenoble
Champagne	03-juin	Metz	Landau	Landau
Champagne	16-juin	Metz	Strasbourg	Landau
Chartres	13-juin	Strasbourg	Strasbourg	Sedan
Erlach	28-mai	Condé	Sarre Louis	Sarre Louis
Eu	28-mai	Phaltzbourg	Sarre Louis	Sarre Louis
Hussard de Chamboran	14-juil	Bouguenon et Fenestrangue	Belfort	Neuf-Brisach
La couronne	08-mai	Verdun	Verdun	Quesnoy
Légion Corse	11-juin	Strasbourg	Strasbourg	?
Limousin	08-mai	Dinant	Verdun	Longwy
Nassau	05-juil	Brisac	Neuf Brisach	Corse
Navarre	11-mai	Caen, Rouen et Valogne	Metz	Metz
Navarre cavalerie	25-mai	?	Thionville	?
Orléans	11-mai	Metz	Metz	Alais
Picardie	17-juil	Landau	Besançon	Toulon
Régiment du Landgrave de Darmstat	01-juin	?	Pirmassens	?
Roy Dragons	17-juil	?	Besançon	?
Royal Allemand	03-juin	Landau	Landau	Sarreguemines
Royal Artillerie	21-juil	?	Auxonne	?
Royal Roussillon	11-mai	Marseille	Metz	Metz
Strasbourg	17-mai	Metz	Metz	Metz
Touraine (Bas officier de)	15-mai	Nancy	Metz	Metz
Touraine	11-mai	Nancy	Metz	Metz
Waldner	08-juil	Landrecie	Huningue	Huningue
Yeuner	31-mai	Huningue	Bitche	Gravelines

Tableau 1 : Lieu de résidence des régiments en 1772 et 1774, d'après Messieurs de Roussel et de Montandre, *Etat militaire de France pour 1772, quatorzième édition*, Paris, Guillyn, 1772 et Messieurs de Roussel et de Montandre, *Etat militaire de France pour 1774, seizième édition*, Paris, Guillyn, 1774

Les différents régiments présentés dans le tableau précédant permettent à Andrault de faire une comparaison entre eux et ainsi de montrer à son fils ceux qui semblent les meilleurs.

Chaque régiment a une couleur et une tenue militaire qui lui est propre. Le costume est composé d'au moins un habit, un collet, une veste et une culotte mais aussi d'une doublure, d'un parement et d'un revers. Dans l'ouvrage sur *l'Etat militaire de la France*, la couleur est souvent indiqué et permet de faire des statistiques. Le tableau ci-dessous résume les couleurs des vêtements. En majorité la tendance des couleurs est le blanc suivi du bleu. En effet, plus d'une couleur sur deux est du blanc (52,99 %) suivi par le bleu (14,18 % des couleurs utilisées) et le rouge (10,45 %). Ceci peut s'expliquer par le fait que les couleurs blanches, bleues et incarnates sont les couleurs du roi. Le total n'est pas toujours le même car toutes les couleurs de tous les régiments n'ont pas été données. La couleur de la doublure est un bon exemple, car elle n'est citée que 9 fois sur les 22 régiments pris pour faire l'étude. Quatre régiments ne sont pas étudiés car les couleurs ne sont pas mentionnées par les deux auteurs.

	Bleu	Blanc	Rouge	vert	Jaune	Noir	Chamois / Buffle	Violet	Total
Habit	5	12	4	1	0	0	0	0	22
	22,73%	54,55%	18,18%	4,55%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Collet	5	6	2	1	3	2	0	1	20
	25,00%	30,00%	10,00%	5,00%	15,00%	10,00%	0,00%	5,00%	
Veste	0	19	0	1	0	0	2	0	22
	0,00%	86,36%	0,00%	4,55%	0,00%	0,00%	9,09%	0,00%	
Culotte	1	18	1	0	0	0	1	0	21
	4,76%	85,71%	4,76%	0,00%	0,00%	0,00%	4,76%	0,00%	
Doublure	0	7	1	0	0	0	1	0	9
	0,00%	77,78%	11,11%	0,00%	0,00%	0,00%	11,11%	0,00%	
Parement	4	5	3	1	3	3	1	1	21
	19,05%	23,81%	14,29%	4,76%	14,29%	14,29%	4,76%	4,76%	
Revers	4	4	3	2	3	1	1	1	19
	21,05%	21,05%	15,79%	10,53%	15,79%	5,26%	5,26%	5,26%	
Total	19	71	14	6	9	6	6	3	134
	14,18%	52,99%	10,45%	4,48%	6,72%	4,48%	4,48%	2,24%	

Tableau 2 : Couleur des vêtements

Le tableau ci-dessous est la correspondance entre les régiments inspectés et vus par Andrault et la couleur de leur uniforme. Ce tableau permet, par la suite, de faire la comparaison entre les critères de beauté d'Andrault et la couleur de leur habit. La question suivante se pose donc : a-t-il une préférence de couleur pour les vêtements du soldat ?

Régiment	Bleu	Blanc	Rouge	vert	Jaune	Noir	Chamois / Buffle	Violet
Artois cavalerie	Habit, collet, parement et revers						Veste, culotte et doublure	
Royal Allemand	Habit	Collet et parement					Veste, culotte et doublure	
Champagne		Habit, collet, veste, culotte, parement et revers						
Limousin		Habit, collet, veste et culotte	Parement et revers					
Royal Roussillon		Habit, collet, veste et culotte		Parement et revers				
Eu	Collet et parement	Habit, veste, culotte et revers						
La couronne	Collet et revers	Habit, veste et culotte						
Tourraine	Collet, parement et revers	Habit, veste et culotte						
Navarre	Collet, parement et revers	Habit, veste et culotte						
Chartres		Habit, veste, culotte et doublure	Collet, parement et revers					
Orléans		Habit, veste, culotte et doublure	Collet, parement et revers					
Beauvaisis		Habit, veste, culotte et parement		Collet et revers				
Auvergne		Habit, veste et culotte						Collet, parement et revers
Anhalt	Habit	Veste, culotte et doublure			Collet, parement et revers			
Picardie		Habit, collet, veste, culotte, parement et revers						
Nassau	Habit	Collet, veste, culotte, parement et revers						
Légion Corse	Habit et culotte	Veste et doublure				Collet et parement		
Hussard de Chamboran			Culotte	Habit et veste		Parement		
Yeuner		Veste et culotte	Habit		Collet, parement et revers			

Régiment	Bleu	Blanc	Rouge	vert	Jaune	Noir	Chamois / Buffle	Violet
Boccard		Veste, culotte et doublure	Habit		Collet, parement et revers			
Erlach		Veste, culotte et doublure	Habit			Collet, parement et revers		
Waldner		Veste, culotte et doublure	Habit				Parement et revers	

Tableau 3 : Correspondance entre les régiments et les couleurs de leur uniforme.

B. Les soldats et les officiers.

L'inspecteur observe et inspecte les régiments et les soldats pour pouvoir faire un rapport au roi sur l'état des troupes. Andrault, ayant été inspecteur, a sûrement conservé ce regard dont il est presque possible de dire que c'est une déformation professionnelle. Cette vision expérimentée lui permet de faire une analyse rapide des régiments et des troupes capables d'assurer des combats en cas de guerre :

- « Il [le régiment de Chartres Infanterie] exerce à la Guibert et souvent à la (mot illisible). Il est plus maniéré que militaire mais il fera ce qu'on voudra quand on luy aura montré les points de vue par lesquels il peche »⁵,
- « En tout ce régiment [Navarre Cavalerie] n'est pas en état de faire la guerre et c'est grand dommage car il a un bon ton et 135 vieux cavaliers »⁶,
- « C'est un beau régiment de guerre »⁷ en parlant du régiment de Picardie.

Le *Journal de voyage* d'Andrault, s'il est publié ou montré au roi peut permettre de faire un état de quelques régiments qu'il a rencontrés lors du voyage et faire des ajustements afin de restaurer l'ordre dans ces derniers tel un complément des ouvrages de *l'Etat militaire de la France*. Il s'intéresse à différentes choses mais notamment au fait de savoir si les troupes sont capables de faire la guerre ou de défendre le royaume de France en cas d'attaque.

Il s'intéresse aussi aux soldats et à leur façon de marcher. Navarre est « *bien marchant* »⁸ le 11 mai et « *marche bien* »⁹ le 12 mai, Royal Roussillon a un « *pas ordinaire (...) trop*

⁵ *Journal*, 13 juin 1773.

⁶ *Journal*, 25 mai 1773.

⁷ *Journal*, 17 juillet 1773

⁸ *Journal*, 11 mai 1773

⁹ *Journal*, 12 mai 1773

précipité »¹⁰, au contraire Beauvaisis a un « *pas trop raccourci* »¹¹, le régiment des bas officier de Touraine « *ne suit pas l'ordonnance et va trop vite. Il fait 90 pas à la minute* »¹², enfin le régiment d'Auvergne a une « *marche de 75 pas par minute* »¹³ qui a l'air de lui convenir puisqu'il ne fait pas de remarque négative lors de l'inspection. Il se sent donc concerné par la façon de le montrer¹⁴, c'est-à-dire mettre le soldat en valeur au sein d'un régiment.

Deux régiments sont « *mal montrés* »¹⁵ pour Andrault. Il s'agit de Touraine le 13 mai et de Royal Roussillon le 14 mai. Au contraire beaucoup de régiments ont une bonne tenue :

- Chartres, Anhalt, Navarre, Strasbourg, Bocard, Navarre Cavalerie, Artois cavalerie et Picardie sont « *bien tenu* »¹⁶.
- Waldner est « *fort bien tenu* »¹⁷,
- Champagne et Bocard ont une « *bonne tenue* »¹⁸,
- Erlach est le régiment le « *mieux tenue* »¹⁹ qu'il a vu à la date du 28 mai.

Pour Andrault La tenue des régiments est une chose importante mais le commentaire qui revient le plus souvent concerne la beauté de ces derniers. Erlach est le régiment le « *plus beau* », le « *mieux exercé* » et le « *mieux tenu* »²⁰ de tous ceux qu'il a vu entre le 01 et le 28 mai. Royal Allemand est le « *plus beau régiment de cavalerie de France* »²¹ Il fait 35 commentaires sur les régiments et le qualificatif de la beauté est mentionné 15 fois suivi par le qualificatif « tenue » qui se retrouve 11 fois et les qualificatifs « élevé » et « exercé » qui sont mentionnés 10 fois. Le qualificatif de la beauté est parfois associé à un adjectif ou à un adverbe :

- Limousin, Chartres, Anhalt, Navarre et Strasbourg sont « *beau* »²²,
- Champagne est « *assez beau* »²³,

¹⁰ *Journal*, 14 mai 1773

¹¹ *Journal*, 12 juin 1773

¹² *Journal*, 15 mai 1773

¹³ *Journal*, 24 mai 1773

¹⁴ *Encyclopédie* : « Montre » : « (...) c'est dans l'Art milit. assembler les troupes, & les faire paroître en ordre de bataille, pour examiner si elles sont complètes & en bon état, & pour en ordonner le payement »

¹⁵ *Journal*, 13 et 14 mai 1773

¹⁶ *Journal*, 11, 17, 25 et 27 mai ; 3 et 13 juin ; 17 juillet 1773

¹⁷ *Journal*, 08 juillet 1773

¹⁸ *Journal*, 03 juin et 14 juillet 1773.

¹⁹ *Journal*, 28 mai 1773.

²⁰ *Journal*, 28 mai 1773.

²¹ *Journal*, 04 juin 1773.

²² *Journal*, 08, 11 et 17 mai ; 3 et 13 juin 1773.

- Hussard de Chamboran, Orléans et Royal Allemand sont qualifié de « *très beau* »²⁴,
- Bocard est « *médiocre* »²⁵.

De même le qualificatif « élevé » est associé à plusieurs adverbes :

- Limousin et Chartres sont « *élevé* »²⁶,
- Bocard et Beauvaisis sont « *peu élevé* »²⁷,
- Artois cavalerie et Nassau ne sont « *pas élevé* »²⁸,
- Hussard de Chamboran sont « *trop élevé* »²⁹.

D'autres qualificatifs interviennent pour caractériser les régiments vus par Andrault : l'esprit, l'exercice, l'homme, l'instruction et leur façons d'être sous les armes. Ces qualificatifs permettent d'obtenir, indirectement et en partie, d'Andrault le profil du bon et du mauvais régiment. Pour lui le bon régiment est celui qui est « *très beau en tout point* »³⁰, « *une tenue simple et bonne sans être élevé* » et « *sans colifichet* »³¹, « *un bon esprit* »³². Il faut que ce soit un « *bon régiment de guerre très bien exercé* » et « *très précis dans ses alignements* »³³, une « *marche de 75 pas à la minute* »³⁴, « *bien montré* » mais il n'en cite aucun, il faut un « *espace des hommes (...) très bon* » lors des manœuvres avec « *beaucoup de vieux soldats* » et des « *officiers (...) très jeunes* ». Il faut aussi que « *tous les hommes [soient] de véritables Maitres* »³⁵. De plus il faut que « *L'officier et le soldats [soient] très instruits* »³⁶, et que « *le maniement des armes ne laisse rien à désirer pour la précision, le régiment exécuta différents feux de pieds ferme et en marchant en avant et en retraite* »³⁷, « *Les chevaux sont presque tous normands et bien choisis* »³⁸, avec une bonne discipline (« *Ce corps [le régiment de Touraine] manœuvre à merveille, et sa discipline est excellente.*

²³ *Journal*, 03 juin 1773.

²⁴ *Journal*, 11 mai ; 03 juin ; 14 juillet 1773.

²⁵ *Journal*, 14 juillet 1773.

²⁶ *Journal*, 08 mai et 13 juin 1773.

²⁷ *Journal*, 12 juin et 14 juillet 1773.

²⁸ *Journal*, 27 mai et 05 juillet 1773.

²⁹ *Journal*, 14 juillet 1773.

³⁰ *Journal*, 03 juin 1773 : Royal Allemand (c'est aussi, pour lui, le plus beau régiment de cavalerie de France)

³¹ *Journal*, 03 juin 1773 et 17 juillet : Champagne et Picardie.

³² *Journal*, 08 mai 1773 : Limousin.

³³ *Journal*, 13 juin et 05 juillet 1773 : Chartres et Nassau.

³⁴ *Journal*, 24 mai 1773 : Auvergne.

³⁵ *Journal*, 04 juin et 05 juillet 1773 : Royal Allemand et Nassau.

³⁶ *Journal*, 24 mai 1773 : Auvergne.

³⁷ *Journal*, 01 juin 1773 : Régiment du Landgrave de Darmstat.

³⁸ *Journal*, 14 juillet 1773 : Hussard de Chamboran.

Au mot halte les hommes et les chevaux restent immobiles »³⁹), enfin un bon régiment est celui qui arrive à maîtriser la désertion. Andrault a écrit un mémoire sur la désertion⁴⁰ et c'est une des choses qu'il regrette le plus. La définition du bon régiment par Andrault dans ce journal pose problème car il n'est pas possible d'avoir plus de précision sur ce qu'il trouve très beau et ce qu'il aime. Il reste vague et ne fait pas de description. Mais comme il souhaite instruire son fils, le fait que ce dernier observe des régiments en actions associé aux commentaires de son père peut lui permettre d'appréhender la notion d'un bon régiment. En revanche un lecteur extérieur n'ayant pas vu les troupes ne peut pas se faire d'idée précise. En cela l'idée d'une publication d'un livre de stratégie et de tactique ne se pose pas.

Andrault donne le qualificatif de « beau » pour parler des régiments, mais que trouve-t-il beau ? Est-ce la beauté de la stature des soldats, de l'exercice ou bien la beauté des vêtements ? Ce terme de beau est très général et très difficile à définir car il s'agit d'un point de vue subjectif étant donné que c'est une opinion personnelle. L'essai de définition se fera à partir de douze régiments sur lesquels il mentionne la « beauté » et dont la couleur des vêtements a été retrouvée. Les trois régiments qualifiés de « très beau » (Hussard de Chamboran, Orléans et Royal Allemand) ainsi que Erlach ont quatre couleurs d'habits différents (respectivement vert, blanc, bleu et rouge). En ce qui concerne les collets, les vestes, les culottes, les doublures, les parements et les revers, les couleurs diffèrent aussi et aucune tendance ne peut se dégager. Dans les régiments qualifiés de « beau » par Andrault (c'est-à-dire Limousin, Chartres, Anhalt et Navarre), les habits sont majoritairement blancs (trois sur les quatre), les vestes, culottes et doublures sont blanches, les parements, collets et revers sont de trois couleurs différentes : rouge (Chartres et Limousin), jaune citron (Anhalt) et bleu céleste (Navarre). Champagne est caractérisé d'assez beau et est entièrement habillé en blanc. Touraine est qualifié de moins beau que Navarre alors qu'ils ont exactement les mêmes couleurs d'habit. Bocard est caractérisé de « médiocre » alors que ces couleurs sont les mêmes que Anhalt à la différence de l'habit qui est rouge. La couleur des habits n'a donc aucune influence sur ce qu'Andrault qualifie de « beau ». Ce terme désigne donc plutôt la tenue des soldats dans le corps de la troupe. Le régiment est donc « beau » par rapport à sa manière de marcher, de se mouvoir et non par son apparence physique. Andrault s'intéresse donc à ce qui peut vraiment faire de bon corps de troupes et au régiment qui peut défendre le royaume de France.

³⁹ *Journal*, 13 mai 1773 : Touraine.

⁴⁰ Andrault de Langeron, Charles-Claude, *Mémoire sur la désertion*, 1776, SHAT, 1M1789.

Les officiers ne sont pas épargnés par Andrault dans ses commentaires. Lorsqu'il était inspecteur son but était aussi d'inspecter les officiers afin de savoir s'ils étaient aptes à faire la guerre et à commander les troupes. Son travail d'inspection n'a pas l'air de l'avoir quitté puisqu'il ne fait pas que des critiques sur les corps de troupes mais en fait aussi sur les officiers qui les dirigent.

Les commentaires d'Andrault concernent tout autant leur façon d'être que ce qu'ils ont appris. En effet, Andrault s'intéresse à leurs instructions. Il doit donc parler avec eux et discuter de différents mouvements militaires possibles pour les évaluer :

- « *Les officiers m'ont paru peu instruits mais doux* »⁴¹,
- « *L'officier et le soldats sont très instruits* »⁴²,
- « *Les officiers et les bas officiers sont instruits* »⁴³.

L'instruction est donc une chose essentielle pour Andrault mais n'est pas l'unique. Les officiers doivent le respect et le salut aux plus gradés. C'est ce qu'il attend des officiers des régiments qu'il inspecte : « *Mrs Les officiers m'ont salué de pied ferme et en défilant et j'ay passé dans les rangs* »⁴⁴.

En plus de s'intéresser aux soldats et aux officiers qui les dirigent, il s'intéresse aux hauts gradés qui les supervisent et n'hésite pas à faire des commentaires de leur conversation ou de ce qu'il voit : « *Il [M. le Vicomte de Laval] est jeune et bouillant mais il a un bon fond et peut bien tourner. Les officiers et soldats l'aiment* »⁴⁵, et n'hésite pas non plus à préciser vers qui tendent ses préférences. Il donne son avis sur une ligne de conduite pour les troupes et les régiments : « *M. le M. de Seyser m'a appris que le régiment de Champagne commence a goûter les manœuvres du Baron de Birck major du Régiment d'Anhalt. Il est a désirer que toutes les troupes les adoptent parce qu'elles sont faites pour former des officiers généraux et assurer le gain des batailles pour ce qu'on bannissent la fin du peloton qui ne vaut rien.* »⁴⁶.

⁴¹ *Journal*, 22 mai 1773.

⁴² *Journal*, 24 mai 1773

⁴³ *Journal*, 05 juin 1773

⁴⁴ *Journal*, 25 mai 1773

⁴⁵ *Journal*, 24 mai 1773

⁴⁶ *Journal*, 16 juin 1773

Parfois Andrault émet des critiques positives sur les soldats et négatives sur les officiers : « *Ce régiment est (...) de mauvaise espèce d'hommes mal sous les armes. Il y a assez d'ensemble et le soldat a une grande volonté qui n'a pas gagné l'officier* »⁴⁷. Cette critique négative du régiment est générale car il précise aussi que le régiment est « *mal montrés* » et que « *le pas ordinaire est trop précipité* ».

Mais, en général, les officiers ne sont pas beaucoup présentés par Andrault et les commentaires sur eux restent exceptionnels. Le rôle d'inspecteur s'arrête à ce point. Il s'agit de surveiller et d'inspecter les troupes et les officiers mais Andrault dépasse ce rôle et s'intéresse tout autant aux fortifications et aux bâtiments militaires qui concerne plutôt le rôle des commissaires des Guerres.

II. Dépasser ce rôle d'inspecteur des revues : les fortifications et les bâtiments militaires.

Andrault accomplit son (ex-)rôle d'inspecteur certainement à la perfection lorsqu'il inspecte les régiments et les officiers mais dans son *Journal* il ne précise pas exactement ce qu'il fait. Il n'en dit qu'une partie. Toutefois, il dépasse ce rôle en s'intéressant aux constructions fortifiées et aux bâtiments militaires. En revanche, les commissaires des Guerres ont plus des tâches telles que les effectue Andrault comme rédiger des mémoires ou en faire la demande à d'autres militaires, mais aussi inspecter les bâtiments et les fortifications comme le fait Andrault pendant son voyage. En effet, François de Chennevières, dans ces *Détails militaires*, a recensé ces tâches. Les commissaires s'occupent de faire « les revues, contrôlent la qualité des vivres, surveillent la construction des bâtiments militaires et la gestion des hôpitaux, signent les contrats avec les entrepreneurs »⁴⁸. Andrault s'attèle néanmoins à ces tâches comme il sera possible de le voir.

A. Les fortifications.

La première chose qu'Andrault contrôle concerne les fortifications. En effet, lorsqu'il arrive dans une ville il observe et donne son avis sur l'aspect des fortifications. Il considère

⁴⁷ *Journal*, 14 mai 1773

⁴⁸ Corvisier, André, *Histoire militaire de la France, tome 2, de 1715 à 1871*, Paris, PUF, Quadriges, 1997, page 32

que plusieurs d'entre elles sont en mauvais état et nécessiteraient une réhabilitation afin de pouvoir subvenir correctement à la défense de la cité :

- « *Touttes les fortifications sont dans le plus mauvais état possible* »⁴⁹ à Verdun et il ajoute que « *les galeries de mines sont en parties éboulées, les chemins cy avants sont à peine (mot illisible) la porte de France n'a pas seulem[en]^f une demie lune. Le soldat peut déserté par la porte chaussée ... mille petits intérêts personnels sont cause des désordres* »,
- A Metz : « *En sortant par la citadelle p[our] aller a Frescati, j'ai vu les deffauts de cette fortification , et je persiste à croire ce seroit un des cotés d'attaque des meilleurs si on n'y remedia point par le camp retranché projeté* »⁵⁰,
- « *Il est fermé de murs crénelés avec un chemin de ronde de quelques tours rondes et quarrées en assés mauvais état* »⁵¹ à Sierck,
- « *Le bastion qui est à droite de la porte d'Allemagne est fort découvert et l'ouvrage nommé le Fer à Cheval qu'on a fait en avant est si vieux, entendu qu'il faut absolument le changer* »⁵² à Sarre Louis,
- « *Le soir j'ai revu le fort de Landau dont les ouvrages n'ont jamais été finit et sont dans le plus mauvais état* »⁵³ à Landau.

Mais Andrault ne considère pas que tous les lieux visités sont mal fortifiés. Parfois il ne fait pas de commentaire mais donne juste quelques informations sur les fortifications présentes :

- comme à Epernay : « *Son ancien rempars est carré long, planté et sablé* »⁵⁴,
- A Thionville : « *Elle a été fortifiée par les Espagnols de 6 bastions à orillons dont les flancs sont retranchés et le coté de la Moselle et fortifié par deux espece de bastions plats sur deux courtines hors de toutes proportion, ayant de 130 à 140 toises. Chaque courtine à sa demie lune, chaque bastion à chaq^e demie lune sont couverte par des contre-gardes et les angles rentrants par des réduites et des places d'armes. Il y a un avant chemin couvert avec des lunettes et places d'armes retranchées sous le corps de la place il y a une galerie de mines* »⁵⁵

⁴⁹ *Journal*, 08 mai 1773.

⁵⁰ *Journal*, 17 mai 1773

⁵¹ *Journal*, 26 mai 1773

⁵² *Journal*, 28 mai 1773

⁵³ *Journal*, 04 juin 1773

⁵⁴ *Journal*, 03 mai 1773

⁵⁵ *Journal*, 23 mai 1773

- Ou encore à Sarreguemine : « *Sarreguemine est une petite ville entouré d'un asser bon mur crénelé avec quelques petites tours, et à son extrémité opposé à la Sarre il y a un chateau asses élevé et escarpé* »⁵⁶,
- Et à Strasbourg : « *Je visitay la citadelle et une partie des fortifications de la ville jusques à la grande ecluse* »⁵⁷

A d'autres moments, il admire le travail des ingénieurs tel que Cormontaigne à Metz : « *Le matin j'ai vu l'ouvrage et les mines de Belle-Croix. L'ouvrage est de M. Courmontagne. Il est bien entendu et parfaitement profilé. Les bastions, 1/2 lunes, et chemins couverts sont minés et il y a des galeries d'écoute. Les grandes galeries ont 6 p 1/2 de haut sur 5 de large, les autres font un peu plus étroites. Le travail est parfaitement beau* »⁵⁸ et le travail des espagnols à Thionville : « *La ville de Thionville est petite, bien percé et asser bien bâtie. Elle a été fortifiée par les Espagnole de 6 bastions à orillons dont les flancs sont retrancher et le coté de la Moselle et fortifié par deux espece de bastions plats sur deux courtines hors de toutes proportion, ayant de 130 à 140 toises. Chaque courtine à sa demie lune, chaque bastion à chaq^e demie lune sont couverte par des contre-gardes et les angles rentrants par des réduites et des places d'armes. Il y a un avant chemin couvert avec des lunettes et places d'armes retranchées sous le corps de la place il y a une galerie de mines* »⁵⁹.

En plus de faire l'éloge de certains ingénieurs, Andrault admire aussi certaines fortifications bien entretenues et visibles afin de montrer que le royaume est correctement fortifié :

- « *Toutes les fortifications nouvelles sont bien entendues* »⁶⁰,
- « *Je ne parle point des fortifications de la ville par ce qu'elles sont vues de partout. Au pied des remparts et que leur plus forte deffense est le roc qui se prolonge à plusieurs centaines de toises en avant des ouvrages* »⁶¹.

Mais les fortifications sont également évoquées par Andrault comme moyen de défense et il se préoccupe de leur état afin d'établir si elles constituent des moyens de défenses encore efficace :

⁵⁶ *Journal*, 29 mai 1773

⁵⁷ *Journal*, 11 juin 1773

⁵⁸ *Journal*, 15 mai 1773

⁵⁹ *Journal*, 23 mai 1773

⁶⁰ *Journal*, 12 mai 1773

⁶¹ *Journal*, 18 juillet 1773

- « *Malgré tant d'avantages, et quoique la Mozelle et la Seille forment 2 grandes inondations, il est certain, 1° que l'ennemi peut et doit former une attaque du côté de la porte de Thionville, une entre Belle-Croix est la Seille, et une fausse du côté de la citadelle* »⁶²,
- « *La fortification est savante et si égale qu'il est difficile de déterminer quel seroit le côté d'attaque, il paroît cependant probable que ce seroit du côté de la porte du Luxembourg et de Sarrelouis, mais l'ennemi trouvera toujours un grand obstacle à cheminer, attendre qu'il y a peu de place aussi ~~probabl~~ bien profité* »⁶³,
- « *Ce poste de Hambourg offre un camp excellent ou la position est d'autant plus importante que c'est le débouché des chemins de Kayserslautern, de S^t Vandel, de Sarbrück, des deux ponts et de Bitche ; enfin de Sarreguemine par Bliscartel. Si on est forcé d'abandonner le Speyrbach et de se retirer sous Landau où derrière les lignes de la Louer, on peut encore tenir Hambourg et l'on a en arrière une seconde bonne position à prendre à Eschesweiler et enfin sur les hauteurs de Bitche où aboutissent les chemins de Landau, Weissembourg, Haguenau, Strasbourg, Phalsbourg, Bouquenon, Sarreguemines et Deux Ponts* »⁶⁴.
- « *J'ay vu ensuite les plans et les projets qui consistent (...) à faire deux grandes redouttes l'une à l'entrée et l'autre à la sortie des eaux pour prendre des revers sur toutes les lunettes avancées et réduire l'ennemi à n'avoir qu'un seul point d'attaque entre le chemin de Weissembourg et celui du Rhin* »⁶⁵
- « *On croit que les ennemis ne l'attaqueront jamais mais seroit-il prudent de leur en faire naître l'envie* »⁶⁶.

C'est à ce moment là qu'Andrault fait intervenir l'ennemi pour faire sa démonstration de l'utilité de refaire ou d'améliorer les fortifications.

Après les fortifications, Andrault s'intéresse aux places fortes et il les évoque donc régulièrement. Il précise et nomme les places pouvant aider et supporter les positions des autres villes :

⁶² *Journal*, 12 mai 1773

⁶³ *Journal*, 23 mai 1773

⁶⁴ *Journal*, 30 mai 1773

⁶⁵ *Journal*, 03 juin 1773

⁶⁶ *Journal*, 04 juin 1773

- comme à Clermont : « *on arrive à Clermont petite ville bien batie d'environ 200 feux dominée par l'église et les restes d'un viel chateau ruiné. Cette position seroit très importante en tems de guerre pour couvrir S^{te} Ménéhoud* »⁶⁷,
- Thionville : « *Il est facheux que ce chateau soit a 300 toises du chemin couvert, et que fesant un bon poste, le propriétaire soit assuré qu'on le razerait à l'approche de l'ennemy p[our] assieger Thionville* »⁶⁸,
- Drusenheim : « *Ce petit poste est fort bon pour appuyer la droite de notre armée, mais les lignes de la Motern ne sont pas soutenables* »⁶⁹,
- Ou Auxonne qui était un bon poste et qui peut le redevenir si les infrastructures sont restaurées : « *Cette place jadis étoit bonnes pour son tems et sa position dans une plaine unie, sans être commandé de nulle part, et sur le bord de la rivière de Saone, la rend susceptible d'être très bien fortifiée* »⁷⁰.

Les places sont inspectées et visualisées souvent par rapport à un plan comme il le précise à Metz : « *M. de Chambre ingénieur en chef m'est venu prendre a 8 h. avec le plan des projets de la place* »⁷¹. Mais les plans servent aussi à visualiser le terrain avant de se rendre sur la place : « *Après avoir vu cher M. de Predelis Ingénieur en chef les cartes en plans de Brissac, j'ay été au fort mortier qui n'étoit autrefois qu'une tête de pont* »⁷² et « *J'ai vu cher ce directeur les places de Bitche et de Sarrelouis, il propose beaucoup d'ouvrages pour cette dernière place pouvant faire de grave conséquence* »⁷³. Pour Belfort c'est encore le même cas. Andrault voit le plan puis visite la place : « *M. De Longchamps Ingénieur en chef m'a montré les plans et ses projets pour Belfort. J'ay monté ensuite au chateau et fait ensuite le tour de la place par les dehors* »⁷⁴

Andrault fait l'éloge de la place de Strasbourg : « *Strasbourg doit être considéré comme une des plus forte place de l'Europe, puisque malgré son étendue l'ennemi ne peut jamais l'attaquer que par les deux ouvrages à corne du côté de la porte de Saverne* »⁷⁵ puis il développe son idée tout en critiquant les ingénieurs ayant travaillé à améliorer cette place :

⁶⁷ *Journal*, 06 mai 1773

⁶⁸ *Journal*, 25 mai 1773

⁶⁹ *Journal*, 08 juin 1773

⁷⁰ *Journal*, 21 juillet 1773

⁷¹ *Journal*, 12 mai 1773

⁷² *Journal*, 5 juillet 1773

⁷³ *Journal*, 24 mai 1773

⁷⁴ *Journal*, 13 juillet 1773

⁷⁵ *Journal*, 12 juin 1773

« Les marais, les inondations formés des eaux de la rivière d'Ill et de la Bruch rendent tous le reste de la place inabordable. On ne comprend pas quel à été l'objet des ingénieurs en faisant ces deux ouvrages à corne dont l'une est petite et étranglé, au lieu qu'en faisant une double couronne on auroit rendu ce front d'attaque aussi respectable que tous les autres. On a taché d'y remédier en faisant un chemin couvert et une demi lune dans l'intérieur de ces deux ouvrages. D'ailleurs au moyen des écluses on peut donner un courant d'eau assés fort dans les fossées pour rompre plusieurs foit les postes que l'ennemi voudroit tenter d'y faire 2° En cas de siège on construirait bientôt des redouttes en avant pour éloigner l'ennemi et un grand retranchement enterre pour joindre ces deux ouvrages à corne, ce qui joint aux mines qu'on peut faire à 2 et 3 étages, rendant ce front très respectable. 3° La circonvallation ne peut se faire qu'à 2200 toises de la place et auroit en ligne droite 10 lieues et 1/4. La contrevallation à 1750 toises auroit 8 lieues. 4° La grande écluse de l'entrée des eaux à 45 toises et est couverte de façon qu'elle ne peut être battue que par des bombes ainsi on ne peut pas supposer, vu sa solidité, qu'elle puisse être détruite en tous cas on pourroit faire au dessous une digue qui rempliroit le même objet. 5° Si l'ennemi se déterminoit à couper la R d'Ill et à la jeter dans le Rhin, ce qui est possible, il ne l'est pas de détourner la Brusch qui donnera toujours un courant suffisant pour la deffence du front d'attaque et comme l'inondation aura été formée pendant quelques jours avant la rupture de la grande écluse, la nature du sol prouve qu'il sera impossible à l'ennemi d'y cheminer. Il faut donc conclure que Strasbourg étant approvisioné en vivre et ayant pour garnison, 25 bataillons, 1 bataillon de R^{al} art^{ie} [Royal artillerie], 4 escadrons de cavalerie, 8 escadrons de Dragons, ne sera jamais attaqué où au moins ne sera jamais pris lorque le commandant ne voudra pas rendre la place ».

Il en arrive donc à la conclusion que Strasbourg est la place forte la mieux protégée puisqu'elle est imprenable.

Thionville peut aussi être une des villes les mieux fortifiées de France si les ingénieurs exécutent ses recommandations :

« A quelques centaines de toises au dessus de la ville on a tirré dans la prairie un canal qui passe entre la Corne et la double couronne et rentre dans la rivière au dessous de la ville. Ce canal n'est pas totalement fini, et il exigera un ou deux ouvrages pour couvrir le pont, et une longue courtine qui est déffendue par les bastions à moineaux, alors Thionville sera une des meilleures places de l'Europe. Il me paroi qu'il reste a y faire ce qui suit

1° ôter les oreillons et faire les flancs droits.

2° Construire des magasins et des souterrains. Il n'y a de ces dernières qu'un fort petit à la porte de Luxembourg et deux médiocres dans la double couronne.

3° un hopital »⁷⁶

Andrault classe quelques places en deux catégories. Celles qui sont des dépôts (d'armes ou de grains) et celles qui sont des places (pour loger le soldat et permettre la défense de la ville et des alentours) :

- « *Sehlestat doit être regardé comme une place d'entrepôt de vivres, de fourages, de munitions de guerre, comme un appuy d'une armée faible qui voudroit occuper le camp de Chatenoy à Kintzen à sa droite à Sehlestat et sa gauche à la montagne de Kintzaberg pour couvrir la basse Alsace et deffendre la gorge de S^{te} Marie aux mines* »⁷⁷,
- « *Metz est dans l'abondance comme place, et non comme dépôt* »⁷⁸,
- « *je regarde Belfort comme un dépôt d'armes et de munitions de guerre et de bouches pour notre armée d'Alsace* »⁷⁹.

Les places doivent être défendues et Andrault s'inquiète de leur situation qui les rendent vulnérables en cas d'attaque :

- « *Nous en avons fait très exactement le tour a l'exception de Belle-Croix que nous verrons une autrefois avec toutes ses mines. Cette grande et belle place si importante par sa position, **a déjà couté beaucoup d'argent**, et n'est point finis ; elle a meme par cette raison des vices (~~frantials~~) capitaux. Mon plan de Metz est si deffectueux que je ne peux me faire une description exacte. Je suis forcé de me restreindre aux avantages et aux deffauts que j'ai remarqué* »⁸⁰,
- « *J'ai vu la place par le dehors et je suis toujours dans l'admiration de la beauté de son profil. M. de Courmontagne avoit proposé de faire un pont à écluse au lieu pont couvert, afin de jettes la rivière dans les bas en avant du front entre la porte de France et celle de Luxembourg. M. Filey propose au contraire de faire une queue d'hironde dont la branche droite arrivoit à la place, et la branche gauche à la Moselle, et dans l'isle formée par le canal de la rivière faire une grosse redoute. 2° de*

⁷⁶ *Journal*, 23 mai 1773

⁷⁷ *Journal*, 04 juillet 1773

⁷⁸ *Journal*, 14 mai 1773

⁷⁹ *Journal*, 13 juillet 1773

⁸⁰ *Journal*, 12 mai 1773. Les mots en gras ne l'ont pas été fait par Andrault. De même pour la citation suivante.

faire sur chaque bastion un cavalier et des sous-terrains qui auroient 456 toisent de développement, 20 pieds de large et 15 de hauteur et prendroient leur joue par le dedans de la place et par conséquent seroient très clairs et très sains. Ce dernier ouvrage est estimé 12 cent mille livres »⁸¹.

Il est possible de voir à travers ces deux citations que le thème de l'argent est prépondérant pour Andrault et qu'une place qui commence à coûter cher ne pourra être correctement défendue à cause des problèmes de constructions. En effet, avec des crédits insuffisants, une place ne peut être fortifiée correctement et sera ainsi beaucoup plus facilement prenable par les ennemis.

B. Circulation et repos d'une armée.

Le deuxième centre d'intérêt d'Andrault concerne les bâtiments militaires comme l'a recensé François de Chennevières.

L'inspection commence par les portes des villes permettant l'entrée dans celle-ci. Elles sont régulièrement observées :

- « *La porte Saint Nicolas a été rebatie en 1728. Elle est décorée de 4 pilastres toscans et sur le fronton au-dedans de la ville on lit henricum [En marge avec un [§] sur henricum : c'est henry 4] prima agnovi regem que recepi est mihi nunc eudem quae fuit illa fides et en dehors Ludivico XV^o regi christianissimo portam hanc a fundamentis restitutam ediles D.D.C. anno M.D.C.C.XXVIII. »⁸²,*
- « *Lorsqu'on attaquera Verdun dans l'état qu'il est, soit par la porte de France p [pour] la ville, soit par la glorieuse sur la coste S^t Barthelemy pr. [pour] la citadelle, le siège durera très peu de jours »⁸³,*
- « *Il n'y a de ces dernières qu'un fort petit à la porte de Luxembourg et deux médiocres dans la double couronne »⁸⁴.*

Mais le plus souvent il se contente de situer la porte par rapport aux autres bâtiments : « *Le seul et véritable point d'attaque est la porte du secours »⁸⁵ ou « Cette petite place est à 14 cent toises de la porte de Basle et beaucoup plus près du petit Basle ». Ou bien l'insère dans une politique d'attaque ou de défense possible tel qu'à Cléval qui « *est une petite ville**

⁸¹ *Journal*, 24 mai 1773

⁸² *Journal*, 01 mai 1773

⁸³ *Journal*, 08 mai 1773

⁸⁴ *Journal*, 23 mai 1773

⁸⁵ *Journal*, 18 juillet 1773

dont la porte ferme exactement la gorge »⁸⁶ ou à Metz : « que l'ennemi peut et doit former une attaque du côté de la porte de Thionville »⁸⁷.

Il évoque également l'état général des bâtiments afin de savoir s'ils résisteraient à une attaque :

- « Les cazernes, arsenaux, magasins, hopitaux ne laissent rien à désirer »⁸⁸ à Metz,
- « J'ai visité tous les magasins de l'artillerie. Il est étonnant qu'on les ait autant divisés. Les affûts de siège et de campagne sont nombreux, mais beaucoup sont hors de services. Les bois ne sont pas abondants »⁸⁹,
- « En remontant ce torrent et sur une pente très raide, il y a une seconde rue avec une place et un corps de cazernes pour 200 hommes »⁹⁰,
- « Il y a un magasin à poudre, des cazernes pour 50 hommes, un petit logement pour 5 ou 6 officiers, une boulangerie, une fontaine qui vient au dehors et qu'on peut couper, et tout à fait au haut de ce château on a construit nouvellement à l'épreuve de la bombe un petit sous-terrain, une salle d'arme pour 2 mil fusils et un grenier au dessus »⁹¹,
- « Dans son origine le Fort Louis étoit une tête de pont composée de 4 bastions avec leurs demies lieues sans casemate n'y sous-terreins ou y à points des retranchements pour 5 mil hommes et le pont qui est sur le bord du Rhin, des flaques et des marais. Ce fort est en très mauvais état. On fait toutes les années beaucoup d'épys et de digues très coûteuses pour le Roy et par conséquent très profitables pour les entrepreneurs »⁹²,
- « Il seroit encore à désirer que l'on profita des emplacements pour y bâtir un corps de cazernes, n'y en a* que pour deux bastions et 4 escadrons ce qui n'est pas suffisant en tems de guerre »⁹³.

Andrault s'inquiète aussi de la destruction ou de la prise des châteaux par l'ennemi en cas de guerre. C'est le cas le 25 mai 1773 à Thionville : « Il est fâcheux que ce château soit à 300 toises du chemin couvert, et que faisant un bon poste, le propriétaire soit assuré qu'on le

⁸⁶ *Journal*, 15 juillet 1773

⁸⁷ *Journal*, 13 mai 1773

⁸⁸ *Journal*, 12 mai 1773

⁸⁹ *Journal*, 14 mai 1773

⁹⁰ *Journal*, 26 mai 1773

⁹¹ *Journal*, 26 mai 1773

⁹² *Journal*, 08 juin 1773

⁹³ *Journal*, 04 juillet 1773

razeroit à l'approche de l'ennemy p[our] assieger Thionville »⁹⁴. Ces positions sont essentielles en cas de guerre et peuvent être la proie des ennemis. Ainsi il vaut mieux les raser afin d'éviter que le poste soit pris.

D'autres bâtiments militaires tels que les ponts sont des ouvrages permettant de faire passer les troupes comme les ponts. Andrault s'inquiète ainsi des problèmes qui peuvent survenir :

- « Ce pont est dans le plus mauvais état et péris par les fondations de toutes les piles, d'ailleurs comme on a changé le cours de la rivière et qu'on luy à fait faire un grand coude pour servir de fossé à ce front de 2 bastions, les crues de la Sarre qui viennent au moins 4 ou 5 fois par an, forment des assablements tant dans son cours que dans son fossé, ce qui dans ce moment cy intercepte tout à fait ce jeu des écluses »⁹⁵,
- « Sur la Moselle il y a un pont {180 pieds de long, 22 de larges} couvert de sept arches dont 2 de 60 pieds d'ouverture chacune, ce qui fait qu'elles sont en bois à clefs pendantes. Ce pont est couvert en plancher et communique à un ancien ouvrage à Corne fait par les Espagnols dont nous avons ~~aeecomodé les branches pour en augmenter la capacité~~ fait une excroissance, et en dehors nous avons construit sur le système de M. de Courmontagne une double couronne pour nous rapprocher du village d'yus »⁹⁶

Les accès, plus ou moins faciles, pour accéder aux différentes places sont aussi inspectés par Andrault :

- « En haut de cette place par une rampe où les chevaux ont de la peine à monter et impraticable pour toute voiture, on ~~monte à~~ arrive à l'ancien chateau des Ducs de Lorraine »⁹⁷,
- « Jusques à Montenachen on monte fort raide dans des pierres sur le travers de la montagne de Kirsch ensuite par un chemin de terre faugeuse et beaucoup (mots illisibles) on va à Bouzonville. Tout ce qui n'est pas (mot illisible) est parfaitement cultivé et produit de beau seigle, de l'avoine et très peu de foin. Il est impossible que

⁹⁴ Journal, 25 mai 1773

⁹⁵ Journal, 28 mai 1773

⁹⁶ Journal, 23 mai 1773

⁹⁷ Journal, 26 mai 1773

l'artillerie et les équipages, même d'un petits corps de troupes puissent suivre cette route »⁹⁸,

- *« Pour fortifier les lignes on à profité d'un bras de la Queich pour avoir leurs fosses pleins d'eau. Les villages d'offenbach et Belheim sont retranchés au moyen des écluses on inonde plus de 2 lieues. Hert offre un escarpement d'une grande demie lieue (mot illisible) très avancé et en avant duquel il y à une prairie marécageuse que l'on inonde et qui par conséquence est impraticable de sorte qu'il reste tout au plus 1 lieue à garder depuis Landau jusques à Hert. Malgré tous ces avantages, j'aimerais mieux que nous eussions Germersheim fortifié, que d'avoir des lignes dispendieuses sans leur construction et leur entretien et toujours difficiles à défendre. Yockemm est un petit lieu fermé de murs très escarpé du coté du Rhin. On pourroit y établir un poste en tems de guerre qui seroit d'autant plus en sureté qu'il auroit entre luy le Rhin et un très grand marais »⁹⁹.*

Les canaux permettant l'approvisionnement des troupes et la navigation constituent un sujet important pour Andrault qui cherche à savoir s'il sont prenables ou non par les ennemis : « A quelques centaines de toises au dessus de la ville on a tîrré dans la prairie un canal qui passe entre la Corne et la double couronne et rentre dans la rivière au dessous de la ville. Ce canal n'est pas totalement fini, et il exigera un ou deux ouvrages pour couvrir le pont »¹⁰⁰.

Le 03 juillet Andrault fait une longue démonstration pour expliquer l'importance du canal et le fait que celui-ci ne peut être pris par les ennemis :

« Toutte la partie qui fait face aux deux bras de la Riv[i]^{ere} d'Ill est inondé à plus d'une lieue en avant de la place, ainsi le seul coté attaquant est depuis l'entrée des eaux ou depuis la porte de Col jusques à la porte de Strasbourg. Sur ce front il y a 5 grands bastions dont deux avec de magnifiques cavaliers, des demie lunes sur toutes les courtines et 6 grandes lunettes en maçonnerie fermés par leurs gorges. Les fossés de la place sont très large et peuvent être remplis d'eau.*

Les ennemis peuvent saigner l'inondation.

2° profite du rideau auprès de la maison rouge et du cimetière qui n'est qu'à 150 toises de la place, pour y établir des batteries et battres les 2 lunettes, le bastion S^t Jean et celui qui est à sa droite, à plus d'une toise au dessous du cordon.

⁹⁸ *Journal*, 27 mai 1773

⁹⁹ *Journal*, 06 juin 1773

¹⁰⁰ *Journal*, 23 mai 1773

3° Coupe le petit ruisseau qui entre dans la ville au moyen d'un conduit en plancher à côté de la porte de Strasbourg qui fait tourner un moulin, et procure de bonne eau à boire.

4° à la droite de son attaque il peut détruire le canal de l'entrée des eaux dans les fossés, et même s'en servir pour cheminer à couvert, sur le bastion en avant des casernes.

5° La grande écluse d'inondation est soutenue et non couverte par une redoutte casematée et placée en arrière de l'écluse.

A toutes ces objections on peut répondre.

1° que pour saigner l'inondation, il faut avoir une connoissance parfaite du local, ce qui est bien difficile, d'ailleurs que la prairie doit être inondée étant d'elle-même très marécageuse, elle deviendrait impraticable quand l'eau n'aurait restée que quelques jours, et il est plus que probable que l'inondation aurait subsisté au moins 15 jours enfin c^o il y a 28 ponts dans la 1^{ère} lieue sur le chemin de Neuf Brisac, lorsque le gouverneur de Sehlestat les aura fait couper, ce sera un nouvel obstacle bien difficile à surmonter par l'ennemi.

2° Quoique le rideau de la maison rouge domine la place, je ne pense pas qu'il faille le faire occuper par un ouvrage, par ce que quand l'ennemi s'en seroit emparé, il auroit encore plus de facilité à établir des batteries. Je préférerois de relever les Contres carpes et le glacier, de faire un fossé à chacune des lunettes du front d'attaque, et les couvrir par un avant-chemin couvert, dont on meneroit les saillants pendant la paix pour exercer les mineurs, où tout au moins à l'approche de l'ennemi. Je suis de plus persuadé qu'en changeant les profils de la place, le rideau perdrait la plus grande partie de son commandement.

3° Il est impossible d'empêcher l'ennemi de couper le ruisseau qui entre dans la place, mais alors les puits et la rivière d'Ill y suppléeront.

4° Le canal de l'entrée des eaux est très ridiculement fait. Je pense qu'il faudroit le couvrir par une grosse redoutte qui seroit soutenue par deux bastions, une demie lune et une lunette. Cette redoute peut-être faite à l'approche de l'ennemi et alors je doute que l'ennemi choisit de préférence ce point d'attaque.

5° en avant et un peu sur la droite de la grande écluse d'inondation. Il y a une petite isle dans laquelle on auroit du placer la redoutte (mot illisible). Il sera indispensable pour soutenir l'inondation, d'y faire un ouvrage.

Sehlestat au moyen de ce que je viens de proposer seroit une place de second ordre, susceptible d'un mois ou 6 semaines de siège, ce qui est suffisant pour donner le tems au secours d'arriver. Cette place n'a point de casemate, mais elle a du terrain et du bois très à porter pour faire du blindage. Le canal construit en 1773 va assainir la ville

en mettant à sec à volonté les fossés ou l'eau croupissoit. Il me reste désirer que l'on fasse une large lunette dans tous les fossés pour établir un courant d'eau qui préviendra beaucoup de maladie »¹⁰¹.

Régulièrement au cours de ces visites il fait des démonstrations comme celle-ci sur l'importance d'un ouvrage permettant une défense efficace.

Les terrains entourant la ville et les fortifications sont importantes pour Andrault. En effet, en souhaitant la mobilité des troupes, il prône en partie comme Guibert qui souhaite une guerre indirecte cherchant à user et disloquer les rangs ennemis. Cependant, pour pratiquer cette technique de combat il faut connaître correctement et parfaitement les terrains avoisinants et les refuges naturels possibles. C'est pourquoi il s'intéresse aux montagnes (« *Ce chateau qui est presque quarrée long est escarpé tout autour, mais du côté de Thionville, il est dominé à 50 toises par un pendant de la montagne de Altenbeg de façon que si l'ennemi y établissoit jamais du canon, il ne seroit plus possible de tenir dans le chateau à cause de la plongée.* »¹⁰²), aux marécages (« *Hert offre un escarpement d'une grande demie lieue (mot illisible) très avancé et en avant duquel il y à une prairie marécageuse que l'on inonde et qui par conséquence est impraticable de sorte qu'il reste tout au plus 1 lieue à garder depuis Landau jusques à Hert* »¹⁰³), aux gorges (« *Sehlestat doit être regardé comme une place d'entrepôt de vivres, de fourages, de munitions de guerre, comme un appuy d'une armée faible qui voudroit occuper le camp de Chatenoy à Kintzen à sa droite à Sehlestat et sa gauche à la montagne de Kintzaberg pour couvrir la basse Alsace et deffendre la gorge de S^e Marie aux mines* »¹⁰⁴) ou à l'espace environnant (« *Le seul et véritable point d'attaque est la porte du secours où suivant mes lumières, on a fait trop d'ouvrages qui sont sur le pendant du roc et qui se trouve soumis au feu des batteries que l'ennemi peut établir que sur un plateau à 200 toises où il trouveroit de la terre et un rideau qui faciliteroit son travail* »¹⁰⁵). En cela, la connaissance de la géographie prend tout son sens dans cette stratégie.

Andrault s'intéresse aux hôpitaux militaires et déplore leur absence. Il a d'ailleurs écrit un mémoire dessus¹⁰⁶ :

¹⁰¹ *Journal*, 03 juillet 1773

¹⁰² *Journal*, 26 mai 1773

¹⁰³ *Journal*, 06 juin 1773

¹⁰⁴ *Journal*, 03 juillet 1773

¹⁰⁵ *Journal*, 18 juillet 1773

¹⁰⁶ Andrault de Langeron, Charles Claude, « Examen d'un traité concernant les vivres, médicaments ustensiles lits etc dans les hopitaux militaires de Flandres Hainaut Champagne etc », 1781, SHAT, 1M1789.

- « Il n'y a point d'hôpital militaire. Les malades sont placés dans une mauvaise maison bourgeoise de loges. On bastit actuellement une maison pour le Lieutenant de Roy en face de l'église sur la grande place »¹⁰⁷,
- « Il me paroi qu'il reste a y faire ce qui suit (...) 3° un hôpital, celuy qui existe dans la corne étant petit et malsain. La Moselle entrant dans la grande salle basse et toute la cour. La ville par elle-même étant si petite en cas de siège qu'on ne sauroi y mettre la garnison à couvert et encore moins les vivres »¹⁰⁸,
- « Les cazernes, arsenaux, magasins, hopitaux ne laissent rien a desirer »¹⁰⁹
- « Outre la cathédrale il y a 16 paroisses, 12 couvents d'hommes, 16 de filles, 5 chapelles, 5 hopitaux, 7 portes, 3 cazernes de l'inf[anterie] pour 12 B[ataillons] »¹¹⁰
- « J'ai été ensuite a l'hôpital militaire. Il est vaste et bien tenue, mais dans l'emplacement le plus malsain. Ce mal est irréparable. Les corps de casernes ne sont pas mieux entendus, et celles de la caval^{ie} [cavalerie] ne sont pas supportables. »¹¹¹

Andrault se donne le rôle de commissaire des guerres en inspectant les troupes, les officiers mais aussi les bâtiments militaires, le moyen de faire circuler les troupes mais il n'en a pas la fonction. Peut-être qu'Andrault veut obtenir cette fonction et ainsi montre qu'il en est capable. Peut-être aussi est-ce le but inavoué de ce *Journal* et ce qui pourrait impliquer une future diffusion ?

III. Critiquer pour avancer et protéger.

Andrault critique et donne son avis sur les places fortes qu'il visite mais aussi sur les régiments et les hommes qu'il rencontre. C'est, pour lui, un moyen permettant à la France de retrouver la puissance militaire perdue au cours du XVIIIe siècle. D'après lui, si tous les régiments et les ingénieurs suivaient ses conseils, la défense ne pourrait être qu'améliorée et ainsi la France retrouverais sa grandeur d'antan.

¹⁰⁷ *Journal*, 05 juillet 1773

¹⁰⁸ *Journal*, 23 mai 1773

¹⁰⁹ *Journal*, 12 mai 1773

¹¹⁰ *Journal*, 13 mai 1773

¹¹¹ *Journal*, 20 juin 1773

A. « *Réflexion militaire du marquis de Langeron* »¹¹².

En 1776, trois ans après avoir fait le voyage mentionné dans cette étude et deux ans après celui effectué dans le Nord, le marquis Charles Claude Andrault de Langeron rédige un texte intitulé *Réflexions militaires d'un officier général (Janvier 1776)*. Cette pièce appartient au fonds Langeron situé aux Archives Municipales de Brest et une copie se trouve à la Bibliothèque Nationale de France¹¹³. Ces réflexions sont une aide importante pour comprendre la pensée d'Andrault et sa façon de défendre le royaume de France contre les attaques extérieures.

Tout d'abord il commence par préciser ce qui est « *indispensable pour former une armée digne du nom français* ». Selon lui, il faut une « *bonne constitution purement militaire* », « *une législation sage, claire et analogue au climat, au génie, au caractère, à la religion, aux mœurs et aux préjugés de la nation* » et enfin « *un bon esprit militaire* ». Les deux premiers sont du ressort de l'état et ne peuvent être modifiés que par l'entremise du ministre de la guerre (en l'occurrence le Comte de Saint-Germain en 1776). Sur le troisième article énoncé, il donne son avis et précise ce que doit être selon lui un bon esprit militaire.

Il énonce ainsi trois principes qu'il aimerait voir instituer dans les camps et au sein de la population française. Ces trois principes sont la base pour « la conduite à tenir par l'officier général ».

Le premier principe concerne le Français. Il précise qu'il est « *léger, frivole, inconstant, vif, raisonneur. Il est également spirituel, glorieux, adroit, brave, docile, et autant qu'aucun autre peuple, il aime la gloire et l'honneur* ». Il commence donc par quelques critiques mais finit par des compliments. Ces qualités et défauts se retrouvent dans les régiments. Le régiment de Chartres est « *docile* » : « *il fera ce qu'on voudra quand on luy aura montré les points de vue par lesquels il peche* »¹¹⁴. Deux régiments sont « *adroit* » : Celui d'Auvergne « *manœuvre avec plaisir, silence et assez de précision* »¹¹⁵ et celui de Champagne a « *assez de précision* »¹¹⁶.

¹¹² Andrault, de Langeron, Charles Claude, « *Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776)* », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, P38. Toutes les citations qui suivent sont extraites de ce document.

¹¹³ BNF – site Tolbiac, Rez-de-jardin 8- LF50- 118

¹¹⁴ *Journal*, 13 juin 1773.

¹¹⁵ *Journal*, 24 mai 1773

¹¹⁶ *Journal*, 05 juin 1773

Le deuxième principe qu'il énonce est l'idée que les Français sont des imitateurs qui perfectionnent ce qu'ils copient. En effet, Colbert souhaitait « *mettre les Français au travail (...) [et] enrichir leur savoir en faisant venir des travailleurs étrangers, détenteurs d'une haute technologie* »¹¹⁷. Ainsi les Français peuvent accumuler les connaissances des artisans étrangers, imiter puis perfectionner ce qu'ils ont appris. Colbert est le parrain du père d'Andrault¹¹⁸ et Charles Claude, par l'intermédiaire de son père, a sûrement été influencé par ces idées.

Pour finir, il expose l'idée que le « *gouvernement françois doit être paternel, bon et juste* ». Jean-Christian Petitfils explique que le roi « *doit d'abord assurer la paix et la tranquillité des honnêtes gens, la protection des personnes et des biens, la concorde entre les familles et les corps sociaux. Maintenir l'ordre, cela veut dire aussi protéger le faible du plus fort. Le roi n'a pas à mépriser une condition particulière, à favoriser l'une au détriment de l'autre. A tous il doit bonne justice, mieux encore, le bonheur* »¹¹⁹. C'est l'idée du patriarche qui règne sur une communauté et Andrault applique ce principe à ses troupes : « *Je vis avec les officiers comme avec mes frères, et avec les soldats comme avec mes enfants* »¹²⁰. Il regrette la perte de l'esprit militaire et espère que le ministre actuel va pouvoir le faire renaître. C'est pour cela qu'il écrit ces réflexions, qu'il va diffuser auprès du ministre de la guerre, le Comte de Saint-Germain : « *Vous [le comte de Saint-Germain] avez eu la bonté, Monsieur, d'approuver les principes que j'ai établi dans mes Réflexions militaires* »¹²¹.

Il donne ensuite la conduite que doit tenir un officier. Il veut que ceux-ci soient des « *chefs d'age et d'expérience* » et cela se retrouve lorsqu'il inspecte les régiments : « *Il est jeune et bouillant mais il a un bon fond et peut bien tourner* »¹²² en parlant du Vicomte de Laval qui dirige le régiment d'Auvergne ; « *Il a beaucoup de vieux soldats, les officiers sont très jeunes* »¹²³ en évoquant le régiment de Nassau. Ainsi il est possible de voir que pour lui le fait d'avoir de vieux militaires, sûrement dans le sens d'une longue carrière avec de l'expérience est le meilleur moyen de progresser : « *En tout ce régiment [Navarre Cavalerie]*

¹¹⁷ Vergé-franceschi, Michel, *Colbert*, Paris, Payot, 2003, page 351.

¹¹⁸ BNF – Richelieu, Carré d'Hozier, 24

¹¹⁹ Petitfils, Jean-Christian, *Louis XIV*, Paris, Perrin, 1995, page 221.

¹²⁰ Andrault de Langeron, Charles Claude, *Lettre à M. le Comte de Saint-Germain*, 28 août 1776 in *Revue rétrospective*, « Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776) », Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre.

¹²¹ Andrault de Langeron, Charles Claude, « Lettre à M. le Comte de Saint-Germain », 28 août 1776 in *Revue rétrospective*, « Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776) », Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre.

¹²² *Journal*, 24 mai 1773

¹²³ *Journal*, 05 juillet 1773

n'est pas en état de faire la guerre et c'est grand dommage car il a un bon ton et 135 vieux cavaliers »¹²⁴.

La conduite qu'il indique se retrouve dans le discours de son journal. En effet, sur presque chaque point il est possible de retrouver une phrase, une critique ou un commentaire qu'il a fait à un officier ou à l'une des personnes qu'il rencontre.

Pour lui, « *un ancien militaire doit être poli et affable sans affection* » et cela se retrouve lorsqu'il part de chez le Landgrave de Hesse Darmstat où il précise : « *je remontai à cheval pénétré de reconnaissance des (mot illisible) de M. le Landgrave, des honneurs et des politesses que j'avois reçut* » et « *Ce prince est poli à l'excès, timide, sauvage* »¹²⁵.

Il considère que la « *porte doit être ouverte* », c'est-à-dire que l'officier doit être à l'écoute de tout le monde. Il a demandé la permission de rencontrer M. le Landgrave de Hesse Darmstat et a eu l'acceptation¹²⁶. En cours de son voyage et des nombreuses visites, il ne cite aucune personne qui n'a pas voulu le recevoir. Cela a deux conséquences, soit il a été bien reçu partout compte tenu de son rang, soit il ne fait pas mention de ces personnes. Etant donné les diverses réflexions positives ou négatives, la première hypothèse semble la plus logique.

Andrault apprécie les personnes ayant une « *conversation gaye et souvent instructive* ». Au cours de son voyage il sera comblé notamment quand il parle du comte de Saint-Germain : « *Sa conversation est simple et gaye quoique toujours instructive* »¹²⁷.

A travers l'idée suivante, « *Son équipage décent, sans aucun faste : sa table abondante, sans luxe ni recherche. En temps de paix, les appointements que le roy lui donne sont destinés à sa dépense. En temps de guerre, son bien doit venir au secours de l'Etat* », Andrault développe l'idée que les officiers sont payés par l'Etat mais qu'en cas de guerre il faut que leur argent serve à l'intérêt national et non pas seulement à leur propre intérêt.

Andrault estime que l'officier ne doit pas amener la débauche chez lui ou dans la caserne : « *il se dégraderoit et mériteroit d'être renvoyé chez lui, si sa maison étoit une école de jeu ou de débauche, si jamais il se servoit de mots injurieux non seulement avec un officier, mais avec le dernier tambour. Quiconque fait un métier dont l'honneur est la base doit être honoré et considéré* ». Il juge aussi que chacun, du plus petit au plus haut grade de l'armée a droit au respect. Il en fait usage lorsqu'il s'intéresse aux petits métiers au cours de son voyage. Il voit une fabrique de briques à Plivot et n'a pas de discours hautain envers les manufacturiers. Il

¹²⁴ *Journal*, 25 mai 1773

¹²⁵ *Journal*, 01 juin 1773

¹²⁶ *Journal*, 01 juin 1773

¹²⁷ *Journal*, 10 juillet 1773

décrit juste ce qu'il voit : « A plivot on fait avec de la terre noire partie glaise et partie sable des briques de la maniere suivante. Un homme avec sa pioche tire une certaine quantité de terre, 2° il y met de l'eau, et remue à la pèle. 3° il remplit de ce mélange 2 augets de bois de 14 a 15 pouces de long sur 9 7 a 10 18 de large sur autant de profond. [profondeur]. 4° une femme ramasse a terre les augets. Là ces briques séchent en partie, et ensuite on les empila et on les couvra de paille jusques à ce qu'elles soient durcies, alors on les vend huit sols le cent pour batir avec du mortier »¹²⁸.

Selon Maurice de Saxe, la discipline est « l'âme de tout le genre militaire. Si elle n'est établie avec sagesse et exécutée avec une fermeté inébranlable, l'on ne saurait compter avoir de troupes : les régiments, les armées ne sont plus qu'une vile populace armée, plus dangereuse à l'Etat que les ennemis mêmes »¹²⁹

Andrault juge aussi que l'officier doit donner l'exemple. Et pour cela il faut qu'il applique à la lettre ce qui a été décidé par le roi et par l'Etat : « Les ordonnances doivent être exécutées à la lettre, sans modification ni interprétation. Le roy a prononcé, c'est à nous à obéir ». Il apparaît qu'il se conforme beaucoup aux ordonnances puisqu'il fait des commentaires, souvent négatifs, sur les régiments qui ne suivent pas l'ordonnance : « Ce régiment [Auvergne] ne suit pas l'ordonnance pour les manœuvres »¹³⁰, « Ce régiment [Bas officier de Touraine] ne suit pas l'ordonnance et va trop vite. Il fait 90 pas à la minute »¹³¹.

Il considère que « Pendant la paix, nous ne devrions nous occuper qu'à apprendre ce que nous ferons pendant la guerre ». Il souhaite que les régiments apprennent en continue et fasse régulièrement des exercices afin de connaître en détail tous les mouvements possibles en cas de guerre. Il faut que les régiments soient prêt à l'attaque ou à la défense. Il ajoute aussi que « Les bataillons qui ne seroient pas employés à des travaux militaires ou civils, seroient suffisamment exercés en prenant les armes deux fois par semaine, pendant les mois de mai, juin, juillet, aoust et septembre (...). Quatre autres jours de la semaine seroient employés à des promenades militaires, que le soldat exécuteroit ayant ses armes, son sac et son pain, et qu'on augmenteroit par gradation, soit pour les distances, soit pour la vitesse. Ces promenades auroient pour objet : de rendre les corps forts et sains ; d'occuper la légèreté de nos têtes. Les officiers seroient chargés, tout à tout, de compter les distances d'un lieu à un

¹²⁸ *Journal*, 04 mai 1773. Les termes barrés le sont par l'auteur.

¹²⁹ Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des lumières*, « Discipline », Paris, PUF, 1997, page 227.

¹³⁰ *Journal*, 24 mai 1773

¹³¹ *Journal*, 15 mai 1773

autre, de connaître à fond le pays. Les dimanches seroient des jours de repos, mais pour éviter les inconvénients, je désirerois qu'à une certaine heure, il y eut dans les places, comme le voulait M. de Louvois, des parades et des jeux militaires ». En inspectant les régiments et en allant à toutes les parades (« J'ai été à la parade »¹³²) qu'il voit sur son chemin, il est possible de voir qu'Andrault s'intéresse bien aux pratiques qu'il notera trois ans plus tard. Il insiste sur ces exercices car un troisième principe y est consacré : « La promenade continueroit toute l'année mais, au mois de juin, chaque régiment s'exerceroit dehors, et à travers champs non semés, ou tout au moins le long des grands chemins, surtout ceux où il se trouveroit des ponts, des défilés. On feroit ensuite sortir un ou plusieurs bataillons par des portes différentes, avec ordre de marcher en guerre, de façon que, dans le cas où ces différents corps se rencontreroient dans leur marche, ils s'accoutumassent à se former promptement, soit pour attaquer, soit pour se défendre, soit pour continuer leur marche. Les troupes ainsi accoutumées peu à peu à la fatigue, à l'obéissance, à avoir toujours un objet militaire, pourroient enfin être exercées à de grandes manoeuvres militaires. Dans ce cas, elles seroient commandées par des officiers supérieurs nommés par le lieutenant-général. Celui-ci seroit spectateur et examineroit la portée des talents de chacun des commandants. Rentré dans la place, il assembleroit chez lui les officiers supérieurs ; il raisonneroit avec eux de la bonté et des défauts des manoeuvres et, en louant les uns, encourageant les autres, il feroit renaître l'émulation. Chaque colonel en feroit autant dans l'intérieur de son régiment ».

L'exercice est vraiment un point important pour lui car il y consacre deux principes :

- « Je désirerois que les troupes pussent camper, un mois chaque année, par corps assez nombreux pour pouvoir y exécuter, non des exercices de parade, mais de grands et beaux mouvements militaires qui pussent former des officiers généraux, développer leur talents et leur mériter la confiance des troupes »
- « La marche de plusieurs colonnes sur un point donné, les développements sur une ligne parallèle ou sur une ligne oblique, des changements de front en totalité ou en parties, des passages de défilés en avant ou en retraite, et toutes les autres grandes manoeuvres seroient commandées par les officiers généraux ». L'exercice est donc un des points les plus importants de son développement et c'est pour cela qu'il inspecte si minutieusement les régiments et qu'il donne des conseils aux officiers présents.

En plus d'avoir des officiers obéissant à l'Etat, il faut aussi des militaires obéissant à leurs

¹³² Journal, 11 mai 1773.

officiers. Il prône une méthode douce car il précise que « *les recrues doivent être instruites avec patience, netteté et suite, sans les rebuter* ». Il veut que les hommes entrent dans l'armée par passion et non par obligation.

Il compte sûrement inculquer ces principes à son fils et exécute donc ce voyage pour qu'il devienne un bon militaire. De plus, afin de lui montrer exactement ce qu'il faut, il critique ce qui ne convient pas à la défense du royaume de France et n'hésite pas à émettre des réserves sur ce qui a été précédemment fait.

B. *Un critique des fortifications à la française.*

Après avoir vu un texte sur les idées d'Andrault sur l'armée (officiers et régiments), il est possible de voir qu'il s'intéresse aussi à la fortification et au moyen de défendre les villes et les places. Il fait de nombreuses critiques et n'hésite pas à donner son avis même par rapport à des hommes comme Vauban ou Cormontaigne. D'ailleurs il ne remet pas en cause les compétences de M. de Vauban : « *Tout le monde connoit ce chef-d'œuvre de M. de Vauban, mais s'il m'étoit permit d'oser critiquer ce grand hommes je dirois* »¹³³. Puis il enchaîne sur deux critiques : « *1° que l'angle flanqué des demis lunes n'est pas assés ouvert, et que leurs flanc laisser un jour entre la contregarde de façon que l'ennemi peu battre 10 toises du Corpic de la place. 2° La tour bastionnée n'est qu'un réduit qui n'a pas assés de capacité, et les embrasures elever en briques, deviennent dangereuses à deffendre, parce que chaque coup des ennemis peu estropier et tuer beaucoup de monde par les éclats de pierres* »¹³⁴. Et sur deux solutions à ces problèmes : « *Brisac est dans une plaine si nue à la fortification si égale qu'il n'y a auccun coté plus faible que l'autre ; il me semble que pour remédier aux premiers deffaut dont je viens de parler il suffiroit d'agrandir les places d'armes, et y faire un réduit retranché (relever en même temps les glacis). 2° qu'il faudroit raser les mures et embrasures des tours bastionnés et y faire un bon parapet en terre* »¹³⁵.

Andrault ne fait pas que des critiques mais fait aussi des compliments sur les travaux effectués par ces deux grands hommes :

¹³³ *Journal*, 05 juillet 1773

¹³⁴ *Journal*, 05 juillet 1773

¹³⁵ *Journal*, 05 juillet 1773

- « *L'ouvrage est de M. Courmontagne. Il est bien entendu et parfaitement profilé* »¹³⁶,
- « *Après la mort de M. de Vauban on négligea Brissac et beaucoup de choses sont restés imparfaites. Tous les terrassements ont été si bien fait qu'il n'y a peut être point de place aussi bien profilé. 8 jours suffiroit pour rétablir les parapets et bauguilliers* »¹³⁷,
- « *J'ay visité la citadelle, elle est construite sur une pente très escarpée et divisée en deux parties baties en partie par les Espagnols et par M. de Vauban. La première partie nommée la contrescarpe n'a pour objet que de contenir la ville qu'elle mettoit en poudre, sans être elle-même attaquable à cause des escarpements de rochers (mot illisible) et très durs* »¹³⁸.

Si le *Journal* est diffusé auprès des ministres et du roi, ses nombreuses critiques, peuvent amener le gouvernement à modifier certains points stratégiques et à les améliorer. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'Andrault veut être reconnu comme un fin tacticien et un fin stratège. Pour cela, il souhaite peut-être diffuser ou publier ce mémoire.

Andrault a été influencé par plusieurs tacticiens comme Guibert¹³⁹ ou le Maréchal de Saxe. En effet, il cite Guibert lorsqu'il voit manœuvrer le régiment de Chartres : « *Il exerce à la Guibert et souvent à la (mot illisible)* »¹⁴⁰. Il a également été influencé par le comte de Saxe car il a été sous ses ordres en 1742.

L'exercice « à la Guibert » concerne sûrement l'idée de mobilité. En effet, Guibert prônait la mobilité des troupes afin qu'elles puissent manœuvrer ensemble et ainsi se concentrer pour déconcerter l'ennemi. L'influence de Guibert sur Andrault est visible à ce niveau là car dans ses *Réflexions militaires*, il prône aussi cette mobilité : « *On ferait ensuite sortir un ou plusieurs bataillons par des portes différentes, avec ordre de marcher en guerre, de façon que, dans le cas où ces différents corps se rencontreroient dans leur marche, ils s'accoutumassent à se former promptement, soit pour attaquer, soit pour se défendre, soit pour continuer leur marche* »¹⁴¹.

¹³⁶ *Journal*, 15 mai 1773

¹³⁷ *Journal*, 05 juillet 1773

¹³⁸ *Journal*, 18 juillet 1773

¹³⁹ Guibert, Jacques Antoine Hippolyte comte de (1743-1790)

¹⁴⁰ *Journal*, 13 juin 1773.

¹⁴¹ Andrault, de Langeron, Charles Claude, « *Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776)* », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, P43

Le comte Maurice de Saxe « prônait un service militaire obligatoire de 5 ans, le développement de l'artillerie, des armées d'opération à effectif limité pour pouvoir être commandées efficacement par un seul général. Les officiers feraient exécuter par leurs troupes des manœuvres rapides. Le chef devait observer l'ennemi, le menacer par des feintes et profiter de ses erreurs. La campagne devait commencer par de nombreux combats destinés à affaiblir l'adversaire. La décision acquise, la poursuite se pratiquerait sans relâche. S'il se montrait en cela disciple de Turenne et de Montecucoli¹⁴², il s'adaptait à l'évolution de l'art militaire, insistant sur la coopération des armes et le développement des troupes légères destinées à la reconnaissance, à la désorganisation du dispositif de l'adversaire et à la poursuite, et exprimait une préférence pour la guerre indirecte. Il exerça une influence sur Guibert et Napoléon »¹⁴³.

De nombreuses fois, il donne son avis et utilise, pour cela, le « je ». Afin de faciliter la compréhension et de mieux comprendre la pensée d'Andrault, les formes en gras et italiques ont été rajoutées :

- « *si jamais on s'occupe sérieusement de la deffense, de cette frontière, et qu'on exécute le projet de M. du Cluset que je viens d'examiner alors Verdun s'ouvrira au commerce de bled et de vin par la Meuse au lieu qu'elle ne vend que des dragées et des liqueurs* »¹⁴⁴,
- « *D'après cet exposé succinct **je pense** qu'il est indispensable. 1° de faire une enceinte et terrassé avec un fossé plein d'eau à la ville de Bitche. 2° Qu'il faut faire une double courtine qui s'appuye au chateau suivant le projet de M. Siley afin d'y établir des magasins de fourages, de vivres et de munitions pour servir d'entrepot à l'armée du Rhin, et à celle de la Sarre où de la Moselle, et enfin pour qu'on puisse porter une gros corps à Bitche et ensuite le soutenir à Humbourg sans cette précaution, les ennemis brûleront la ville de Bitche sans qu'on puisse les en empêcher, ils bloqueront la petite garnison du chateau, et pénétreront en Loraine et feront des courses dans les évêchés toute cette montagne est abondante en fourage, en graines et en bestiaux. Ce que **je viens de dire** est le résultat de **mes observations** sur les lieux, et **des conversations que j'ay eu** avec M. de Chaumont ingénieur en chef et M. D'Orgemon*

¹⁴² Henri de la Tour d'Auvergne Bouillon, vicomte de Turenne (1611-1675) ; Raimondo comte de Montecucoli (1609-1680)

¹⁴³ Corvisier, André (dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, « Saxe, Maurice de », Paris, PUF, 1988 page 774.

¹⁴⁴ *Journal*, 08 mai 1773.

major de Bitche qui a été ingénieur, que M. le M^{al} De Belleisle à beaucoup employé à cartes et reconnaître la frontière, et qui en à une connoissance très particulière »¹⁴⁵,

- « **Je pense** que Sarrelouis par sa position mérite d'être fini et que si on ne fait pas des contregardes devant les 6 bastions, il est au moins indispensables d'en faire devant les trois qui ne sont pas défendue par l'inondation »¹⁴⁶.

Mais il se sert aussi de forme détournée en utilisant le conditionnel :

- « *Malgré tant d'avantages, et quoique la Mozelle et la Seille forment 2 grandes inondations, il est certain. 1° que l'ennemi peut et doit former une attaque du coté de la porte de Thionville, une entre Belle-Croix est la Seille, et une fausse du coté de la citadelle. **Il me paroît donc de toute nécessité** de faire promptement les ouvrages projetés tant dans cette partie que dans l'isle du Champ de Mars. 2° de faire un camp retranché sur les hauteurs a la droite de Belle croix. 3° de faire un autre camp retranché en avant de l'ouvrage a forme de la citadelle »*¹⁴⁷,
- « **Il me paroi qu'il reste a y faire ce qui suit.** 1° ôter les oreillons et faire les flancs droits. 2° Construire des magasins et des souterrains. Il n'y a de ces dernières qu'un fort petit à la porte de Luxembourg et deux médiocres dans la double couronne. 3° un hopital, celui qui existe dans la corne étant petit et malsain. La Moselle entrant dans la grande salle basse et toute la cour. La ville par elle-même étant si petite en cas de siège qu'on ne sauroi y mettre la garnison à couvert et encore moins les vivres »¹⁴⁸.
- « Les lignes de la Lauter **ne me paroissent pas** susceptible de deffenses 1° par ce que toutes les écluses ont été construites en bois et qu'elles n'existent plus. 2° par ce que la Lauter n'entrent point dans les fossés, ne nous est, pour ainsy dire, d'aucune deffense. 3° par ce que la forest de Bienwald est éloignée tout au plus des lignes de 200 toises et souvent de 50 et même 20. Il faut 40 mil hommes pour garder ces lignes, et celui qui commande une pareille armée, doit plutôt chercher une position sur des hauteurs comme celles de Seebach où de Hoffen, que de s'étendre tout le long de la Laute »¹⁴⁹.

¹⁴⁵ Journal, 28 mai 1773

¹⁴⁶ Journal, 28 mai 1773

¹⁴⁷ Journal, 12 mai 1773

¹⁴⁸ Journal, 23 mai 1773

¹⁴⁹ Journal, 07 juin 1773

- « **Il seroit** encore a désirer que l'on profita des emplacements pour y batir un corps de cazernes, n'y en a que pour deux bastions et 4 escadrons ce qui n'est pas suffisant en tems de guerre »¹⁵⁰.
- « Autrefois la poste étoit au village de Biessem. Elle est actuellement dans la ville, mais on a laissé subsister la chaussée qui est à 90 toises du glacis et qui forme la seconde parallele de l'assiégeance. Ce bout de chaussée doit être absolument détruit 1° par la raison militaire que je viens de dire. 2° pour obliger le voyageur à passer par la ville, ce qui augmenteroit la consommation et j'ai vérifié que cela n'allonge le chemin que de 150 toises. **Il est étonnant que les justes représentants du Génie n'ay eu encore pu produire ce petit et très utile changement** »¹⁵¹. Cette citation montre bien qu'il énonce ses idées même de façon très détournée.

Andrault se met aussi en avant lorsqu'il évoque la citadelle de Besançon avec une phrase telle que « où suivant mes lumières » : « *Le seul et véritable point d'attaque est la porte du secours **où suivant mes lumières**, on a fait trop d'ouvrages qui sont sur le pendant du roc et qui se trouve soumis au feu des batteries que l'ennemi peut établir que sur un plateau à 200 toises où il trouveroit de la terre et un rideau qui faciliteroit son travail* »¹⁵².

De plus, Andrault utilise la forme « nous » pour parler au nom du royaume de France et fait ainsi ses propres commentaires : « *Tant que les Suisses seront sages, ils resteront amis de toutes les nations voisines, et comme ils ne peuvent se passer de l'argent du Roy de France, des bleds, des vins et du sel d'Alsace et de Franche-Comté, **nous n'avons** rien à craindre de leur part. Il pourra cependant arriver que l'empereur force le canton de Basle à luy cedder passage, alors Huringue devient un appuy pour **notre gauche**, et jamais cela n'arrivera si **nous nous campons** a tems sur la Birse. 2° Depuis la destruction de Fribourg il faut que l'empereur emprunte l'artillerie des cercles pour faire un siège, enfin si jamais **nous abandonnons** Huringue à ses propres forces, il aura le sort de toutes les autres places, il sera prix. **Je regarde** Huringue comme le tuteur de la ville de Basle, puisque son canon et ses mortiers peuvent écraser le petit Basle et même le grand. 2° **Il nous rend maître** de cette partie de la navigation du Rhin. 3° **Nous pouvons** y jeter un pont quand **il nous plaira** et en*

¹⁵⁰ *Journal*, 04 juillet 1773

¹⁵¹ *Journal*, 05 juillet 1773

¹⁵² *Journal*, 18 juillet 1773

assurer la tête en relevant l'ouvrage à corne dont j'ai dit que les fondations subsistent, et j'ajoute que si l'empire nous déclare la guerre, nous devons nous servir du pont de Huringue pour faire une course et ravager le Brisgau, une partie de la Suabe et Wirtembourg avant que les cercles ay eu assemblés leurs contingents»¹⁵³. Cette longue phrase, par la succession de « je » et de « nous » indique l'idée qu'Andrault utilise le prétexte d'une pseudo attaque pour donner sa position par rapport à la Suisse et par rapport à sa pensée de la défense du royaume.

Andrault donne ainsi son avis sur ce qu'il faut faire pour défendre le royaume de France.

Andrault, au cours de son voyage prend différents rôles. Il a tout d'abord celui d'inspecteur lorsqu'il fait la revue des régiments, soldats et officiers. Il a aussi le rôle de commissaire des Guerres quand il inspecte les fortifications, les bâtiments militaires, les hôpitaux et autres. Et enfin il a le rôle d'ingénieur, de tacticien et de stratège en critiquant et en donnant son avis sur les problèmes de défense du royaume de France. Andrault peut donc se targuer d'avoir plusieurs cordes à son arc en plus d'être Lieutenant Général des armées du roi. En revanche, son fils apparaît peu dans cette partie mais étant donné qu'Andrault veut lui donner une instruction militaire, ceci peut-être une multitude d'exemples sans pour autant qu'il fasse mention explicite de son fils. Andrault lui montre ce qu'un jeune destiné à l'armée doit apprendre pour pouvoir faire une carrière de militaire et ainsi accéder au plus haut grade.

¹⁵³ *Journal*, 08 juillet 1773

Chapitre 4 : Se cultiver et s'instruire en voyageant : Andrault, un homme des Lumières ?

Boucher de La Richarderie précise que « l'instruction en tout genre est, ou doit être, l'un des principaux objets des voyageurs »¹.

Andrault suit ce principe car il entreprend un voyage pour instruire son fils dans différents domaines : « *c'est à moy à luy montrer l'employ de la géographie, de l'histoire, de la géométrie, des fortifications, des mécaniques, de l'artillerie, du génie, de la tactique, de la physique, de la chimie, de la morale ...* »².

La culture et l'apprentissage commencent par un enseignement de l'histoire par le récit des événements qui se sont déroulés dans chaque ville traversée. Elle passe aussi par l'exploration des différentes religions rencontrées sur le trajet et par un réseau de relations dans le sens où les autres personnes peuvent apporter beaucoup à Andrault et son fils. Enfin Andrault veut enseigner l'art militaire à son fils.

I. *L'enseignement de l'histoire et de la géographie.*

A. *Dates et événements.*

L'histoire est une matière essentielle mais « l'élève ne doit pas évidemment s'en tenir aux faits nus, à la simple énumération de noms, de dates, de lieux, d'événements, ... »³. Or Andrault, la plupart du temps ne fait qu'une énumération de ces dates et des événements. Il ne cherche pas toujours à l'expliquer.

Andrault, dans son *Journal*, donne régulièrement les dates d'événements qui se sont passés dans les villes qu'il a traversées. Mais quel type de renseignements note-t-il ?

¹ Bourguet, Marie-Noëlle, « Voyages et voyageurs » in Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des lumières*, Paris, PUF, 1997, page 1092.

² *Journal*, 01 mai 1773.

³ Grandroute, Robert, « L'homme destiné aux armes dans le discours d'éducation du XVIIIe siècle », in Goubier-Robert, Geneviève (dir.), *L'armée du XVIIIe siècle (1715-1789)*, Colloque du CAER XVIII organisé à Aix en Provence les 13-14-15 juin 1996, Provence, Publication de l'université de Provence, 1999

Type	Nombre d'événements
Politique	13
Militaire	12
Religieux	3
Divers	3
Total	31

Tableau 1 : Nombre d'événements par type

Le tableau 1 présente le nombre d'événements différents par type de donnée. Le type « politique » rassemble des événements qui ont trait à la vie politique du royaume et aux acquisitions de terres comme lors de traité. Le type « militaire » reprend tout ce qui a trait à des guerres ou à des événements utilisant la force armée. Le type « religieux » réunit les événements concernant la vie religieuse. Enfin le thème « divers » reprend ce qui n'est pas dans les trois précédents types. Ainsi par ce tableau il est possible de voir que les types « politique » et « militaire » sont les deux plus importants. Les thèmes « religieux » et « divers » sont très effacés par rapport aux deux autres. L'intérêt militaire d'Andrault ressort bien dans ce tableau.

Date	Nombre d'événements
XIV ^e siècle	1
XVI ^e siècle	13
XVII ^e siècle	11
XVIII ^e siècle	6
Total	31

Tableau 2 : Nombre d'événements par siècle

Le tableau 2 exprime la répartition des événements par siècle. Le XIV^e siècle est le moins représenté avec un événement (« *L'empereur Charles IV fit publier la bulle d'or à Metz* »⁴),

⁴ *Journal*, 12 mai 1773

puis vient le XVIIIe siècle avec six faits. Les XVI et XVIIe siècle sont les plus représentés avec respectivement treize et onze événements cités. Les XVI et XVIIe siècle sont riches en événements politiques et militaires avec l'agrandissement du royaume de France.

Les trois faits indiqués dans le type « divers » sont des événements du XVIIIe siècle. Ils correspondent à :

- Une « forte crue vers Epies »⁵
- « Un gouffre s'ouvrit au dessus du pont de la Savoureuse »⁶
- « le feu prit chez un boulanger à Huningue et la ville fut sauver par Basle »⁷

Date de début de règne	Nom du roi	Nombre d'événements
1350	Jean II	1
1547	Henri II	6
1560	Charles IX	2
1574	Henri III	3
1589	Henri IV	2
1610	Louis XIII	4
1643	Louis XIV	9
1715	Louis XV	4
Total :		31

Tableau 3 : Nombre d'événements par règne.

Le tableau 3 présente le nombre d'événements cités par Andrault par règne. Louis XIV et Henri II sont les deux rois les plus représentés avec respectivement neuf et six événements se situant dans leur règne. Puis suivent Louis XIII et Louis XV avec quatre événements chacun au cours de leur règne.

⁵ *Journal*, 5 juillet 1773

⁶ *Journal*, 13 juillet 1773

⁷ *Journal*, 9 juillet 1773

Roi	Siècle	Type				Total
		politique	Militaire	Religieux	Divers	
Jean II	XIVe	1				1
Henri II	XVIe	2	4			6
Charles IX	XVIe	1		1		2
Henri III	XVIe	2		1		3
Henri IV	XVIe	1	1			2
Louis XIII	XVIIe	3	1			4
Louis XIV	XVIIe	3	3	1		7
Louis XIV	XVIIIe		2			2
Louis XV	XVIIIe		1		3	4
Total		13	12	3	3	31

Tableau 4 : Nombre d'événements par règne, siècle et type

D'après ce tableau 4, il apparaît que le type militaire se retrouve le plus au XVIe siècle avec Henri II et au XVIIe siècle avec Louis XIV. Le thème politique apparaît le plus souvent au XVIIe siècle sous Louis XIII et Louis XIV.

Henri II et Louis XIV ont menés différentes guerres pour conquérir des terres et agrandir le royaume à l'est. C'est pour cela qu'Andrault les évoque. Sous Henri II, en 1559, les Trois-Evêchés (Metz, Toul, Verdun) sont intégrés au royaume et sous Louis XIV, en 1648, c'est l'Alsace qui devient en partie française. Or Andrault passe par Verdun, Metz et arrive en Alsace. Il évoque donc les exploits et les victoires des armées françaises.

Robert Granderoute note à propos de l'enseignement de l'histoire que l'élève doit s'attacher « à tous les traits qui ont un rapport avec la guerre, il cherche ce qui est à la source du gain ou de la perte d'une bataille, s'intéresse à la conduite des généraux, à leur sagesse, à leur habileté, leurs ruses, leurs finesses, leurs défaillances et leurs erreurs aussi, il étudie leur manière de commander, de camper, d'assiéger, de ranger les troupes en bataille et se garde de juger d'une entreprise par le seul succès »⁸. Andrault essaie parfois de donner des indications de ce qui a échoué ou réussi dans les différentes stratégies de ses prédécesseurs :

⁸ Granderoute, Robert, « L'homme destiné aux armes dans le discours d'éducation du XVIIIe siècle », in Goubier-Robert, Geneviève (dir.), *L'armée du XVIIIe siècle (1715-1789)*, Colloque du CAER XVIII organisé à Aix en Provence les 13-14-15 juin 1996, Provence, Publication de l'université de Provence, 1999

- « En 1705, M. le M^{al} [maréchal] Villart campa à Sierck et j'ay vu les restes de 2 retranchements au sommet du Altenberg au dessus de Sierck, dont je ne peux comprendre l'utilité, vu l'élévation de ces retranchements jusques à la (mot illisible) des chartreux de Rettel le plateau à une grande demi lieue delong sur à peu près autant de profondeur en talu innacessible finissant du côté de Konismakerem. Devant le front de cette position est un escarpement énorme au fond duquel coule comme je l'ay dit le torrent de Montenacken et l'ouverture de ce ravin est de mil à 1200 toises. La droite est terminée par des bois très étendus dans lesquels M. de Villars avoit fait des abbattis. M. de Malborog étoit campé sur la montagne au dessus de Apach et malgré la supériorité il senti l'impossibilité d'attaquer M. de Villars. Il est impossible de camper sur la montagne de Altenberg qui est un rocher couvert de 2 pièces de terres sur laqu'elle il y a tant de pierre que les chevaux ny pouvois monter qu'avec précaution, d'ailleurs il n'y a ny boire ny eau, il faut donc camper les troupes auprès de la chartreuse de Rettel, occuper Sierck en forces, avoir un poste à Michetorf, un à Montenacken dans l'église, un corps de troupes légères à la cure des chartreuses et un petit corps au village de Sreckling alors si l'ennemi est supérieur, il faut qu'il passe par Mausburg pour se rapprocher de la Sarre, car il me paroi de toute impossibilité qu'il ose attaquer une position aussi formidable. »⁹.
- « Lauterbourg n'est retranché qu'en terre et ne peut être considéré que comme un bon poste lorsqu'il est fraisé et pallisadé, mais dans cet état il doit faire une meilleure deffense qu'en 1744 »¹⁰,
- « Le Kochersberg est absolument changé depuis la campagne 1677, mais la position est toujours digne du choix de M. le M^{al} de Craquie »¹¹.

B. L'histoire et la géographie des lieux.

Andrault évoque régulièrement des faits historiques mais ne fait pas une étude du lieu. Il ne donne pas l'origine de la ville ou l'origine du nom de celle-ci. En cela, il ne constitue pas un dictionnaire des villes ni un journal de voyage comme le font certains voyageurs en

⁹ Journal, 26 mai 1773

¹⁰ Journal, 07 juin 1773

¹¹ Journal, 25 juin 1773

donnant l'origine de la ville. Il ne fait pas non plus de répertoire des villes tels des dictionnaires (comme Hesseln par exemple). Il ne donne que quelques faits historiques qui se sont passés dans ces lieux. Il le fait presque à chaque fois de la même façon. Il donne la date puis cite l'action produite :

- « *En 1567, Cath. [Catherine] de Médicis informée que la P. [Princesse] de Condé à la tête des huguenots vouloit enlever le Roy (Charles 9) se retira a Meaux. D'où le D. de Nemours Jacques de Savoye rammena le Roy a Paris a la tête de 6000 Suisses* »¹²,
- « *En 1583, le Duc D'Anjou mourut empoisonné par sa maitresse* »¹³,
- « *En 1591, cette ville fut prise par les Ligueurs* »¹⁴,
- « *Le 26 9^{bre} 1653 M. le M^{al} Dublessis-Praslin prie cette ville après un siège de quelques jours elle étoit défendue par M Du Moutal qui y commandoi pour M. le P^{ce} [Prince] de Condé* »¹⁵.

Le 12 mai, il rédige cela comme une énumération :

- « *En 1356, l'empereur Charles IV fit publier la Bulle d'or* »,
- « *En 1552, Henry 2 prit Metz* »,
- « *En 1553, Charles V l'assiéga et fut obligé de lever le siège* »,
- « *En 1559, le traité de Cateau Cambresis nous assura la possession de cette place* »,
- « *En 1648, le traité de Munster nous la confirma* »,
- « *En 1633, le parlement fut erigé et détruit en 1771, on laissa un bailliage* ».

Mais il donne aussi des faits historiques d'une autre façon. Il commence par le fait avant de donner la date comme le 07 mai lorsqu'il est à Verdun : « *Verdun fut prise par Henry II en 1552. Cette place resta à la France par le traité de Cateau Cambresis en 1559. Les Ligueurs s'en empareront en 1585. Le traité de Munster en 1648 adjugea à la France la supreme seig^{er} [seigneurie] sur Metz, Toul et Verdun* »¹⁶ de plus la journée du 07 mai est consacrée uniquement à donner des faits historiques puisqu'il n'écrit rien d'autre que cette phrase.

¹² *Journal*, 01 mai 1773.

¹³ *Journal*, 02 mai 1773

¹⁴ *Journal*, 02 mai 1773

¹⁵ *Journal*, 05 mai 1773

¹⁶ *Journal*, 07 mai 1773.

Le tableau 11 indique les dates et lieux où il donne des faits historiques. Il apparaît qu'il en cite plus souvent au mois de mai (9 évocations) qu'au mois de juin et juillet (3 fois chacun). Cela est dû au fait qu'il veut montrer les frontières de l'est à son fils et le mois de mai est consacré au voyage pour y arriver.

Date	Lieux
01-mai	Meaux
02-mai	Château Thierry
03-mai	Epernay
04-mai	Chalons
05-mai	Sainte Ménéhould
07-mai	Verdun
12-mai	Metz
23-mai	Thionville
26-mai	Sierck
07-juin	Sultz
08-juin	Drusenheim
14-juin	Strasbourg
07-juil	Neuf Brisach
08-juil	Huningue
10-juil	Lauterbach

Tableau 5 : Lieux où Andrault évoque des faits historiques

Les lieux où il donne les faits historiques ne regroupent pas un seul type de lieu. En effet, ils ont tous des tailles différentes : Strasbourg et Metz sont des grandes villes ; Verdun et Chalons des villes moyennes ; Drusenheim et Lauterbach des petites villes. En revanche chaque ville a connu un fait important pour l'histoire de France. Il évoque deux principaux types d'événements : une histoire politique à l'échelle nationale et une histoire militaire.

Les faits qu'il présente ne correspondent pas à une histoire régionale mais principalement à une histoire à l'échelle nationale. A Meaux, il évoque les huguenots qui souhaitent enlever le roi Charles IX (« *En 1567, Cath. [Catherine] de Médicis informée que la P. [Princesse] de Condé à la tête des huguenots vouloit enlever le Roy / Charles 9 / se retira a Meaux. D'où le D. de Nemours Jacques de Savoye rammena le Roy a Paris a la tête de 6000 Suisses* »¹⁷). A Château Thierry et à Verdun, il explique que la ville a été prise par les Ligueurs (« *En 1591, cette ville fut prise par les Ligueurs* »¹⁸ ; « *Les Ligueurs s'en empareront en 1585* »¹⁹). A

¹⁷ *Journal*, 01 mai 1773

¹⁸ *Journal*, 02 mai 1773

¹⁹ *Journal*, 07 mai 1773

Chalons il s'intéresse à Henry III et aux lettres monitoires du pape Grégoire XIV (« *Henry 3 en 1589 transféra le parlement de Paris partie a Tours et partie à Chalons en deux Parlements condamnant au feu les lettres monitoires que le pape Grégoire 14 avait fait publier en France contre Henry* »²⁰). L'histoire des protestants est très présente.

Le deuxième type d'histoire est l'histoire militaire et les différentes batailles qui ont secouées le royaume de France :

- « *Lignes de la Lauter : Faites en 1702 ; Rasées en 1703 ; Refaites en 1706* »²¹,
- « *En 1706 nous reprenons Drusenheim et forcément le P^{ce} L. de Baaden a repasser le Rhin et l'Isle de Dulhendheim en 1/2 L. [lieu] est dessous de Drusenheim* »²²,
- « *le village neuf que Louis 14 fit batir en 1681 pour loger les habitants de ce qui fait aujourd'hui la place de Humingue* »²³,
- « *Le 29 oc^{bre} 1674 M. de Turenne battit 6 mil che^{er} [chevalier] des ennemis auprès de cette ville et tua 300 hommes prit 18 étendard et plusieurs paires de Timballes et fit 20 officiers prisonniers* »²⁴.

A l'histoire s'associe la géographie. En effet, ce domaine d'étude permet une connaissance exacte et détaillée des pays où l'on fait la guerre par les distances, les chemins, les reliefs, les réseaux hydrographiques mais aussi la situation des lieux. Il faut repérer tous ces éléments afin d'avoir une vision globale du site d'attaque ou de défense pour l'organiser correctement. « L'information peut d'ailleurs être précisée par le biais de voyages personnels. Car en voyageant, on s'instruit de la disposition générale des royaumes, de leurs productions, de leurs forces, de leurs revenus, on examine le terrain, on relève l'emplacement des places frontières »²⁵. Ce voyage de repérage est le cas d'Andraut. En effet, il visite les lieux pour enseigner à son fils les différents sites propices à l'attaque ou à la défense.

Après l'histoire et la géographie, la religion est un autre domaine qui intéresse Andraut.

²⁰ *Journal*, 04 mai 1773

²¹ *Journal*, 07 juin 1773

²² *Journal*, 08 juin 1773

²³ *Journal*, 07 juillet 1773

²⁴ *Journal*, 10 juillet 1773

²⁵ Grandroute, Robert, « L'homme destiné aux armes dans le discours d'éducation du XVIII^e siècle », in Goubier-Robert, Geneviève (dir.), *L'armée du XVIII^e siècle (1715-1789)*, Colloque du CAER XVIII organisé à Aix en Provence les 13-14-15 juin 1996, Provence, Publication de l'université de Provence, 1999

II. La religion.

A. Visites et histoires des lieux religieux.

Andrault voit beaucoup de sites religieux de diverses religions. Tout d'abord il évoque régulièrement les lieux de culte et de retraite de la religion catholique. Les couvents, les églises et les cathédrales sont régulièrement cités par Andrault. A Meaux, il précise qu'il « y a 6 paroisses, 7 couvent de filles et autant d'hommes »²⁶. A Metz, « il y a 16 paroisses, 12 couvents d'hommes, 16 de filles »²⁷. A Sierck, « Ce bourg contient 266 R^{as} [(Religieux)] dont 1 paroisse, 1 couvent de Recolets, 1 de relligieuse »²⁸. Il voit aussi des abbayes et des collèges : « J'ay ensuite été au collège des bénédictins où il y à 100 pensionnaires et 200 externes. Les jeunes gens m'ont paru élevés avec politesse et s'ils aprennen bien tout ce qu'on leur montre, ce collège vaut mieux que ceux de Paris »²⁹ ; « J'ai été voir M^{me} de Choiseul abbesse du chap.[itre] de S^t Louis »³⁰. Il voit aussi des cathédrales et des églises qu'il compare pour certaines avec celles de Paris et en faite quelques descriptions :

- A Meaux, il évoque la « cathédrale » qui « est antique, moins longue et moins large que Saint Roch (à Paris). L'autel est de marbre et à la romaine »³¹,
- « L'église de l'Epine est grande, belle et ancienne. Le portail est orné de grand nombre de figures mal faites, mais la rose du milieu est assés belle »³²,
- A Verdun, « La cathédrale est très ornée et belle »³³,
- « J'ai été a S^t Arnoul. L'église n'est pas grande mais elle est jolie. Le chœur est orné de marbre et au dessus un maitre autel à la romaine est une coupole de mauvais gout soutenue par 4 colonnes de marbre. On y voit le tombeau de Louis le Débonnaire en marbre blanc. Cet Empereur est couché et sa figure est très bien imité dans l'histoire (mot illisible) France ou présid[en] hainaut ; sur le côté il y a en relief une bataille fort mal dessiné et au dessus une grande inscription latine faite par quelque moine vers la fin du 16^e siècle lorsqu'on a transferé l'abbaye de l'endroit où est actuellement la citadelle. Cette longue

²⁶ Journal, 01 mai 1773

²⁷ Journal, 12 mai 1773

²⁸ Journal, 26 mai 1773

²⁹ Journal, 15 mai 1773

³⁰ Journal, 16 mai 1773

³¹ Journal, 01 mai 1773

³² Journal, 05 mai 1773

³³ Journal, 08 mai 1773

inscription ressemble beaucoup a une légende de Sain du 13^e ou du 14^e siecle, c'est ce qui m'a empêché de la copier »³⁴,

- A Metz, il a « *vu la cathédrale. Elle est un peu moins longue que N. D. de Paris mais beaucoup plus élevée, l'architecture est très recherché et très délicates en dedans et en dehors. On admira la double étoile de la voute du (mot illisible) les roses, et les beaux vitraux {c'est une annonciation} peints en 1557, ce beau temple est sâle et pas asser décoré, le mosolé du C^{el} de Gervy est assez beau »³⁵ puis il ajoute « Un grand vicaire m'a dit que la cathédrale a »³⁶*

	Toises	pieds
400 pieds de long	66	4
89 ... [pieds] de large	14	5
133 pieds de haut sous chef	22	1
373 pieds p[our] le clocher	62	1

Tableau 6 : Tableau exécutés par Andrault sur les dimensions de la cathédrale de Metz.

Lorsque Andrault visite des lieux religieux, il les décrit et s'émerveille parfois de la beauté de ceux-ci mais peut aussi ne pas les apprécier du tout :

- A Verdun, « *Le palais épiscopal est un des plus beaux de France »³⁷,*
- « *La bibliothèque est assér grande. Je n'ay par eu le tems de voir si elle est aussi bonne. Le bâtimen des moines est grand et beau »³⁸,*
- A Nancy, « *Dans l'église des cordeliers, j'ai vu avec le plus grand plaisir une chapelle ovalle où sont en marbre mais le mausoler uniformes et fort simples des Ducs et Duchesses de Lorraine »³⁹,*
- A Metz, « *le modèle de la décoration du chœur de la cathédrale par M. Blondel, il a multiplié la dorure et les ornements sans aucun gout »⁴⁰,*
- A strasbourg, « *J'ai vu le superbe évêché de Strasbourg, la bibliothèque qui est au bout de l'appartement du Roy est ornée d'une très grande quantité de*

³⁴ *Journal*, 15 mai 1773

³⁵ *Journal*, 16 mai 1773

³⁶ *Journal*, 17 mai 1773

³⁷ *Journal*, 08 mai 1773

³⁸ *Journal*, 15 mai 1773

³⁹ *Journal*, 20 mai 1773

⁴⁰ *Journal*, 22 mai 1773

bustes antiques que le grand cardinale de Rohan a rapporté de Rome, quelques uns sont mutilés entre autres celui d'Alexandre »⁴¹,

Il regarde aussi les détails et n'hésite pas à se faire commenter la visite comme c'est le cas avec l'horloge de Strasbourg : « *L'horloger de la cathédrale nous fit voir ensuite l'horloge de la cathédrale. Ce fameux ouvrage fait en 1572, est d'une mécanique fort simple, quoi qu'il faille beaucoup de papier pour en faire la description. Il est orné de portrait du célèbre Copernic qui a dirigé l'exécution de son système. La voute du bas côté où est placée l'horloge m'a paru tout à fait admirable par son élévation, la délicatesse et le travail des piliers sur lesquels elle est appuyée. L'architecte à placé son buste sur une balustrade regardant la voute qui paroissois à tout le monde ne pouvoit pas subsister. On voit dans le même endroit deux battants de cloches qu'on a trouvé en creusant un careau, sous 1 à neuf pieds et quelques pouces, l'autre est un peu plus petit. On ignore ce qui sont derriere les cloches »⁴². Il s'intéresse au détail : à Dijon, « *Les deux mausolés des Ducs de Bourgogne qui sont dans la chartreuse à un demi quart de lieue de la ville. Celui de Philippe La Hardy 1404 est le plus beau. La draperie, l'armure et tous les détails sont finit et bien soignés. Les petites figures des chartreuses qui sont en bas et autour du Mausolé, méritent d'être examinées avec soin. Celui de Jean Sans Peur 1419 et de Margueritte sa femme sont d'un travail fort inférieur quoique postérieur. De près Ce qui m'a frappé le plus ce sont 3 petites figures de chartreux dont deux chantent dans le même livre a un 3^e est tellement couvert de son capuchon qu'on est surpris de l'expression qu'à la tête. Sur un des autels on voit le martyr de S^t Denis peint par Carle Van Loo. Ce tableau est bien dessiné, l'ordonnance et le coloris sont faible. Sur l'autel parallele il y à un S^t Georges peint par (mot illisible) qui m'a paru très médiocre. Dans la chapelle où les princesses de Bourgogne entendent la messe, il y a 2 tableaux des martyrs des chartreux sous Henry 8 Roy d'Angleterre. Ces deux très mauvais morceaux font horreur et devroient être brulé avec tout ce qui peut servir à entretenir les haines de nations à nations »⁴³.**

Andrault dédie une part importante de son *Journal* à l'Eglise catholique en allant visiter des monuments. Mais il s'intéresse aussi à la religion protestante :

⁴¹ *Journal*, 27 juin 1773

⁴² *Journal*, 28 juin 1773

⁴³ *Journal*, 23 juillet 1773. Cf annexe avec photo.

- « *J'ai vu le temple neuf ou est le corps de M. le M^{al} de Saxe. A coté du temple est la bibliothèque publique a laquelle est jointe celle de feu M. Schoepflin et son cabinet d'antiques dont il a fait présent à la ville. La plus ancienne bible est de 1462, mais dans un cahier de procédure on voit qu'en 1439 Lauveur-Beck domestique (mot illisible) que son maitres luy a bien recommandé d'oter les vis, de démonter la presse de peur que personne ne peut connoitre la machine* »⁴⁴,
- « *Dans la partie de S^{te} Marie qui est en Lorraine il n'y a que des catholiques, dans ce qui est Alsace, il y a Luthérien, Calvinistes et anabaptiste. Le pasteur Luthérien Franche à un beau cabinet de mines et en vend aux curieux. Le nommé Pce d'argent m'a vendu ceux que j'ay achepté* »⁴⁵,
- « *Mülhausen est une ville libre pour la protection des Suisses. Elle a 15 mil habitant et qui professent la religion réformée* »⁴⁶.

La visite du temple neuf s'explique par le fait qu'Andrault a été sous les ordres du Maréchal de Saxe et veut ainsi lui rendre hommage. En ce qui concerne les autres descriptions, il est juste possible de dire qu'il fait des remarques car il est plutôt ouvert d'esprit et qu'il s'intéresse à beaucoup de choses.

En effet, la religion juive est un autre de ces centres d'intérêt et lui permet de décrire un cérémonial qu'il ne connaît pas : le mariage juif. Ce mariage est celui de la fille de Cerf-Berr de Mendolsheim :

*« avec le fils du juif médecin de l'électeur de Pologne »*⁴⁷. Cette cérémonie se déroule lorsqu'il est à Strasbourg et il est convié par ses amis à assister à la cérémonie. Il la décrit et essaie de la comprendre : *« La veille du mariage on coupe les cheveux de la fille et elle prend le grand bonnet, parce qu'une juive ne peut jamais laisser voir ses cheveux qu'à son mari. Quand il n'y a point de synagogue comme a Recken le mariage se fait en plein air. 4 hommes soutiennent une piece de damas cramoisy qui forme une espèce de dais. 2 des batons sont ornés en haut d'un cerf de cuivre doré, et les 2 autres d'un [mot illisible] ou sanglier. Sous ce dais on place la mariée voilée à la droite, le marié à sa gauche, et on leur met sur la table un ... [au crayon à papier :*

⁴⁴ *Journal*, 20 juin 1773

⁴⁵ *Journal*, 03 juillet 1773

⁴⁶ *Journal*, 10 juillet 1773

⁴⁷ *Journal*, 23 juin 1773

« poële »] de damas blanc galonné d'argent. Le Rabbi récita ou chanta des prières fort courtes après lesquelles on ota le poële. La femme reste voilée. Le mari luy donne l'anneau, boit du vin rouge a même la bouteille, la mariée boit après luy. Le Rabbi lit tout haut le contrat de mariage. La lecture finit les parents des 2 cotés s'approchent et se tiennent par leurs habits pendant que le Rabbi chante un moment. Le marié finit par casser la bouteille, prend sa femme et rentre dans la maison. La mariée s'habille, passe dans ~~une~~ la salle ~~sur dans~~ dans la quelle il y a ~~une~~ table à manger. Autour de la table sont assis le Rabbi [un n est rajouté au crayon à papier pour faire le mot « Rabbin »], le marié, la mariée, son père, sa mère, le père du marié. On ne leur sert qu'un poulet roti garni de fleur, du café, du pain, et 2 espèces de gateaux en cœur. On coupe une aile du poulet. Le mari et la femme en mangent et boivent du même verre. Le Rabby et ses 2 chantres entonnent un fort long [mot illisible] ayant devant luy 2 gobelets pleins de vin dont il en tient un dans sa main droite, et en change a chaque stroffe. Il finit par boire, passe le verre au marié qui boit et après luy sa femme. Ainsi finit la cérémonie. M. Cerfberr revient a la ville on sans doutte il y eut un grand repas p[our] dédommager les époux d'un jeune [accent rajouté au crayon à papier « jeûne »] très austère de 36 h[eu]^{re} le reste comme ailleurs »⁴⁸.

Il précise aussi lorsqu'il est à Metz que cette ville compte 4000 juifs répartis sur cinq synagogues (« J'ai été a la synagogue qui est basse, petite humide et suffisamment puante comme l'on dit qu'il y a 4 000 juifs, il y a 5 synagogues »⁴⁹). Il fait aussi des commentaires sur la richesse de la ville et ajoute qu'il « y a peu de commerce et nulle richesse même parmi les juifs »⁵⁰

Son intérêt pour les différentes religions est intéressant et peut s'expliquer par le fait qu'il est ouvert d'esprit et s'intéresse à beaucoup de choses. Mais une autre hypothèse est plausible. Il y a deux personnes de sa famille qui sont franc-maçons : son gendre (le duc de la Trémouille) et son cousin (Louis-Alexandre Andrault de Langeron). Peut-être l'est-il aussi et en ce cas, cela expliquerait son intérêt pour les autres religions.

⁴⁸ *Journal*, 23 juin 1773. Les mots barrés le sont par l'auteur.

⁴⁹ *Journal*, 14 juin 1773

⁵⁰ *Journal*, 12 juin 1773

B. Andrault et la religion.

Après avoir constaté qu'Andrault s'intéresse aux différentes religions, il faut maintenant voir s'il est pratiquant.

Andrault n'est pas Juif car dans ses *Réflexions militaires* il précise que « *les dimanches seroient des jours de repos* »⁵¹, or dans la religion juive c'est le samedi qui est le jour de repos. On peut aussi supposer qu'il n'est pas non plus protestant car sa famille a toujours été proche de la royauté française et son père a été ambassadeur extraordinaire en Espagne pour le roi Louis XV. Mais en l'état actuel des recherches, aucune preuve précise n'a été faite et le fait qu'il soit catholique reste une hypothèse fort plausible. La famille de sa femme, Louise Perrinet, a été en partie protestante. Elle a donc peut-être conservé une certaine tendance protestante dans sa morale et dans sa façon de pratiquer. Mais ceci ne concerne que sa femme et pas forcément ce qu'il pense et ce qu'il pratique.

Afin de savoir si Andrault est pratiquant, un comparatif entre ces jours de voyage et le calendrier de l'année 1773 est fait. Ceci permet de savoir s'il se repose le dimanche où s'il continue son voyage.

Au cours de son voyage il y a treize dimanches. Le tableau 5 résume ce qu'il fait chaque dimanche et les jours chômés comme l'ascension ou la Saint-Jean.

⁵¹ Andrault, de Langeron, Charles Claude, « *Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776)* », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, P42.

Date		Événement
Dimanche	02-mai	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	09-mai	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	16-mai	Visite de la Cathédrale de Metz et rencontre de Mme de Choiseul, abbesse du chapitre de Saint-Louis
Jeu	20-mai	Ascension. Visite de l'église des cordeliers à Nancy
Dimanche	23-mai	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	30-mai	Visite d'une place sans évocation de la religion
Dimanche	06-juin	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	13-juin	Il a vu la grande parade du dimanche et a vu manœuvrer un régiment
Dimanche	20-juin	Il a vu le temple neuf et a fait une visite de la ville de Strasbourg
Jeu	24-juin	Jour de la Saint-Jean. Repos complet
Dimanche	27-juin	Il a vu l'évêché de Strasbourg
Dimanche	04-juil	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	11-juil	Voyage sans évocation de la religion
Dimanche	18-juil	Visite d'une place sans évocation de la religion
Dimanche	25-juil	Voyage sans évocation de la religion

Tableau 7 : Activités des dimanches et des jours de la Saint-Jean et de l'Ascension.

En majorité, le dimanche, Andrault voyage (7 fois sur les 13) ou bien il visite des places fortes (2 fois sur 13). Le 13 juin, il a vu la grande parade. Dans ses *Réflexions militaires*, il plébiscite cette manifestation : « *Les dimanches seroient des jours de repos, mais pour en éviter les inconvénients, je désirerois qu'à une certaine heure, il y eut dans les places, comme le voulait M. de Louvois, des parades et des jeux militaires* »⁵². Les trois autres dimanches qui restent ainsi que le jeudi de l'ascension ont été utilisés pour visiter des lieux religieux. Il ne précise pas s'il suit la messe ces jours-ci. Le 24 juin pour la Saint-Jean il explique que c'est un jour de repos complet et précise qu'il ne fait rien. En revanche, il ne respecte pas ce qu'il préconise puisqu'il ne s'arrête pas de voyager le dimanche et continue son parcours.

⁵² Andrault, de Langeron, Charles Claude, « *Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776)* », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, P42.

Une hypothèse apparaît : voyage-t-il moins longtemps ou parcourt-il moins de kilomètres le dimanche ?

	Distance en km	Temps (en heure)
Moyenne Dimanche	43,71	6,80
Moyenne autres jours	39,09	6,22

Tableau 8 : Moyenne de la distance et du temps parcouru le dimanche et les autres jours.

Si Andrault était pratiquant, il irait à la messe le matin et ferait un parcours plus court dans la journée. Or en analysant le tableau 10, il apparaît qu'il fait même plus de kilomètres le dimanches que les autres jours. De même pour le temps de parcours.

Date		Evénement
Samedi	01-mai	Visite de la cathédrale de Meaux
Mercredi	05-mai	Visite de l'église de l'Epine
Samedi	08-mai	Evocation de lieux religieux catholique
Mercredi	12-mai	Evocation de lieux religieux catholique et juif
Vendredi	14-mai	Evocation de lieux religieux juif
Samedi	15-mai	Visite de l'église de Saint-Arnould
Dimanche	16-mai	Visite de la cathédrale de Metz
Lundi	17-mai	Donnée sur la cathédrale de Metz
Jeudi	20-mai	Visite de l'église des cordeliers à Nancy
Samedi	22-mai	Evocation de la cathédrale de Metz
Mercredi	26-mai	Evocation de lieux religieux catholique
Jeudi	10-juin	Procession du Saint-Sacrement
Dimanche	20-juin	Visite du Temple neuf
Mercredi	23-juin	Mariage juif
Jeudi	24-juin	Saint-Jean
Dimanche	27-juin	Visite de l'évêché de Strasbourg
Lundi	28-juin	Visite de l'horloge de la cathédrale de Strasbourg
Samedi	03-juil	Explication sur la ville de Sainte-Marie aux Mines
Samedi	10-juil	Explication sur la ville de Mulhouse
Dimanche	18-juil	Donnée sur la ville de Besançon
Vendredi	23-juil	Visite du mausolée des ducs de Bourgogne

Tableau 9 : Jour des événements pouvant être classés dans le thème "religion"

Le tableau 9 résume les jours où il visite un lieu religieux mais aussi les jours où il évoque la religion. Au mois de mai il évoque plus le thème « religion » qu'au mois de juin et juillet. En effet, il voyage pour arriver en Alsace et en Franche Comté et passe donc plus de temps pour visiter que pour montrer à son fils l'art militaire. En revanche, arrivé en Alsace au mois de juin, il fait moins de visite, et plus de description militaire.

Le tableau 10, qui suit, permet de se rendre compte que le jour où il évoque le plus souvent la religion est le samedi avec 6 fois sur 21 puis le mercredi et le dimanche avec 4 fois. Le mardi au contraire est un jour où il ne parle jamais de religion.

Date	Nombre d'évocation
Lundi	2
Mardi	0
Mercredi	4
Jeudi	3
Vendredi	2
Samedi	6
Dimanche	4
Total	21

Tableau 10 : Nombre d'évocations de la religion par jour de la semaine

La religion est importante pour Andrault puisqu'il en parle régulièrement et qu'il s'intéresse à toutes les formes (catholique, protestante et juive) mais n'est pas la seule, il essaie aussi pour son fils de lui fabriquer un réseau de relations comme lui en profite lors de son voyage. La famille est essentielle pour se créer un réseau.

III. Un réseau de relations.

A. Les personnes rencontrées et leur fonction.

Au cours de son voyage, Andrault rencontre beaucoup de personnes ayant des fonctions différentes⁵³, du simple artisan au Prince allemand en passant par le clergé.

⁵³ Annexe 10 - Tableau des personnes rencontrées et citées par Andrault, page 30 à 32

Fonction	Nombre d'évocation	pourcentage (en %)
Militaire	31	40,26%
Ingénieur	11	14,29%
Noble	8	10,39%
Ecclésiastique	8	10,39%
Artisan	4	5,19%
Médecin	3	3,90%
Professeur	3	3,90%
Sculpteur	2	2,60%
Apothicaire	1	1,30%
Auditeur	1	1,30%
Concierge	1	1,30%
Dessinateur	1	1,30%
Inspecteur	1	1,30%
Organiste	1	1,30%
Receveur	1	1,30%
Total	77	100,00%

Tableau 11 : Nombre de personnes rencontrées par rapport à leur fonction.

Le tableau 13 rassemble les personnes rencontrées par Andrault par leur fonction. Ainsi, chaque personne n'entre que dans une seule catégorie pour éviter les doublons. La fonction retenue est celle donnée par Andrault. Il présente les différentes personnes par leur statut de militaire, noble, ecclésiastique, ... mais jamais par deux fonctions en même temps (« *M. le baron de Wittinghoff* »⁵⁴, « *Le médecin Renaudin* »⁵⁵, « *M. de Predelis Ingénieur en chef* »⁵⁶, ...)

Les personnes qu'Andrault et son fils rencontrent le plus sont des militaires avec 40,26 % des personnes rencontrées au total puis ce sont les ingénieurs avec 14,29 % des personnes et les nobles et religieux avec 10,39 % des personnes rencontrées. La catégorie militaire n'inclut pas les soldats des régiments rencontrés et ne correspond qu'aux officiers de ces régiments. Andrault étant Lieutenant Général (militaire) et marquis (noble) il est logique que ce soit ces personnes qu'il rencontre le plus. Mais il n'hésite pas non plus à rencontrer d'autres personnes car il s'intéresse à beaucoup de sujets différents. En effet, il prend beaucoup d'intérêt à voir des artisans fabriquer des briques à Plivot ou à rencontrer des médecins et leur demander des mémoires comme au médecin Renaudin à Strasbourg (« *Le médecin Renaudin m'a promis de*

⁵⁴ *Journal*, 21 juin 1773

⁵⁵ *Journal*, 28 juin 1773

⁵⁶ *Journal*, 05 juillet 1773

m'envoyer 1° Ses observations sur les hopit^x[aux] militaires 2° Sur les maladies des Bestiaux »⁵⁷).

Andrault veut instruire son fils à l'art militaire et il serait logique qu'en étant en Alsace et en Franche Comté, ses deux points de chute au mois de juin et juillet, il rencontre beaucoup plus de militaires qu'au mois de mai. Or en regardant le tableau 8, il apparaît que ce n'est pas le cas. Plus il avance dans le temps et moins il précise qu'il a rencontré de militaire (16 au mois de mai, 12 au mois de juin et 3 au mois de juillet). Peut-être pense-t-il qu'il n'est plus nécessaire de les nommer puisqu'il est normal de les rencontrer, ou bien plutôt en rencontre-t-il beaucoup moins ? Il cite aussi moins de personnes rencontrées au cours du voyage. Le mois de mai est le plus prolifique avec 34 personnes puis vient le mois de juin (26 personnes) et le mois de juillet avec 21 personnes.

	Mai	Juin	Juillet	Total
Militaire	16	12	3	31
Ingénieur	5	2	4	11
Ecclésiastique	5	2	1	8
Noble	2	4	2	8
Divers	6	6	11	23
Total	34	26	21	81

Tableau 12 : Répartition des personnes rencontrées entre les trois mois du voyage

Le tableau 12 présente le nombre de militaires rencontrés mais surtout cités par Andrault lorsqu'il est dans les différentes villes. Il est possible de voir qu'en 12 jours à Metz il rencontre autant de militaires qu'en une journée à Pirmassens. Il cite beaucoup plus de monde lorsqu'il est dans un lieu qu'il ne connaît pas et dont il n'a jamais rencontré les personnes. En effet, à Pirmassens il voit le Landgrave de Darmstat et ses officiers et cite toutes ces personnes : « *Mon arrivée à la barrière un caporal vint me reconnaître. Le moment d'après on me laissa entrer et un colonel vint me complimenter et me conduire à l'auberge du Lion d'or où je trouvoy le Général Eufel, le lieutenant Général Wenken Le conseiller intime Vesel, le secrétaire des commandements et le premier Ecuyer* »⁵⁸. En ce qui concerne les autres villes, Andrault ne fait pas autant de description des personnes qu'il voit quand il arrive dans une place. Il est plus logique pour lui de citer ce qu'il ne connaît pas.

⁵⁷ *Journal*, 30 juin 1773.

⁵⁸ *Journal*, 01 juin 1773

Date		Ville	Nombre de militaire rencontré
Du	Au		
10-mai	22-mai	Metz	7
01-juin	01-juin	Pirmassens	7
13-juin	23-juin	Strasbourg	5
08-mai	08-mai	Verdun	4
24-mai	25-mai	Thionville	3
30-mai	30-mai	Bitche	1
07-juil	07-juil	Huningue	1
10-juil	10-juil	Lauterbach	1
03-juil	03-juil	Sainte Marie aux Mines	1
26-mai	26-mai	Sierck	1

Tableau 13 : Nombre de militaires rencontrés par ville

Les personnes citées ne sont pas toutes rencontrées par Andrault et son fils. En effet, certaines sont décédées, d'autres ne sont pas présentes au moment où il est sur les lieux. Ces personnes qui sont juste citées ont elles aussi des fonctions diverses. C'est l'objet du tableau 18.

Type	Nombre d'évocation des personnes citées	Pourcentage
Noble	16	32,65%
Militaire	12	24,49%
Culture	7	14,29%
Ingénieur	4	8,16%
Ecclésiastique	4	8,16%
Divers	3	6,12%
Artisan	3	6,12%
Total	49	100,00%

Tableau 14 : Nombre d'évocations des personnes citées par type.

A travers ce tableau il apparaît que les nobles sont les plus cités avec près d'un tiers des évocation suivit par les militaires (24,49 %). Les troisièmes personnes les plus citées, avec 14,29 %, sont les personnes appartenant au type de la culture, c'est-à-dire que ce sont les peintres, les sculpteurs, les écrivains, ...

Type	Nombre d'évocation	pourcentage (en %)
Militaire	43	33,08%
Noble	24	18,46%
Ingénieur	15	11,54%
Culture	14	10,77%
Ecclésiastique	12	9,23%
Divers	12	9,23%
Artisan	7	5,38%
Médecin	3	2,31%
Total	130	100,00%

Tableau 15 : Nombre d'évocation des personnes citées et rencontrées

En observant le tableau 19, il est possible de voir qu'il y a plus d'un tiers des personnes citées et rencontrées qui sont des militaires suivis par les nobles (18,46 %) et les ingénieurs (11,54 %). Ensuite viennent les personnes entrant dans la catégorie de la culture avec 10,77 % et les ecclésiastiques avec 9,23 %. Les artisans et médecins ne sont que très peu évoqués par Andrault. A travers ce tableau il apparaît bien qu'Andrault se construit et a un réseau de relation proche de son statut social.

B. La création d'un réseau de relations pour son fils.

Andrault, pour pouvoir voyager et se loger, utilise sûrement son réseau de relations. Il l'a acquis au cours de sa carrière en rencontrant des gens. Mais il a aussi un acquis venant de sa famille. Son père était maréchal de France et ambassadeur en Espagne et a constitué implicitement un réseau de relations pour Andrault par les faveurs qu'il s'attirait. Le roi d'Espagne, en 1754 à la mort de Jean-Baptiste-Louis a adressé à Andrault une lettre de condoléances. Il y a de forte chance que si Andrault fait un voyage en Espagne, il soit reçu correctement par le roi Philippe V. L'oncle d'Andrault a été gouverneur de la ville de Marseille en 1720 lors de la peste et y était toujours en 1740. Le Landgrave de Darmstat fait savoir à Andrault qu'il a été reçu par son oncle : « *il [Le landgrave] se rapelloit qu'en 1740 M. Le C^{te} de Maulévrier mon oncle l'avoit reçu à Marseille avec tant d'honnetetés et de disctinction, qu'il étoit charmé d'avoir une occasion de m'en témoigner se reconnoissance que son régiment étoit sous les armes et attendoit mes ordres que je pourrois disposer de sa maison et de tous ce qu'il y avoit dans la ville où chacun avoit ordre le plus exprès de m'obéir*

et de faire tout ce qui pourroit me plaire »⁵⁹. Cette reconnaissance envers son oncle permet à Andrault d'en bénéficier et d'être reçu correctement par le Landgrave et ses généraux.

Mais Andrault a un réseau de relations qu'il s'est construit lui-même. C'est le cas notamment quand il voit le comte de Saint-Germain, futur ministre de la guerre, qu'il connaît au moins depuis 1744 : « *Je passay à Lauterbach une soirée que j'ay eu bien des regrets de ne pouvoir pas prolonger. J'ay retrouvé dans M. le C^{te} de S^t Germain l'esprit, la raison, les talents que toute l'Europe luy connoit et mon cœur à été vivement touché de voir que le tems n'avoit point diminué l'amitié qu'il m'a toujours témoigné depuis 1744* »⁶⁰. Ce réseau qu'il entretient par ses visites et qu'il augmente notamment en s'intéressant à divers sujets comme la médecine : « *Le médecin Renaudin m'a procuré l'entrée du cabinet du professeur Harmanu* »⁶¹ et « *Le médecin Renaudin m'a promis de m'envoyer 1^o Ses observations sur les hopit^x militaires 2^o Sur les maladies des bestiaux* »⁶². Par son intérêt pour la médecine, il ajoute une nouvelle personne dans son réseau et peut ainsi compter sur lui en cas de besoin.

Son réseau est important car il précise plusieurs fois chez qui il dîne et ce n'est pas toujours dans une caserne :

- « *J'ai diné moy 32^e chez M. le M. des Laval colonel de Tourraine* »⁶³,
- « *J'ai été diner chez M. le C^{te} de Fouquet à la grange* »⁶⁴,
- « *nous ramenames au chateau où l'on sert un grand diner pour 20 personnes à 4 heures* »⁶⁵,
- « *Après avoir diné chez M. le M^{al} de Contades a l'Isle de jeux* »⁶⁶.

Mais il précise aussi qu'il va voir ou bien qu'il parle à certaines personnes :

- « *J'ai été voir M^{me} de Choiseul abbessse du chap[itre] de S^t Louis* »⁶⁷,
- « *J'ai beaucoup causé avec M. le vic^{te} de Laval* »⁶⁸

⁵⁹ *Journal*, 01 juin 1773.

⁶⁰ *Journal*, 10 juillet 1773

⁶¹ *Journal*, 28 juin 1773

⁶² *Journal*, 30 juin 1773

⁶³ *Journal*, 11 juin 1773

⁶⁴ *Journal*, 25 juin 1773

⁶⁵ *Journal*, 1 juillet 1773

⁶⁶ *Journal*, 13 juin 1773

⁶⁷ *Journal*, 16 mai 1773

⁶⁸ *Journal*, 24 mai 1773

- « *Après le diner j'ai vu M. le M. de Conflans command[an]⁶⁹ en l'absence de M. le Maréchal d'Armentières, et me suis fait servir chez l'Etat major* »⁶⁹.

Andrault réalise ainsi son réseau de relations mais aussi celui de son fils. En effet, il ne le précise jamais, mais il est fort probable qu'il présente son fils aux personnes qu'il rencontre et ainsi lui crée un réseau qui pourront lui servir à l'avenir.

IV. Instruire son fils à l'art militaire.

Le discours pédagogique s'adresse principalement au Prince destiné au trône mais aussi aux jeunes destinés aux armes : « *Des Conseils d'un gouverneur à un jeune seigneur* (1727) de Jacques Bouyer de Saint-Gervais à l'*Essai sur l'éducation d'un militaire* (1769) adressé au prince de Croy, le jeune aristocrate que son sang promet à un destin militaire se révèle très présent et d'autant plus qu'avec le règne de Louis XV une attention renouvelée est portée aux choses de l'armée »⁷⁰. Le fils d'Andrault fait partie de ces jeunes dont l'éducation est primordial pour la suite de sa carrière.

A. Une façon indirecte de lui montrer.

Locke dans son ouvrage *Some Thoughts Concerning Education* de 1693⁷¹ donne quelques recommandations au précepteur. Il précise que les châtiments corporels sont proscrits au profit de la stimulation, car c'est en jouant que l'on apprend le mieux, que la pratique de l'enseignement s'écarte de toute théorie rébarbative et préfère les exercices et les exemples, pour former l'esprit par l'expérience et l'accoutumance et qu'un enfant est mieux guidé en lui prodiguant respect et amour qu'en lui infligeant corrections et coups de fouet. Dans les *Réflexions Militaires*⁷² d'Andrault pour les officiers, il est possible de retrouver ces idées :

- « *Les recrues doivent être instruites avec patience, netteté et suite, sans les rebuter* »,

⁶⁹ *Journal*, 10 juin 1773

⁷⁰ Grandroute, Robert, « L'homme destiné aux armes dans le discours d'éducation du XVIIIe siècle », in Goubier-Robert, Geneviève (dir.), *L'armée du XVIIIe siècle (1715-1789)*, Colloque du CAER XVIII organisé à Aix en Provence les 13-14-15 juin 1996, Provence, Publication de l'université de Provence, 1999

⁷¹ Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des lumières*, « Education, instruction et pédagogie », Paris, PUF, 1997, page 371.

⁷² Andrault, de Langeron, Charles Claude, « *Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776)* », in *Revue rétrospective*, Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, P42.

- « *Les bataillons (...) seroient suffisamment exercés en prenant les armes deux fois par semaine (...). Quatre autres jours de la semaine seroient employés à des promenades militaires, que le soldat exécuteroit ayant ses armes, son sac et son pain, et qu'on augmenteroit par gradation, soit pour les distances, soit pour la vitesse* ».

Dans une lettre adressé au Comte de Saint-Germain en 1776, Andrault a écrit : « *Vous avez eu la bonté, Monsieur, d'approuver les principes que j'ai établi dans mes Réflexions militaires, que M. le Prince de Montbarey a mis, à mon sujet, sous vos yeux ; ces principes ont fait la base de ma conduite, et je m'y suis vu confirmé par les ordonnances et le règlement qui nous font une loy de traiter paternellement les troupes du roy* ». Puis il ajoute « *Je vis avec les officiers comme avec mes frères, et avec les soldats comme avec mes enfans* »⁷³.

Ainsi pour Andrault sa conception de l'éducation se fait par des exercices, des exemples mais aussi par une instruction claire et précise mais sans brusquer l'éduqué. Le fils d'Andrault a sûrement suivi cette formation et continue de la suivre par ce voyage. En effet, Andrault lui fait faire un tour des frontières de l'est pour lui montrer ce qu'il doit connaître et apprendre.

La ville de Metz est un très bon exemple car elle permet de voir presque tout ce qu'Andrault veut montrer à son fils. Le meilleur moyen pour lui est donc de montrer par des exemples et pour cela il fait la revue des régiments en les commentant (« *Navarre m'a paru beau, bien tenu et bien marchant. Tournaine est moins beau. Orléans très beau. Royal Roussillon dépasse toute cette belle garnison. La pique des carabiniers de toute beauté* »⁷⁴), il visite les places fortes (« *M. de Chambre ingénieur en chef m'est venu prendre a 8 h. avec le plan des projets de la place. Nous en avons fait tres exactement le tour a l'exception de Belle-Croix que nous verrons une autrefois avec toutes ses mines* »⁷⁵), les citadelles (« *Le bastion au S.S.(lettre illisible). de la citadelle a croulé dans ses 2 faces parce qu'en soutenant les eaux de la Seille on a voulu leur faire joindre la Mozelle par les fosses de la citadelle pour y parvenir il a fallu creuser une cuvette qui a fait filtrer l'eau sous les fondations* »⁷⁶), mais aussi ce qui apporte de la richesse au royaume comme les mines (« *Le matin j'ai vu l'ouvrage et les mines de Belle-croix* »⁷⁷) ainsi que des événements plus culturels

⁷³ Andrault, de Langeron, Charles Claude, « Une lettre du marquis de Langeron », in *Revue rétrospective*, « Réflexions militaires du marquis de Langeron (1776) », Paris, Bureaux de la *Revue rétrospective*, 1892, cinquième semestre, page 45.

⁷⁴ *Journal*, 11 mai 1773

⁷⁵ *Journal*, 12 mai 1773

⁷⁶ *Journal*, 12 mai 1773

⁷⁷ *Journal*, 15 mai 1773

avec l'histoire des villes traversées (« *En 1356, l'empereur Charles IV fit publier la Bulle d'or. En 1552, Henry 2 prit Metz. En 1553, Charles V l'assiégea et fut obligé de lever le siège. En 1559, le traité de Cateau Cambresis nous assura la possession de cette place. En 1648, le traité de Munster nous la confirma. En 1633, le parlement fut erigé et détruit en 1771, on laissa un bailliage* »⁷⁸), les différents lieux religieux visités (catholique, protestant ou juif) : « *J'ai été a la synagogue qui est basse, petite humide et suffisamment puante comme l'on dit qu'il y a 4 000 juifs, il y a 5 synagogues* »⁷⁹ et « *J'ai revu la cathédrale* »⁸⁰. Cet exemple de la ville de Metz se retrouve au long du *Journal* avec d'autres villes. Il inspecte plusieurs régiments, visite des églises et des cathédrales, rencontre des personnes, donne une histoire succincte de la ville par quelques dates et visite les places fortes et les citadelles qu'il traverse au cours de son voyage.

A aucun moment dans son *Journal*, il ne précise ce qu'il montre à son fils et parle souvent à la première personne « *J'ay vu* »⁸¹. L'éducation qu'il veut faire est implicite car il ne l'évoque pas mais explicite dans le sens où il va voir des choses précises. Dans presque toutes les villes, il essaye de voir toujours la même chose. Il voit l'église ou la cathédrale, les fortifications, la place, la citadelle, il fait rapidement l'histoire de la ville et une visite de celle-ci. Son éducation se tourne donc principalement vers ce qui a trait au militaire, à la religion et à l'histoire.

Le Comte de Berchtold, dans ses *Observations générales et pratiques sur les voyages*⁸², indique les matières à apprendre pour pouvoir voyager correctement. Il prône l'enseignement de la législation, de l'histoire naturelle, de la minéralogie, la métallurgie, la chimie, des mathématiques, de la mécanique, de l'optique, de la géographie, de l'agriculture, d'écrire lisiblement et promptement, du goût en matière des beaux-arts, de la connaissance des hommes, ... Il ajoute que « pour tirer de ses voyages tous les avantages qu'on désire, il faut à certains égards acquérir préalablement des notions certaines des pays qu'on propose de voir. Ces notions s'acquièrent par la lecture des meilleurs auteurs qui en ont écrit l'histoire ancienne et moderne, dont on pourra faire des extraits afin de les comparer avec ses propres observations ». Il ajoute aussi qu'avant « d'entreprendre ses voyages, il faut avoir soin de se

⁷⁸ *Journal*, 12 mai 1773

⁷⁹ *Journal*, 14 mai 1773

⁸⁰ *Journal*, 16 mai 1773

⁸¹ *Journal*, 13 mai 1773 ; mais cette citation se retrouve plusieurs fois dans le *Journal*.

⁸² Goulemot, Jean M., « Comte de Berchtold », in Goulemot, Jean M., Lidsky, Paul, Masseur, Didier, *Le voyage en France, Anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Age à la fin de l'Empire*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1995, page 534.

munir de cartes géographiques, les meilleurs et les plus exactes, tant générales que particulières, des pays où l'on a résolu d'aller »⁸³.

Les matières évoquées par le Comte de Berchtold sont presque les mêmes que celles qu'Andrault veut enseigner à son fils : « *c'est a moy a luy montrer l'employ de la géographie, de l'histoire, de la geométrie, des fortifications, des méchaniques, de l'artillerie, du génie, de la tactique, de la phisique, de la chimie, de la morale ...* »⁸⁴.

Andrault et le Comte de Berchtold ont été influencés par les mêmes idées en matière de voyage et d'éducation. Ils ont sûrement lu les mêmes livres et sont influencés par les mêmes personnes. En effet, les matières qu'ils souhaitent voir enseigner au cours du voyage sont sensiblement les mêmes à quelques exceptions près. Andrault s'inscrit bien dans le siècle des Lumières par sa bibliophilie (« *J'ai vu et acheté des livres allemands* »⁸⁵), son goût pour la tactique et la stratégie mais aussi son intérêt pour les voyages.

B. Un mémoire pour instruction ?

La question de la publication ou plutôt de la diffusion se pose après l'étude de ce *Journal*.

En effet, il est à la fois rédigé comme un journal de voyage dans le sens où l'auteur donne des indications sur les routes empruntées (« *Cette route est beaucoup plus longue pour aller à Saverne, mais elle est si belle et si unie, que je la préférerois toujours* »⁸⁶ ; « *Cette chaussée est mauvaise. Les montagnes mal prises* »⁸⁷), sur les villes traversées (« *La ville est médiocre, mais 3 f.bourgs [faubourg] qui sont assez etendus font un tour de plus d'une heure de tour. Il s'y tient de gros marchés de bled* »⁸⁸) ou sur les obstacles à éviter et pourrait être utilisé par de nombreux voyageurs souhaitant suivre un parcours similaire.

Mais il est aussi écrit comme un mémoire pouvant être diffusé auprès des officiers et des généraux car Andrault indique les lieux où il faut améliorer la défense (« *Il me paroi qu'il reste a y faire ce qui suit 1° ôter les oreillons et faire les flancs droits. 2° Construire des magasins et des souterrains. Il n'y a de ces dernières qu'un fort petit à la porte de Luxembourg et deux médiocres dans la double couronne. 3° un hopital, celui qui existe dans la corne étant petit et malsain. La Moselle entrant dans la grande salle basse et toute la*

⁸³ Goulemot, Jean M., « Comte de Berchtold », in Goulemot, Jean M., Lidsky, Paul, Masseur, Didier, *Le voyage en France, Anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Age à la fin de l'Empire*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1995, page 537

⁸⁴ *Journal*, 01 mai 1773

⁸⁵ *Journal*, 16 mai 1773

⁸⁶ *Journal*, 26 juin 1773

⁸⁷ *Journal*, 25 juin 1773

⁸⁸ *Journal*, 01 mai 1773

*cour. La ville par elle-même étant si petite en cas de siège qu'on ne sauroi y mettre la garnison à couvert et encore moins les vivres »⁸⁹), il donne aussi des idées pour défendre et attaquer une ville. Si ce *Journal* se trouvait aux mains d'ennemis, ils pourraient attaquer sur les conseils d'Andrault car ce qu'il préconise n'aura sûrement pas été changé ou amélioré immédiatement (« *Malgré tant d'avantages, et quoique la Mozelle et la Seille forment 2 grandes inondations, il est certain 1° que l'ennemi peut et doit former une attaque u coté de la porte de Thionville : une entre Belle-croix est la Seille et une fausse du coté de la citadelle. Il me paroît donc de toutte nécessité de faire promptement les ouvrages projetés tant dans cette partie que dans l'isle du Champ de Mars. 2° de faire un camp retranché sur les hauteurs a la droite de Belle croix. 3° de faire un autre camp retranché en avant de l'ouvrage a forme de la citadelle »⁹⁰). De plus il donne des informations sur les endroits les plus propices à une attaque et ceux où il faut mieux éviter de se trouver (« *Sehlestat doit être regardé comme une place d'entrepôt de vivres, de fourages, de munitions de guerre, comme un appuy d'une armée faible qui voudroit occuper le camp de Chatenoy à Kintzen à sa droite à Sehlestat et sa gauche à la montagne de Kintzaberg pour couvrir la basse Alsace et deffendre la gorge de S^{te} Marie aux mines »⁹¹) et des indications sur les endroits où les troupes peuvent passer ou pas (« *Il est impossible que l'artillerie et les équipages, même d'un petits corps de troupes puissent suivre cette route »⁹²).****

Enfin, il est rédigé comme un mémoire à remettre au roi ou au ministre de la guerre sur l'état de son royaume à un moment donné. Il n'est pas exhaustifs mais le *Journal* donne quelques informations sur les villes qu'il a traversées (« *On compte dans Verdun 10^m/habitants ce qui est peu pour une si grande étendue. 3 bras de la Meuse, 2 chapitres, beaucoup de moines et des jardins occupants la plus grande partie du local. La ville est partagée en 3. La basse et platte, la haute est sur une pente très raide, et la citadelle est sur le sommet »⁹³), sur leur moyen de défense et sur leur communauté religieuse (« *On compte dans Metz 35^m/habitants dont 4^m/juifs. Il y a peu de commerce et nulle richesse même parmi les juifs. Outre la cathédrale il y a 16 paroisses, 12 couvents d'hommes, 16 de filles, 5 chapelles, 5 hopitaux, 7 portes, 3 cazernes de l'inf[anterie] pour 12 B[ataillons] ; 3 cazernes de cavalerie p[our] 10 B[ataillons] ; et dans la citadelle pour 2 B[ataillons] »⁹⁴) ainsi que sur quelques bâtiments (« *S^{te} Menehoud est dans un fond sur la rivière d'Aisne presque toutes les***

⁸⁹ *Journal*, 23 mai 1773

⁹⁰ *Journal*, 12 mai 1773

⁹¹ *Journal*, 03 juillet 1773

⁹² *Journal*, 27 mai 1773

⁹³ *Journal*, 08 mai 1773

⁹⁴ *Journal*, 12 mai 1773

maisons sont uniformes et bâties en belle pierre. Les rues sont larges et la grande place est décorée d'un bel hotel de ville »⁹⁵).

Les trois modes précédents de rédactions sont en fait couplé à un quatrième : celui d'un mémoire destiné à l'éducation de son fils et tenu comme un journal de voyage par un père souhaitant le faire relire à son fils plus tard. C'est un peu comme si le père avait tenu le journal pour son fils, pas au niveau de la forme mais au niveau du fond en notant chaque jour le parcours effectué ainsi que les lieux visités. Le fils, en le relisant se rappellerait ce qu'il a vu et ainsi pourrait parfaire son éducation théorique par des exemples précis.

Cette dernière hypothèse est peut-être la plus plausible si l'on croit ce qu'il précise dans l'introduction de son *Journal*. Toujours d'après cette introduction, le fils d'Andrault a déjà eu une éducation complète et ce voyage n'est que le côté pratique de toute la théorie qu'il a déjà acquise : « *C'est une récapitul_ [récapitulation] de toutes nos etudes ; c'est la grande étude, celles des choses et des hommes »⁹⁶.*

La revue des régiments, l'inspection des bâtiments militaires et des fortifications constituent pour le fils d'Andrault de nombreux exemples de ce qui est conforme ou non à l'établissement d'une bonne défense. En effet, c'est par ces exemples qu'il peut mieux apprendre et qu'il deviendra un bon chef de guerre. Un officier qui étudie apprend à réfléchir et profite de l'expérience des siècles passés et des nations ayant connu la guerre. En cela, le fils d'Andrault acquière les connaissances essentielles à ses qualités d'officiers.

Andrault développe différents thèmes pour l'instruction de son fils dont l'histoire par de nombreuses dates et la religion par la visite de lieux de cultes et par les différentes rencontres comme le mariage juif. Mais Andrault apprend aussi à son fils à se constituer un réseau de relations afin qu'il puisse avoir des points d'attache s'il se déplace. Enfin, Andrault instruit son fils à l'art militaire par les différentes démonstrations effectués par les régiments et par l'inspection des places et bâtiments militaires.

⁹⁵ *Journal*, 05 mai 1773

⁹⁶ *Journal*, 01 mai 1773

CONCLUSION

Une certitude : Andrault et son fils voyagent ensemble. Toutefois à la première lecture de ce récit, ce dernier apparaît plutôt effacé vis-à-vis à son père. En s'attardant sur la lexicologie que nous pouvons définir comme l'étude du vocabulaire d'un texte ou d'un corpus associé au contexte, cela permet de montrer que finalement Andrault évoque son fils de manière implicite dans le *Journal*. De plus cette analyse reflète l'intérêt d'Andrault pour les nombres et le vocabulaire militaire. Ce dernier est le plus présent au sein du *Journal*. La lexicologie est une démarche nouvelle, peu exploitée par les historiens et notamment pas Daniel Roche, André Corvisier ou bien Isabelle Laboulais-Lesage. Or ce thème amène à des réflexions différentes par rapport au texte étudié. L'idée d'un voyage d'instruction pour son fils n'est cependant pas écartée.

Andrault exécute un parcours de 88 jours, sur plus de 1 500 kilomètres, traverse plus de 280 lieux, à une vitesse moyenne d'environ 7 kilomètres à l'heure. L'étude du parcours et du paysage a permis de montrer qu'Andrault décrit ce qu'il observe et explique la nature des terrains rencontrés. Il apporte un double regard sur ce qui l'entoure. Le premier est celui du militaire voulant assurer la défense de son pays par un déplacement rapide des troupes et des régiments. Le deuxième est celui d'un voyageur voulant informer le futur voyageur sur les itinéraires agréables à emprunter ou à éviter entre deux villes traversées. Ce double regard peut se compléter par celui d'un ingénieur car il donne son avis et donne des indications sur ce qui pourrait améliorer l'état de la route et en informe son fils. André Corvisier n'évoque pas le thème du voyage militaire dans ses ouvrages. En revanche, l'idée d'un regard multiple se retrouve dans l'ouvrage d'Isabelle Laboulais-Lesage sur Coquebert de Montbret avec son rôle d'ambassadeur et son intérêt pour la géographie. L'étude des deux villes que sont Metz et Strasbourg, confirme la portée militaire de son voyage.

D'ailleurs, au cours de ce voyage, Andrault prend différents rôles. Il a tout d'abord celui d'inspecteur lorsqu'il fait la revue des régiments, soldats et officiers. Il a aussi le rôle de commissaire des Guerres quand il inspecte les fortifications, les bâtiments militaires, les hôpitaux et autres. Et enfin il a le rôle d'ingénieur, de tacticien et de stratège en critiquant et en donnant son avis sur les problèmes de défense du royaume de France. Andrault peut donc se targuer d'avoir plusieurs cordes à son arc en plus d'être Lieutenant Général des armées du roi. A contrario son fils apparaît peu dans l'inspection. Andrault montre à son fils ce qu'un jeune destiné à l'armée doit apprendre pour pouvoir faire une carrière militaire et ainsi aspirer au plus haut grade.

Pour cela, Andrault développe différents thèmes pour l'instruction de son fils dont l'histoire (par l'évocation de nombreuses dates) et la religion (par la visite de lieux de cultes et par les différentes rencontres comme le mariage juif). Mais Andrault apprend aussi à son fils à se constituer un réseau de relations afin qu'il puisse avoir des points d'attache lors de ses déplacements. Enfin, Andrault instruit son fils à l'art militaire par les différentes démonstrations effectuées par les régiments et par l'inspection des places et bâtiments militaires.

Andrault s'intéresse à l'art de la guerre, à la tactique et à la stratégie, comme beaucoup d'homme de son époque tel que Guibert ou Folard. Par ses réflexions et sa façon de pensée, il s'inscrit dans ce siècle des Lumières et à l'envie d'inscrire son nom à la postérité. Dans l'introduction de ce voyage, il précise qu'il veut instruire son fils à l'art de la guerre et à d'autres sciences. Ce but n'est qu'en partie réalisé si l'on ne se tient qu'au récit qu'en fait Andrault. Mais en s'intéressant aux différentes formes de l'instructions du XVIIIe siècle et surtout à l'idée de l'enseignement par l'exemple, il apparaît qu'Andrault donne bien un enseignement à son fils.

Son voyage a donc deux buts : le premier est l'éducation de son fils et le deuxième la reconnaissance par le roi et les ministres de son travail. Il a d'ailleurs déjà écrit plusieurs mémoires et en écrira encore après ce voyage.

Ce mémoire n'explique qu'une partie de la vie de Charles Claude Andrault à un instant donné (trois mois en 1773), ce qui est peu par rapport à tout ce qu'il a entrepris au cours de sa vie. Ainsi, une biographie complète d'Andrault ou bien une étude plus vaste sur la famille d'Andrault de Langeron serait une étude fort intéressante à entreprendre et pourrait inscrire Andrault et sa famille encore plus dans ce XVIIIe siècle et dans leurs choix au moment de la Révolution Française. Sa biographie ainsi que sa généalogie peuvent faire l'objet d'un travail beaucoup plus important afin de suivre la destinée d'une famille normande au XVe siècle et qui, peu à peu par une série d'alliances, devient bourguignonne au XVIe siècle mais toujours très proche de Paris et du pouvoir royal.

En février 1778, le roi avait promu quelques jeunes gens à l'ordre du Saint-Esprit et avait omis Andrault. Ce mémoire pourrait se finir sur une phrase d'Andrault à M. de Montbarrey (son gendre) après avoir eu l'annonce de cette préférence : « Monsieur, vous pouvez dire au Roi et à M. de Maurepas, que je suis rongé de goutte, que le climat de Brest m'a été contraire

toute l'année dernière et que j'ai l'amertume dans l'âme du refus qui m'a été fait ; mais que cependant je pars avec mon fils unique pour Brest où j'ai déjà mon frère unique ; et que la ville et le port lui seront conservés ou que nous périrons tous les trois »¹. Ainsi apparaît l'âme d'un officier supérieur toujours prêt à défendre son pays et son roi même lorsqu'il est désavoué.

¹ Abbé Veri, *Journal de l'abbé de Véri*, publié avec une introduction et des notes, par le baron Jehan de Witte, tome 2, Paris, Jules Tallandier, 1928, page 102.